

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL — FACULTÉ DES LETTRES

SYNTAXE  
TRANSFORMATIONNELLE  
DES PROPOSITIONS  
HYPOTHÉTIQUES  
DU FRANÇAIS PARLÉ

THÈSE

présentée à la Faculté des Lettres  
de l'Université de Neuchâtel  
pour obtenir le grade de docteur ès lettres

par

RAYMOND LAMÉRAND

AIMAV  
BRUXELLES  
1969

SYNTAXE TRANSFORMATIONNELLE  
DES PROPOSITIONS HYPOTHÉTIQUES  
DU FRANÇAIS PARLÉ

D/1970/1324/2

UNIVERSA . WETTEREN

La Faculté des Lettres de l'Université de Neuchâtel, sur le rapport de MM. Georges Redard et Jean-Blaise Grize, professeurs, et Eddy Roulet, chargé de cours, autorise l'impression de la thèse présentée par M. Raymond Lamerand, en laissant à l'auteur la responsabilité des opinions énoncées.

Neuchâtel, le 28 novembre 1969.

Le doyen :  
Marc Eigeldinger.

C'est grâce à une bourse de la Confédération suisse que nous avons pu travailler en Suisse à la rédaction de cet ouvrage. Nous tenons à remercier notre directeur de thèse, M. Georges Redard, professeur aux Universités de Berne et de Neuchâtel. C'est lui qui a mis à notre disposition le microfilm du corpus du français fondamental ; sans ses encouragements et ses conseils, sans les discussions dont il était l'animateur, la rédaction de ce livre aurait laissé plus encore à désirer. M. Jean-Blaise Grize, professeur à l'Université de Neuchâtel, a bien voulu lire notre manuscrit et nous faire de précieuses remarques. Nous lui disons notre gratitude, ainsi qu'à ceux qui nous ont rendu le même service, MM. l'abbé A. Banchereau, Urs Egli et Eddy Roulet.

R. L.

*à Kristina*

## AVANT-PROPOS

S'il s'agissait de reprendre les nombreuses études faites sur les propositions hypothétiques, cette thèse ne serait pas justifiée. Malgré une tendance à mélanger plusieurs états du français aux XIII<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, certains ont bien indiqué l'usage de la langue parlée, et en particulier, tout récemment, Renchon.

On a voulu confondre les propositions hypothétiques et les propositions concessives et oppositives ; nous préférons distinguer les différents typés en les appelant par leur nom. On a voulu distinguer les conditionnelles des hypothétiques (suppositives) ; nous divisons nos hypothétiques en conditionnelles proprement dites et suppositives. Dans les premières, nous trouvons une relation de conditions à conditionnée, dans les dernières une relation d'antécédent à conséquence, avec la particularité que l'un ou l'autre des constituants peut se dissimuler ou même s'effacer complètement.

Nous faisons abstraction de la terminologie de Damourette et Pichon, mais nous parlons de *syntagme* tel que Bally l'a défini après Saussure, de *séquence (discours)* d'après les conceptions de Harris et de Rychner, de *segment* (unité que Ruwet, non sans justification, a nommée *syntagme verbal, nominal, etc.*). Parmi les charnières utilisées pour lier les syntagmes propositionnels, nous distinguons les conjonctions et les locutions figées que Martinet dénomme *synthèmes* (*Syntagme et synthème*, 14).

La première analyse du corpus du français fondamental (163 conversations enregistrées en France entre 1951 et 1953 par Gougenheim et ses collaborateurs) fut inspirée par la syntaxe tagmémique de Pike. Au niveau des constituants de la proposition nucléaire du français, nous nous sommes inspiré de la thèse d'Eddy Roulet (1). De plus, notre analyse étant au niveau des syntagmes propositionnels, nous avons retenu sans changement la composante transformationnelle de Roulet, mais nous avons dû apporter des compléments pour engendrer les propositions hypothétiques du corpus. Nous formulons

(1) Il applique le modèle de Chomsky (*Aspects*) et non pas celui de Harris, Dubois, etc.

des règles obligatoires pour qui veut s'exprimer correctement en français et d'autres, facultatives, qui relèvent surtout de la stylistique.

Du fait que l'ambiguïté syntaxique est tolérée par tous les locuteurs, nous avons fait quelques réflexions, en cours de route, sur le rôle du contexte. Nous n'avons pas cherché à approfondir ici la question des autres formes d'ambiguïté qui existent en français, telles que la polysémie lexicale (2), mais nous montrons que l'ambiguïté qui subsiste ne peut être résolue complètement que par la composante transformationnelle. S'il est nécessaire de *distinguer* entre questions syntaxiques et sémantiques, moins qu'on ne le faisait il y a quelques années encore, on ne doit pas les *séparer*. Les critères purement formels sont insuffisants pour distinguer, par exemple, les différents usages de *si*, et nous sommes contraints, pour ce faire, d'avoir recours à la relation antécédent/conséquent pour reconnaître les hypothétiques. En fin de compte, les deux genres de critères sont intimement liés, au point que même les initiés peuvent avoir de la peine à les distinguer (3).

(2) *Syntactic Integration Carried Out Mechanically*: 118, 205-209 ; voir aussi AORICOLA, *Polysyntaktizität* dont les 44 premières pages font de même. POTTIER, 251, 65-67 dresse une liste de certaines des phénomènes en cause.

(3) Beaucoup de linguistes se sentaient attaqués par CHOMSKY, *Aspects of the Theory of Syntax*, 148-163 et encore plus *Syntactic Structures*, 92-105, mais il est clair que BLOOMFIELD, *Language*, 139-157, qui écarte la signification comme « situation dans laquelle le locuteur parle » et en même temps « réponse évoquée chez l'auditeur » pense à autre chose. Sans vouloir aborder en détail un problème si épineux, nous nous sommes contenté d'une remarque inspirée de l'Évangile de Matthieu 24, 24.

## INTRODUCTION

### 0.1. CORPUS DU FRANÇAIS FONDAMENTAL

Tout corpus est arbitraire, mais il aussi discutable de se forger des séries de tournures difficiles à expliquer, comme le fait Chomsky. Un corpus d'une langue parlée ou écrite, quelque grand qu'il soit, ne représente qu'un recueil de phrases dont certains locuteurs ou écrivains ont pu se servir. A part quelques formules stéréotypées, la grande majorité des expressions qu'on y rencontre sont uniques et ne seront probablement jamais exprimées de la même façon une seconde fois. C'est dire que le fait qu'on ait employé une langue d'une façon déterminée peut indiquer comment une personne a communiqué sa pensée dans des circonstances concrètes : on atteint donc la *parole* du locuteur, mais non directement la grammaire dont il se sert (Chomsky, *The Formal Nature of Language*, 397-401 [125-131]). Chomsky a bien dit que notre but est d'étudier la langue en démêlant la capacité du locuteur à associer sons et sens d'après les règles de sa langue et les autres facteurs qui entrent en jeu dans la réalisation d'une phrase, mais notre seul point de départ possible reste la *parole* au sens saussurien.

### 0.2. LA PAROLE SAUSSURIENNE

Chomsky soutient à tort que le manque d'études syntaxiques de la part des structuralistes remonte à la distinction *langue/parole* (*Language and Mind*, 17). Saussure préconisait deux linguistiques (CLG 367 ; E 39/38) et une seule syntaxe fondée sur l'étude du syntagme :

« Le syntagme se compose donc toujours de deux ou plusieurs unités consécutives (par exemple : re'lire ; contre tous ; la vie humaine ; Dieu est bon ; s'il fait beau temps, nous sortirons, etc.). Placé dans un syntagme, un terme n'acquiert sa valeur que parce qu'il est opposé à ce qui précède ou ce qui suit, ou à tous les deux » (CLG 1989-1991 ; E 176/170).

Cette dernière étude n'étant qu'une partie de la syntaxe (CLG 2069-2087 ; E 185-186/179-180), on comprendra difficilement que son

œuvre ne soit pas un encouragement pour les grammairiens tels que Bally, Sechehaye et leurs successeurs. Ce qui est vrai est que Saussure a voulu voir à travers la *parole* un système et que le problème de la segmentation qui en découle a fortement préoccupé les linguistes de notre siècle, au point qu'on n'admettait plus la perspective opposée de Port-Royal (Ducrot, *Structuralisme*, 37-43).

Selon Saussure, la parole « est la somme de ce que les gens se disent » (CLG 355 ; E 39/38) ; elle comprend :

- 1° des combinaisons individuelles (phrases), dépendant de la volonté de l'individu (CLG 356 ; E 39/38) et
- 2° des actes de phonation qui sont l'exécution de ces combinaisons, également volontaires (CLG 357 ; E 39/38).

Dans la masse du corpus, on peut classer à part, comme éléments lexicaux, les expressions figées auxquelles l'usage interdit de rien changer. Mais « le propre de la parole, c'est la liberté des combinaisons » (CLG 2010 ; E 178/172) ; nous y reconnaissons les syntagmes libres.

### 0.3. DÉCOUPAGE EN SÉQUENCES, PHRASES, SYNTAGMES ; LE CONTEXTE

Pour découper un corpus, il faut commencer par reconnaître les séquences dont il est composé (1). Si la phrase, définie comme énoncé qui commence et finit par une pause conclusive, peut paraître l'unité la plus facile à aborder dans l'ensemble du corpus, il reste vrai qu'elle est souvent incompréhensible hors de son contexte (2). Le contexte linguistique comprend tout ce qui, au sein d'une séquence, contribue à l'interprétation sémantique d'un syntagme. Pour les rares cas de communication paralinguistique (*phatic communion*), mal-

(1) HOENIGSWALD, 170, dès sa première page, explique l'idée de discours élaborée par HARRIS, 156, 1-30, idée mise au point par RYCHNER, 265, pour son analyse de la prose narrative.

(2) MALINOWSKI, *Coral Gardens and their Magic*, New York, American Book Co., t. 2, 1935, 32, cité *in extenso* par LANGENDOEN, 202, 30-35. Langendoen nous montre dans quelle mesure il faut se méfier des généralisations exagérées de Malinowski. KATZ et FODOR, 187, 486, acceptent l'importance d'un facteur contextuel (F) pour compléter leur analyse transformationnelle.

gré Malinowski qui voulait faire dépendre la signification du contexte de situation <sup>(3)</sup>, il faut admettre que les mots comptent très peu ; cela ne veut pas dire que seule la situation suffise pour en déterminer le sens, ni que les expressions choisies soient prévisibles grâce au contexte. Il n'est pas possible d'incorporer systématiquement dans une théorie tous les éléments qui influencent l'interprétation d'une phrase particulière (connaissances et personnalité des interlocuteurs, contexte socio-culturel de la conversation) ; les discussions sont tissées de malentendus.

Si, au niveau de la parole, ce sont les phrases qui sautent aux yeux comme l'unité principale dans le découpage d'un texte, c'est le syntagme qui est le plus révélateur au niveau de la langue. Pour Saussure, la langue est le code social organisant le langage et formant l'outil nécessaire à l'exercice de la faculté du langage (CLG 245 ; E 31/30). La syntaxe notant le caractère linéaire de la langue (CLG 1985 ; E 176/170), il faut que nous fassions abstraction du côté individuel de la parole, pour remonter aux généralisations grammaticales qui sont le propre de la langue (CLG 2022 ; E 179/173). Le syntagme peut sembler coïncider avec la phrase (CLG 2010 ; E 178/172), mais il évoque le concept de l'ordre (CLG 2032 ; E 180/174) et, à ses différents niveaux, est l'outil qui permet au locuteur d'exprimer sa pensée grammaticalement (CLG 2007-2019 ; E 178-179/172-173). Pour éviter la confusion, nous retenons ici la précision apportée par Bally, que la marque essentielle du syntagme est l'interdépendance grammaticale des constituants dont les fonctions sont complémentaires (LGLF 102).

Ruwet cite la même définition saussurienne du syntagme que nous (*Introduction*, 89) et l'applique systématiquement aux mots et aux groupes de mots dont la phrase est composée. C'est ainsi qu'il établit une première règle syntagmatique selon laquelle : PHRASE est à écrire SYNTAGME NOMINAL suivi d'un SYNTAGME VERBAL (*ibid.*, 115). Mais on constate, ici, qu'il y a eu un glissement de sens et que syntagme finit par regrouper des éléments aussi disparates que *ce, ton bonheur, que faire ?*. On constate que ni Dubois, ni Ruwet, ni Roulet n'utilisent la définition saussurienne qui est inductive ; ils emploient *syntagme* avec une signification particulière : il s'agit d'un élément d'un cadre qu'ils se donnent pour classer les

(3) MALINOWSKI, 218, surtout 307 et 315.

constituants d'une phrase. Quand nous prenons *syntagme* au niveau des propositions, nous restons fidèle à la définition saussurienne ; nous parlons de l'apodose et de la protase (G et H) comme éléments qui peuvent être propositionnels ou non propositionnels. Nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire de désigner autrement une exclamation qui pourrait s'y substituer.

### 0.3.1. IDENTIFICATION DES SYNTAGMES

Il arrive que syntagme et phrase ne fassent qu'un :

- a) C'est vrai,
- b) C'est ça,
- c) Ah voilà ! (4)

Ici une phrase du corpus s'identifie avec un seul noyau syntaxique : un seul syntagme. Mais il n'est pas indispensable de se limiter aux syntagmes propositionnels (qui contiennent un verbe), car les exemples abondent, du genre :

- d) Ton bonheur ! Quel grand mot (G13, 8),
- e) Oh ! pas d'opération ! (G15, 2),
- f) Alors que faire ? (G17, 4).

Les syntagmes non propositionnels peuvent s'enchaîner :

- g) Salade, c'est-à-dire de la laitue. La valeur d'une laitue ou quelquefois deux, suivant la grosseur.  
— Avec de l'huile et du vinaigre ?

(4) Les textes recueillis par G. Gougenheim pour le corpus du français fondamental portent le sigle G. Dans l'appendice III, on trouvera le détail de toutes les conversations dont nous avons tiré des exemples au cours de cette étude. A la première mention de chaque nouveau sigle, on apprendra le nom du collaborateur désigné : p. ex., L désigne M. Labat, M M. ou M<sup>m</sup>e Moget selon le cas, et ainsi de suite. Quand il faut distinguer les témoins, nous avons convenu de distinguer M.S. de sa femme par le sigle Se. Ici il s'agit de la conversation G3 — le disque G3d étant enregistré le soir lors d'une conversation au sujet de l'auto ; le texte dactylographié comporte trois pages : 7, 8 et 9 et les exemples en question proviennent de 7 et 8. Malgré l'origine très diverse des témoins, nous pouvons traiter leurs paroles comme faisant partie d'un corpus homogène qui atteste plusieurs aspects de la langue parlée, tout en sachant qu'on ne distingue pas ainsi les différents niveaux de langue dont Colette STOURDZE, *Les niveaux de langue* : *FdLM* 65, 1969, 18-21 a bien expliqué l'importance. Par la suite, nous nous bornerons aux indications essentielles : source, page et, s'il y a lieu, témoin et sujet.

- Non, pas de vinaigre ; du citron.
- Alors du citron et pas d'huile.
- Si, de l'huile d'olive : huile d'olive, citron, carotte rapée et radis, n'est-ce pas ?
- Ah oui (G19, 3)

Pour les besoins de notre étude, nous nous limitons aux niveaux des séquences et de leur division en syntagmes propositionnels et non propositionnels.

### 0.3.2. CE QUI EST EXCLU

Face aux syntagmes propositionnels du corpus, nous laissons de côté les faux débuts de phrase et les reprises qui marquent la conversation courante (voir aussi les textes enregistrés par Zwanenburg) :

- 1) Le plus beau papillon, si c'est du point de vue couleurs, au point de vue aspect, je crois que c'est un papillon exotique, c'est le... mettons que ce soit l'acanthoptère (G16, 3) ;
- 2) Ah ! absolument, si, y a réellement... y a réellement des différences (MP1, 2) ;
- 3) Enfin maintenant... maintenant, il faudrait la remplacer, voilà... il faudrait pas l'avoir gardé si longtemps et pouvoir en avoir une neuve (G3d, 7-8) ;
- 4) C'est beaucoup moins... Mais enfin il y a quelquefois que c'est des incidents, des pannes, et ça les dames ne savent pas réparer (G3c, 5).

Les données syntaxiques tirées du corpus ne nous permettraient jamais, à elles seules, de prévoir quel choix, entre syntagmes possibles, sera opéré par un locuteur. Parlera-t-il couramment ou avec un débit rompu par des hésitations, des phrases inachevées, des exclamations ? Sur le plan de la langue, il est possible de dépasser les formules d'où dérivent les règles pour permettre au locuteur d'engendrer quantité de phrases grammaticales, prononcées pour la première fois. Il ne s'agit pas de simples substitutions lexicales dans un cadre déterminé, mais de la création d'un nouveau patron de phrase, complexe en de nombreux cas. Il ne nous appartient pas d'analyser ici les problèmes d'ordre psycholinguistique (5) ;

(5) CHOMSKY et HALLE, 65, 25, 39n, 63, 110-111 et 325-326. Dans sa critique de Chomsky, ESPER, 104, 6, 8, 10, 20, 22-24 et 198 juge que Bloomfield (entre autres citations 33, 38) atteint l'entière vérité. P. H. MATTHEWS, 113, montre dans quelle mesure

nous ne sortons pas des limites de la compétence linguistique définie par Chomsky (*Formal Nature of Language*, 397-401 [125-131]).

#### 0.4. SYNTAXE GÉNÉRATIVE

Le système syntaxique ainsi établi représente la langue comme ensemble de moyens d'expression (*CLG* 2128 ; *E* 191/185). Il n'est génératif que s'il rend compte de l'aspect créateur du langage. Pour le locuteur se présente un système qui traduit les formules de base en une suite de syntagmes composés d'éléments lexicaux appropriés, qui lui permet en plus de choisir entre plusieurs expressions possibles, et qui permet d'énoncer une phrase grâce à la composante phonologique. L'auditeur, en revanche, se contentera d'interpréter ce qu'il entend. Ce phénomène dépasse les classifications de données phonologiques et syntaxiques auxquelles se bornent les grammairiens structuralistes (6). A partir d'une description structurale qui « consiste en un ensemble de relations abstraites, qui jouent un rôle médiateur entre la représentation phonétique et la représentation sémantique » (Ruwet, *Langages*, 16), la syntaxe générative transformationnelle rendra compte des transformations possibles, sans que pour autant le sens soit différent (Ruwet, *Introduction*, 173-201).

#### 0.5. PHRASES HYPOTHÉTIQUES

Nous nous proposons d'étudier une seule catégorie de phrases complexes, les hypothétiques ; nous ne retiendrons donc que les syntagmes propositionnels et ceux qui, de temps en temps, se substituent aux propositions énonçant l'hypothèse. De la sorte, nous pourrions esquisser des règles syntaxiques qui créent (au sens défini plus haut) tous les énoncés bien formés du corpus, comme d'autres phrases

Chomsky et Halle mènent un dialogue de sourds avec Householder, par exemple. ЧОМСКИЙ, 53, essaie d'écarter les malentendus et on peut espérer que le débat s'engagera davantage sur les principes en cause.

(6) ЧОМСКИЙ, 55, 4-5 et РУВЕТ, 267, 32-33. Chomsky n'en nie pas la valeur ; il s'inspire d'elles pour la description de la base d'une grammaire transformationnelle. Il insiste seulement sur leur insuffisance.

grammaticales possibles, et qui excluent toute formule reconnue comme agrammaticale (7). Du fait que certains locuteurs se corrigent quand ils se noient dans une construction qu'ils n'arrivent pas à terminer, nous pouvons quelquefois tomber, dans un corpus, sur une phrase que le locuteur considère comme inacceptable, à moins qu'il ne s'agisse d'un changement d'avis :

- 5) J'avoue... j'avoue que lui, il était vraiment très très bien pendant... (oh ! vraiment très bien habillé. Il s'est fait faire trois ou quatre costumes... complets... enfin très chics. J'attends une lettre,... enfin... il n'a pas encore écrit, maintenant il y a juste quelques jours que je suis là. Alors, j'attends avec... avec impatience, du reste (G22, 5-6) ;
- 6) Moi, je trouverais les capitaux... un type qui ait des capitaux, je redémarre. C'est les capitaux qui me manquent, moi (PR26, 2) ;
- 7) Si j'en avais les moyens, j'irais faire un tour. J'aurais... oh là là !... je voudrais avoir les moyens, vous savez, j'irais faire un tour (M34, 2).

Notre grammaire évitera d'engendrer des phrases que le locuteur jugerait non conforme aux règles syntaxiques de sa langue ou inacceptable pour des raisons stylistiques.

## 0.6. COMPOSANTE SÉMANTIQUE

Laisser de côté la composante sémantique d'une grammaire, ce n'est pas nier son utilité ni son importance : cet élément interprète les suites provenant de l'application des règles syntaxiques, comme la composante phonologique les revêt d'une formulation compréhensible à un auditeur. Si, en 1933, Bloomfield écrivait :

« Nos connaissances scientifiques ne sont pas suffisamment développées pour nous permettre des affirmations précises sur la signification globale des constituants des phrases énoncées dans des circonstances concrètes » (*Language*, 74-75, notre traduction),

il n'est pas nécessaire de penser, comme Esper, qu'il n'y a plus rien à ajouter à la discussion, de nos jours (218-219). Chomsky montre qu'on peut élaborer une composante sémantique d'une nature purement interprétative, à la façon de Katz et Postal (8).

(7) CHOMSKY, 51, explique dans quel sens on peut dire qu'une phrase est grammaticale ou non. RŪWET, 267, 35-44 en a si bien parlé que nous sommes quitte d'en discuter davantage.

(8) CHOMSKY, 55, 198 et 61, 50n, se réfère à KATZ et POSTAL, 188 ; mais dans son récent article, 62, il modifie sensiblement sa position.

## 0.7. SYNTAXE TAGMÉMIQUE ET SYNTAXE TRANSFORMATIONNELLE

Il n'est pas utile, ici, de descendre au niveau des monèmes (Martinet, *Éléments*, § 1-9) ; comme l'a montré Roulet (*Syntaxe*, 24, 77-79), il est même avantageux, sur le plan heuristique, de prendre comme point de départ une grammaire tagmémique, système syntagmatique hiérarchique qui, mieux que l'analyse en constituants immédiats, choisie par Chomsky, prépare le terrain pour une syntaxe transformationnelle des phrases complexes.

Cette façon de voir implique une composante syntaxique à deux étages :

- 1° règles de réécriture qui engendrent une suite de monèmes pourvus d'une catégorisation syntaxique, afin de systématiser la structure superficielle des syntagmes ;
- 2° règles transformationnelles qui effectuent les permutations des formes et, au besoin, changent l'ordre des éléments dont les syntagmes sont composés, pour les enchâsser les uns dans les autres, pour les juxtaposer ou tout simplement pour en supprimer un élément superflu.

Ce sont ces dernières règles qui résolvent certaines formes d'ambiguïté syntaxique et signalent les liens de parenté entre les différents types de propositions. Elles portent sur la structure profonde des phrases, — cet ensemble d'indicateurs syntagmatiques de propositions élémentaires, — avec l'information syntaxique essentielle pour en permettre l'interprétation sémantique<sup>(9)</sup>. L'unique fonction des règles transformationnelles est donc de transformer les structures profondes en des indicateurs dérivés qui rendent compte de la structure superficielle, interprétable par la composante phonologique de la grammaire (Ruwet, *Introduction*, 321).

(9) CHOMSKY, 55, 16-18, 23-24, et 198-200 (n. 12), voir aussi RUWET, 267, 324-336 dans sa longue conclusion consacrée aux structures superficielle et profonde. LANGACKER, *Language and its Structure*, New York, Harcourt, Brace et World, 1967, 81, 84-96 conteste la théorie ; R.A. JACOBS et P.S. ROSENBAUM, *English Transformational Grammar*, Waltham, Mass., Blaisdell, 1968, 71-77 la défendent et dans l'épilogue, Postal, 278-282 la résume. Chomsky, toutefois, a cru devoir changer sa conception dans 62, article qui a paru dans un recueil édité par Jacobs et Rosenbaum.

### 0.8. ÉQUIVALENCE SÉMANTIQUE DE PLUSIEURS TOURNURES

On constate qu'on peut exprimer la même pensée de plusieurs façons et quand même aboutir à des tournures plus ou moins équivalentes sur le plan sémantique :

8) Dans la mesure où on leur a apporté quelque chose, ben, quand on leur a... si on leur a apporté quelque chose, parce que je crois qu'on leur a pas apporté grand-chose, mais si on leur a apporté quelque chose, après, à supposer qu'on l'ait fait généreusement, ben ! on n'a qu'à s'en aller (M17, 1).

On conviendra que la phrase se réduit à la formule :

1) **KH**, (alors) **G** — ce qui équivaut à  $(H \supset G)$ .

La première proposition pose la condition : c'est la protase, l'antécédent, la donnée de l'hypothèse :

2) On leur a apporté quelque chose <sup>(10)</sup>.

Pour exprimer une hypothèse, la locutrice a elle-même utilisé plusieurs formules :

3) Dans la mesure où on leur a apporté quelque chose...

4) Quand on leur a (apporté quelque chose)...

5) Si on leur a apporté quelque chose...

6) A supposer qu'on l'ait fait généreusement...

et elle aurait pu dire :

2a) On leur a apporté quelque chose ? On n'a qu'à s'en aller,

7) On leur a apporté quelque chose et on n'a qu'à s'en aller,

8) Apportez-leur quelque chose et vous n'avez qu'à vous en aller,

9) Au cas où on leur aurait apporté quelque chose, **G**.

10) Dans le cas où on leur aurait apporté quelque chose, **G**.

(10) La donnée de l'hypothèse s'exprime généralement avec une intonation montante comme dans certaines questions, mais nous distinguons ce phénomène de la véritable interrogation de 2a. Nous mettons en caractères gras les chiffres se rapportant aux phrases que nous avons composées nous-même ; les phrases qui dérivent l'une de l'autre se distinguent uniquement par les minuscules suivant le chiffre. Nos compositions s'opposent ainsi aux phrases tirées du corpus ou d'une source complémentaire et aux quelques exemples numérotés a, b, c, etc. qui ne sont pas des phrases hypothétiques.

- 11) Qu'on leur ait apporté quelque chose, G.
- 12) A condition qu'on leur ait apporté quelque chose, G.
- 13) En admettant qu'on leur ait apporté quelque chose, G.
- 14) En supposant qu'on leur ait apporté quelque chose, G.
- 15) Pour peu qu'on leur ait apporté quelque chose, G.
- 16) A moins qu'on (ne) leur ait apporté quelque chose, G.
- 17) Pourvu qu'on leur ait apporté quelque chose, G.

Toutes ces formules et d'autres encore reviennent à un seul indicateur syntagmatique : l'élément connectif (en l'absence de toute conjonction, l'intonation ou une pause non conclusivе peut servir de charnière) suivi d'une proposition nucléai reenchâssée dans une autre <sup>(11)</sup>. Le syntagme 2a introduit une question, le 8 un ordre ; les formules correspondantes seront donc H:I123 et H:O123 <sup>(12)</sup>. La dernière proposition de la phrase 8 est un syntagme analogue à la forme négative, mais dont la valeur affirmative nécessite qu'on le signale en substituant au symbole  $\bar{H}$  (négatif) le symbole J (ne... que...) <sup>(13)</sup>. Pour éviter la confusion et faire disparaître des symboles qui ne nous serviront à rien, nous allons supprimer les deux points (:) entre les symboles de fonction et de forme, et nous ne répéterons pas en lettres minuscules qui indiqueraient la forme (p. ex., h), des symboles qui ont déjà été utilisés comme majuscules pour indiquer la fonction. Nous avons dû nous limiter aux lettres majuscules pour indiquer les formes employées pour ne pas faire double emploi des mêmes sigles.

(11) Voir plus loin, chapitre 4. СНОМСКВ, 55, 128-147 conçoit une série de règles transformationnelles où les transformations qui enchâssent les propositions subordonnées dans une phrase initiale s'opèrent après les règles qui engendrent le noyau. L'idée du cycle transformationnel est belle et en phonologie, il est utile de pouvoir appliquer une seule règle en premier lieu au niveau des morphèmes, puis au niveau des mots, puis au niveau des groupes rythmiques ; pour notre étude, il est plus simple d'engendrer dans la base toute la phrase complexe selon les règles syntagmatiques, de supprimer les indications de fin de phrase par les transformations qui engendrent les indications d'enchâssement de syntagmes dans la phrase complexe, et seulement par la suite d'appliquer une seule fois les règles transformationnelles qui concernent la proposition nucléaire et qui, en tout cas, ne constituent pas un cycle. On aboutit ainsi à une représentation abstraite de la structure superficielle de telle ou telle phrase hypothétique.

(12) Au chapitre 2, nous expliquons la signification d'une telle formule. Le tableau des sigles se trouve en fin de volume.

(13) A la fin du chapitre 4, nous revenons sur l'opérateur J en apportant quelques clarifications aux règles empruntées chez Roulet, 264.

### 0.9. RÈGLES SYNTAGMATIQUES DE LA BASE, RÈGLES TRANSFORMATIONNELLES

Dans l'ensemble de règles catégorielles qui traduisent **H** 123 dans la suite d'éléments que nous avons vue, par exemple, dans la phrase 8, nous trouvons tous les indicateurs syntagmatiques de la base. Cette base comprend toutes les règles nécessaires pour écrire d'une façon adéquate les syntagmes nucléaires sur le plan syntaxique. Nous y ajoutons les règles transformationnelles qui permettent de les combiner, en vue d'exprimer la pensée du locuteur. Quand **H** (condition, protase) et **G** (conséquence, apodose) sont des phrases indépendantes, il faut les mettre en rapport l'une avec l'autre afin qu'elles puissent exprimer une hypothèse. Pour ce faire, il suffit d'ordonner les règles qui entrent en jeu selon les exigences du modèle à utiliser.

On nuancera le rapport entre **H** et **G** (Bally, *LGLF* 91) ; on peut presque supprimer la protase (*ibid.*, 49) à condition qu'un lien existe entre l'apodose (**G**) et l'élément contextuel (**F**) capable d'être exprimé par un syntagme. Dans le cas de la jeune femme indignée contre l'intervention étrangère dans les affaires du Vietnam (8), on fera dépendre la conséquence (**G**) d'une discussion préalable sur ce que la France avait à faire au Vietnam, et dire :

18) Alors, on n'a qu'à s'en aller [HF]KGJ12:N.

Dans la représentation symbolique, nous indiquons après les deux points (:) l'élément qui occupe la case précédente.

Quant au sens, il est sous-entendu que la France a fait quelque chose et qu'elle l'a fait généreusement, comme le voulait la locutrice. L'interlocuteur qui ferait l'éloge de l'intervention française fournirait une condition à laquelle la jeune femme répondrait par la même formule. Il est clair qu'il n'est pas indispensable que l'antécédent et la conséquence soient formulés par la même personne.

# 1. RELATIONS ENTRE ANTÉCÉDENTS ET CONSÉQUENTS

Avant d'examiner en détail les deux syntagmes qui constituent une phrase hypothétique, il convient d'étudier la relation qui les unit. Au niveau des segments dont une phrase complexe est composée, il suffit de classer les syntagmes qui expriment :

- D une déclaration,
- E une exclamation,
- I une interrogation,
- O un ordre (1).

Il faut, d'autre part, ajouter les sigles suivants pour faciliter notre classification (un tableau général se trouve en fin de volume) :

- F facteur de contexte,
- G conséquent, apodose, conditionnée,
- H hypothèse, protase, condition, supposition, antécédent affirmatif,
- H̄ antécédent négatif,
- Hc antécédent conditionnel,
- Hs antécédent suppositif,
- J ne... que...
- K charnière, connectif, (conjonction, préposition),
- K' connectif autre que *si*,
- L locution figée,
- N syntagme quelconque,
- Qu pronom relatif,
- R syntagme relatif,
- T transformation.

Nous notons par des chiffres la forme des syntagmes en question :

- 0 pronom neutre (*il, ce,...*)
- 1 sujet personnel (*je, tu, ...Jean...*),
- 2 complément d'objet direct, ce qui remplit sa fonction,
- 3 complément d'attribution, ce qui remplit sa fonction,
- 4 complément nécessaire de lieu, stationnement, direction, ce qui remplit sa fonction,

(1) ROULET, 264, 132-133, liste à laquelle vient s'ajouter le tableau de sigles que nous avons mis en fin de volume.



segment incident dans une proposition subordonnée  $\bar{\Pi}$ N12, dans une proposition principale  $\bar{\Gamma}$  et quand le segment reste au même niveau que le précédent (—). La même information peut donc s'exprimer ainsi :

[[H123(ben)H13H123[N12[ $\bar{N}$ 123]]KH123] - $\ominus$ CTM[H12CM]]GJ12 :N,

où [ indique la descente d'un niveau depuis la proposition principale et ] une remontée d'un niveau vers la principale. Dans les travaux de Rychner, la composition du syntagme n'entre pas en question : il ne l'indique pas. Contrairement à nous, il s'intéresse à la nature des segments incidents dont on aurait pu retenir le détail en insérant au besoin les signes conventionnels de Rychner :  $\ominus$ ,  $\bar{\Gamma}$ ,  $\bar{\Pi}$ , etc. Dans l'étude de la séquence, Rychner indique la pause conclusive <sup>(8)</sup> || et les charnières |, tout en notant en dessous de la barre la conjonction en question. Suivant l'usage des grammaires transformationnelles, nous indiquons ainsi # la pause conclusive ; dans notre analyse, les autres signes de ponctuation ont leur valeur habituelle.

### 1.1. SUBORDINATION GRAMMATICALE

#### SI, OU, ET « ALORS », QUAND, INTONATION SEULE

Nous avons vu que la même relation entre l'antécédent et le conséquent peut s'exprimer de plusieurs façons (0.8). Chomsky a très bien montré comment la langue parlée recouvre des énoncés propositionnels dissimulés par des syntagmes de plusieurs genres (0.7,n.<sup>9</sup>), de sorte que nous arrivons à reconnaître à la base une condition et sa conséquence. Quel que soit l'ordre des propositions élémentaires, il faut respecter la priorité logique de la condition ou de la supposition. Entre les deux propositions, il y a toujours une relation qui n'est pas partout la même, et n'est pas nécessairement évidente à la surface :

9) Oh, ce serait le mien, ce serait pareil (PR27, 5) ;

10) Une femme qui aurait été collante, il s'en serait vite débarrassé, va ! (M35, 1) ;

(8) RYCHNER, 265, 6-27. Pour répondre aux besoins de notre étude, nous avons modifié l'application de sa méthode. Rychner s'intéresse principalement aux charnières et aux aspects purement morphologiques (on pourrait dire formels) tels que la nature du sujet grammatical des syntagmes. Il nous incombe de retenir en plus l'agencement des autres éléments des segments.

- 11) Vous voulez travailler ? Je vais la garder des yeux (Guberina, *Valeur logique*, 135) ;  
 12) Il pleuvait, il fallait laisser le courant (G14, 1) ;  
 13) Tu disparaîtrais, mettons accidentellement, ben, il faudrait que les enfants mangent (G12, 4).

On constate que, quelle que soit la ponctuation, il y a dans chaque cas une relation entre la protase et l'apodose, qui ne se traduit pas par une dépendance évidente sur le plan syntaxique. Néanmoins, toutes ces formules peuvent se réduire à une forme canonique :

1a) Si H, (alors) G,

ou, pour reprendre 11 :

19) Si vous voulez travailler, je vais la garder des yeux, **KHs12** :  
 N, G125 (4).

Grevisse part de la notion de la subordination grammaticale pour expliquer la concordance des temps. Quand la proposition principale est au présent ou au futur, on emploie, dans la subordonnée, tel temps, — présent, passé ou futur, — que réclame le sens (5). Mais pour nous, il est plus utile d'étudier la nature des rapports entre les syntagmes en question et d'aborder par la suite les questions morphologiques qui se posent.

Les hypothèses se répartissent en deux groupes ; les conditionnelles et suppositives :

1) KH, (alors) G,

(4) Pour KH12:N, il s'agit de représenter convenablement l'infinitif *travailler* qui remplit la case 2 qu'aurait occupée *le travail* si SN avait été réalisé par DET+SF plutôt que S+SNOM ou PHR. Si nous nous rallions au point de vue de BACH, 11, 116-122, nous avons affaire à un élément lexical commun qui, par des transformations facultatives, se réalise différemment à la surface selon le contexte et le style adopté. Sans chercher à trancher la question, il semble prudent dans l'état actuel de la théorie d'indiquer la présence d'un syntagme infinitif par un N. Suivant ROULET, 264, tableau VI, 60, nous considérons *je vais garder* comme l'équivalent de *je garderai*, le premier exprimant le futur immédiat (futim) et le second un futur simple (fut).

(5) § 1049, où Grevisse donne une explication générale. Au § 1037, 1°, il ajoute quelques réflexions portant sur les propositions hypothétiques en *si*. RENCHON, 255, 155-160 conteste l'opinion de beaucoup de grammairiens qui voudraient condamner comme tournure provinciale et familière tout emploi du futur ou du conditionnel après *si* hypothétique.

les biconditionnelles :

20) **G si et seulement si H** — ce qui équivaut à  $(G \equiv H)$ .

Ces relations peuvent se retrouver sous une multitude de formules apparemment d'une autre catégorie. La phrase

14) Donne-moi la clef ou je crie (Georges COURTELINE, *Les femmes d'amis*, Paris, Flammarion, 1935, 65),

paraît traduire la relation

21) **N ou N'** — ce qu'on peut représenter  $(N \text{ w } N')$  ou

21a) **H ou G** —  $(H \text{ w } G)$ ,

où **H** et **G** ne peuvent pas être ensemble vraies et fausses <sup>(6)</sup>. Mais la pensée de 14 peut se formuler :

22) Si tu ne me donnes pas la clef, je crie,

ce qui revient à la formule :

21b)  $\bar{H}$  ou **G** (où  $\bar{H}$  est une hypothèse négative —  $\bar{H} \text{ w } G$ ).

C'est le cas, d'après leur contexte, d'autres hypothèses exprimées d'une façon analogue :

15) Et alors ils nous ont dit : si ça ne nous gênait pas... qu'ils le prennent (PR25, 3) ;

16) Si je ne te revois pas, au revoir ! (PR24, 12) ;

17) Vous me licenciez, c'est très bien — si vous n'êtes pas content de moi (CER13, 29).

Manifestement, dans le cas analogue :

7) On leur a apporté quelque chose et on n'a qu'à s'en aller (0.8),

le *et*, apparemment conjonction de coordination, ne l'est pas. Il s'agit de l'équivalent de *si* placé en tête de phrase. Que l'ordre des syntagmes soit renversé, qu'on utilise le subjonctif ou l'indicatif, la relation antécédent/conséquent ne change pas.

Dans la conversation courante, il peut arriver qu'on mette en question ce que vient de dire l'interlocuteur :

18) Quand on n'aime pas les douceurs, alors on est malheureux.

— Oh non !

— Et qu'est-ce qu'il faudrait vous offrir ? (PR27, 4).

(6) Voir les schémas de l'appendice II.

Le premier avait formulé une hypothèse, le second, qui n'était pas d'accord, la rendait négative et la réplique se base sur cet élément du contexte linguistique, pour exprimer une nouvelle conséquence :

23) Sinon, qu'est-ce qu'il faudrait vous offrir ?

Bien que le locuteur n'ait exprimé que la conséquence, le facteur contextuel<sup>(7)</sup> (F) suffit pour faire comprendre sa pensée. Dans 18, le *quand* joue un rôle de conjonction hypothétique, tout comme dans le syntagme.

4) Quand on leur a apporté quelque chose, on n'a qu'à s'en aller.

Mais nous constatons, en plus, qu'on peut exprimer la relation antécédent/conséquent autrement que par une conjonction<sup>(7)</sup>. L'intonation, la juxtaposition elle-même, dans ce cas-ci, l'utilisation du *et* aussi indiquent le lien qui existe entre les divers éléments. Elles nous incitent en tout cas à examiner les formules, qui reviennent au fond à l'une ou l'autre des propositions de base I et 20.

## 1.2. VALEURS DIFFÉRENTES DES CHARNIÈRES, EN PARTICULIER *SI*

Il ne faut pas confondre les différentes valeurs de *si*, *si et seulement si*, *où*, *et*, *quand* et des synthèmes relevés plus haut (2 à 17). Considérons l'exemple :

19) Il y a de la bière dans le frigidaire, si tu as soif, qui peut se comprendre de diverses façons :

24) Tu as soif ? Il y a de la bière dans le frigidaire,

25) Il y a de la bière dans le frigidaire ; prends-en si tu as soif.

Dans ce dernier cas, on peut encore se demander si le locuteur veut dire :

26) Si tu as soif, alors prends-en,

26a) Au cas où tu aurais soif, prends-en,

27) Si et seulement si tu as soif, prends-en, ou

28) Quand tu auras soif, prends-en.

(7) MARTINET, 221, 1-14 ; CORBEIL, 87-95, reprend une conception de VINAY et DARBELNET, *Stylistique comparée du français et de l'anglais*, Paris, Didier, 1964, 220, qui met l'accent sur les articulations explicites d'un énoncé en y assimilant les conjonctions, la virgule-charnière et toute locution de même fonction.

Il est manifeste qu'un hôte ne dirait pas à son invité :

29) Ne bois pas si tu n'as pas soif,

ce qu'implique la phrase 27. L'expression 24 reste cependant aussi ambiguë. Comme le dit très bien Saint-Jacques :

« De telles phrases, — surtout parce qu'elles sont ambiguës, — ne s'emploient jamais hors du contexte qui résout leur ambiguïté » (29-30 ; notre traduction).

Nous reviendrons sur ce phénomène au chapitre 3.

Le mot *quand* a parfois une valeur temporelle, parfois une valeur hypothétique. Il en est de même pour *si*, qui est encore plus riche en acceptions :

- 3) Il faudrait pas l'avoir gardée si longtemps et pouvoir en avoir une neuve (G3d, 1-2) ;
  - 20) S'il y a cinéma, j'ai envie d'y aller (PR28, 7) ;
  - 21) Si j'ai bien dormi ! (M34, 3) ;
  - 22) Si nous étions des gens polis ! (PR28, 1) ;
  - 23) Ce n'est pas la peine d'être française si vous n'aimez pas le vin ! (PR10, 2) ;
  - 24) Tu penses si j'étais contente ! (M35, 3) ;
  - 25) Je vous assure, je vous le dis posément, sereinement, que nous sommes dans la bonne voie, et je vous garantis que l'année ne se terminera pas sans que tout le monde l'ait constaté, même si quelquefois on n'en voudrait pas convenir (Charles de GAULLE, Discours prononcé à Nevers le 17 avril 1959, *Le Monde* 18/4/59, cité d'après Renchon, *Si*, 160) ;
  - 26) Si c'est quelque chose qu'elle a appris, une règle de grammaire, elle l'applique ; un verbe, elle le fait accorder avec son sujet (G15, 2) ;
  - 27) Si c'est un artiste, c'est pas précieux (M29, 9) ;
  - 28) Avec des *si*, on achète Paris, mon cher (CER9, 2) ;
  - 29) C'est bien si vous vous plaisez en Angleterre (G20, 1) ;
  - 30) Si on l'avait laissé faire, il nous lisait tout Diderot dans la soirée (M8, 4) ;
  - 31) S'il avait vraiment eu de la chance, lui (le beau-père), il serait peut-être au même niveau que les moteurs Bernard (T9, 13) ;
  - 32) S'il vous plaît, je préfère qu'on le donne (JT2, 1) ;
  - 33) Enfin, si vous voulez, une semaine par mois je suis absent de mon domicile, n'est-ce pas ? (G10, 1),
- g) Alors du citron et pas d'huile.  
— Si, de l'huile d'olive (G19, 3),
- h) Si elle est si mal habillée, ce sera pas de ma faute (PR28, 2),
- i) C'est comme si j'avais demandé à parler à Saint-Pierre (PR24, 2),
- j) Voudriez-vous qu'on vous serve à part ? ou si vous mangerez dans la même salle que ces Messieurs ? (André GIDE, *Si le grain ne meurt*, Paris, nrf, 1926, t. 2, ch. IX, 195),

- k) Vous n'avez pas vu s'il y en a aux liqueurs? (PR27, 8),  
 m) Il était toujours en train de le renfiler avec le doigt si bien qu'au bout d'un moment, agacé par ce mouvement de ce brin de tabac qui sortait toujours, qu'il croyait être du tabac, alors il finit pas l'arracher d'un coup (M35, 12),  
 n) Est-ce que vous avez éprouvé beaucoup de difficultés — ou bien non — si vous êtes là depuis trente ans — pour vous loger (CER8, 1).

La phrase 25 exige immédiatement un commentaire, parce qu'on y retrouve un conditionnel après *si* hypothétique. Renchon (*Si*, 160) prétend que de Gaulle, loin de vouloir exprimer la pensée : *même si quelquefois on n'en voulait pas convenir*, cherche à donner au présent de *vouloir* une forme atténuée. De Gaulle paraît ainsi exprimer la condition *quelquefois, on voudrait (= veut) n'en pas convenir*. Les syntagmes 32 et 33 sont des cas spéciaux du *si* hypothétique auxquels nous reviendrons aux pages 67 et 98. Il arrive parfois que l'apodose soit implicite ; nous reparlerons ailleurs du facteur contextuel qui rend compréhensible des phrases comme *i*. Le *si* devient substantif dans 28 et un substitut de *que* dans *j*. Dans une exclamation, on peut utiliser une forme comme 21 ou 24 ; pour exprimer un vœu on créerait une formule telle que 22. Les locutions stéréotypées comme 33 ne gardent guère la force d'une supposition et les exemples 20, 23, 29, 30 et 31 sont des cas typiques du *si* hypothétique.

Pour d'autres phrases, on a le contraire : le *si* concessif se trouve dans *h*, le *si* causal dans *n*. Le *si* de *k* ne fait qu'introduire une question indirecte, le *si* de *g* correspond à une affirmation qui contredit ce que vient de dire l'interlocuteur, alors que dans *i* et *m*, il s'agit d'un *si* adverbial. Les cas particuliers de 26 et 27 nécessitent plus ample commentaire.

Nous écartons tous les *si* qui ne sont pas hypothétiques, tout en notant la difficulté de le faire d'une façon purement mécanique sans connaître le sens des syntagmes. On peut s'exprimer clairement, quand on prend comme point de départ la structure profonde de la langue pour remonter à telle ou telle phrase du corpus ; c'est tout autre chose, pour un étranger, de récolter dans un corpus toutes les formes d'hypothèse afin d'en faire une syntaxe structurale (8).

(8) CHOMSKY, 61, blâme Saussure d'avoir orienté les grammairiens structuralistes vers la phonologie et la morphologie à l'exclusion de la syntaxe. DUBOIS, 95, 6-14, le fait

1.3. *ET* « ALORS », *OU*

Dans l'exemple 4, on rencontre *si* utilisé après une proposition hypothétique :

- 4) C'est beaucoup moins... mais enfin il y a quelquefois que c'est des incidents, des pannes, et ça les dames ne savent pas réparer (G3c, 5).

La femme explique pourquoi elle n'a pas voulu conduire, les difficultés de la circulation et la façon dont elle a réussi à se maîtriser. Elle fait remarquer qu'il y a parfois des pannes et que les femmes sont alors troublées :

- 30) Mais si enfin il y a des incidents, des pannes, les dames ne savent pas les réparer.

Le *et de* 4 n'a donc certainement pas pour fonction de marquer une coordination entre les deux propositions, sinon sur le plan strictement formel.

Cet usage ne se limite pas au présent de l'indicatif. Au conditionnel, on trouve :

- 34) On serait 28 à table et alors ce serait un fourbi du diable invraisemblable (M39, 5) ;  
 35) Mais y aurait eu une trop grande différence par rapport au prix des autres petites voitures et alors, les autres ne se seraient pas vendues (T10, 15) ;

et à l'infinitif :

- 36) Remarque qu'il faut être chien pour ne pas avoir l'idée de payer les gens et les obliger à réclamer... comme si on leur faisait l'aumône (M10, 11).

Si on laisse de côté, comme le fait Gross, les temps qui ne s'utilisent plus dans la langue parlée :

indirectement sans pour autant condamner les résultats positifs de leurs recherches. Georges Mounin a raison de dire que Chomsky réagit surtout contre les « excès du mécanisme bloomfieldien, dont l'Europe n'a jamais souffert ». *Pourquoi il faut connaître Chomsky* : *Le Nouvel Observateur*, n° 242, 30 juin 1969, 34-35. Si Mounin n'a pas raison de rapprocher la distinction *compétence*/*performance* de celle de Saussure *langue*/*parole*, il a certes raison de montrer que la distinction *structure superficielle*/*structure profonde* se rapproche de celle entre *structure formelle*/*structure sémantique* que bannissait Bloomfield bien que provisoirement. Le désir de se limiter à des *formes* et à des *fonctions* dans l'analyse de la structure profonde est louable, mais il est loisible de faire entrer dans la *structure profonde* des *critères sémantiques* là où ils sont reconnaissables et objectifs.

passé simple et passé antérieur de l'indicatif,  
conditionnel passé deuxième forme,  
imparfait et plus-que-parfait du subjonctif <sup>(9)</sup>,

on peut s'abstenir de commenter des exemples littéraires tels que :

37) Qu'un nouvel examen me révélât imparfait, et elle n'avait plus de raison de s'effacer devant Gladys (Jean GIRAUDOUX, *Le combat avec l'ange*, Paris, Grasset, 1934, 232).

A ce moment-là, il suffit de noter que les propositions hypothétiques en *et* se réduisent en syntagmes avec *si* comme nous l'avons indiqué dans 30. Nous reviendrons plus loin (tableau III) aux contraintes morphologiques qui gouvernent l'emploi du conditionnel, dans 34 et 35, lors de leur conversion au modèle canonique, que le corpus signale en 74,26 % des cas. En revanche, *et* ne sert de connectif que dans 0,79 % des exemples.

Il est surprenant de constater que l'usage du *où* hypothétique, attesté dans les dictionnaires et les grammaires, est totalement absent du corpus du français fondamental. Il convient, toutefois, de le commenter en raison de sa fréquence. L'intonation caractéristique du syntagme hypothétique s'entend ; la présence du *ou* est néanmoins obligatoire dans cette tournure :

- 14) Donne-moi la clef ou je crie (Georges COURTELINE, *Les femmes d'amis*, Paris, Flammarion, 1935, 65) ;  
38) Tu repartiras ce soir pour la Grèce, Hélène, ou je te tue (Jean GIRAUDOUX, *La guerre de Troie n'aura pas lieu*, Paris, Grasset, 1935, acte I, scène 9, 83) ;  
39) Qu'Hélène nous soit rendue dans l'heure même, ou c'est la guerre (*ibid.*, acte II, scène 12, 160) ;  
40) Avoue-le, ou je t'achève ! (*ibid.*, acte II, scène 14, 198).

Comme le note le Robert (t. 4, 798), cet usage est limité à la suite d'un ordre exprimé soit par l'impératif soit par un subjonctif. Nous pouvons ajouter : soit par le futur de l'indicatif, quand il exprime un ordre. Néanmoins, le présent de l'indicatif et le passé composé, formes familières qui remplacent parfois de nos jours le futur, sont à la limite de la correction (Gross, *Grammaire transformationnelle*, 16) :

(9) GROSS, 139, 10 ; BENVENISTE, *Les relations de temps* : 26, 239-250 prend position de la même façon.

- 31) Tu le dis, ou je parle,  
 32) Il est là en deux minutes, ou je pars,  
 33) Elle a fini à sept heures, ou on ne sort pas,  
 34) Tu passes me voir avant de partir, ou on ne sera plus amis !

Ici l'imparfait et tout temps exprimant une notion d'antériorité sont nécessairement exclus, mais il faut admettre le choix entre le présent et le futur de l'indicatif dans la conséquence. Dans l'antécédent, il ne s'agit pas tout simplement de l'emploi de l'impératif, mais aussi des autres possibilités envisagées. Nous résumons donc ainsi :

- 60) HO, Gmode indic  $\left\{ \begin{array}{l} \text{TMpres} \\ \text{TMfut(im)} \end{array} \right\}$   
 61) HO, ouGX.

Nous rangeons à part, pour y revenir à la page 94 l'emploi de *ou* dans :

- 35) Sage ou non, il était adoré par sa mère.

#### 1.4. VIRGULE-CHARNIÈRE, *QUAND* HYPOTHÉTIQUE

Une pause que précède une intonation non terminale s'indique généralement par une virgule dans la langue écrite. Avec les mêmes restrictions que Corbeil (68), nous devons accepter la virgule, charnière de liaison, comme tout aussi importante que les autres connectifs dont nous avons parlé jusqu'à présent. Nous avons constaté que dans 3,33 % des cas, cette articulation est utilisée pour lier l'antécédent et le conséquent.

Comme on pouvait s'y attendre, le conditionnel sert à marquer l'hypothèse dans 3,86 % des exemples et cela généralement sans conjonction (voir 6, 9 et 13). Le subjonctif pour marquer l'hypothèse est plutôt rare dans la langue parlée, ne comprenant que 0,39 % des syntagmes. Les seuls exemples que nous ayons vus jusqu'ici étaient ou littéraires ou du type :

- 11) Qu'on leur ait apporté quelque chose, on n'a qu'à s'en aller.

*Quand*, malgré son apparence temporelle, a une valeur hypothétique dans 8,13 % des syntagmes (voir Robert, t. 5, 565-566 : *quand* I, 4°). Nous en avons déjà cité des exemples dans 8, 18 et 4. Alors que l'emploi de *quand* permet au locuteur d'utiliser le futur

dans la protase (évidemment exclu avec *si* pour beaucoup de locuteurs), il faudrait bien distinguer les *si* et *quand* hypothétiques et les *si* et *quand* temporels. Prenons :

19) Il y a de la bière dans le frigidaire, si tu as soif.

Il saute aux yeux que le *si* n'a pas de valeur temporelle. Dès qu'on s'exprime avec *quand* :

28) Quand tu auras soif, prends-en, on peut se demander s'il s'agit vraiment d'une hypothèse, — question qui ne se pose pas dans l'usage familier :

36) Quand tu as soif, prends-en.

Il fallait donc faire très attention, dans l'analyse du corpus, à ne pas confondre deux acceptions très différentes, ni à mélanger, comme le fait Robert (*art. cité*), l'hypothèse et l'opposition entre deux propositions simultanées. Dans le corpus du français fondamental, les oppositions sont tout aussi fréquentes que les hypothèses : celles sans conjonction, celles utilisant des conjonctions autres que *si*, *et*, *quand* et *ou*, et celles introduites par un pronom relatif :

10) Une femme qui aurait été collante, il s'en serait vite débarrassé, va ! (M35, 1).

Malheureusement, pour distinguer les différents *quand*, on ne peut avoir recours qu'à des critères sémantiques, car les indices purement formels font défaut.

Dans 2,53 % des syntagmes, c'est un participe présent ou passé qui indique l'hypothèse :

41) S'il y avait quelque chose à leur apporter, il aurait fallu leur apporter le progrès technique. Oui, mais...

D : Mais c'est toujours la même chose. En supposant encore ça, mais qu'on exagère pas, qu'on les prenne pas pour nos domestiques, quoi, qu'on aille pas en faire... (M17, 2).

Comme dans tous les autres cas signalés ici, les formes participiales se prêtent à une simple transformation en la forme canonique avec *si* sans autre changement (négation, suppression d'éléments, expansion...). Seules les règles de concordance s'imposent pour l'élément verbal (tableau III, 2.6.8).

Nous n'avons repéré que dix cas dans le corpus où le locuteur a choisi de réduire la protase à une préposition suivie d'un substantif. Le fait que le phénomène ne soit pas plus répandu et qu'on ne trouve

pas d'hypothèses en *ou* peut nous indiquer deux choses : le corpus du français fondamental ne représente pas toutes les différences de situations de la vie courante : il n'y a pas, par exemple, de scène de colère, de menaces prononcées par un père pour faire obéir son enfant, de recettes culinaires ou autre émission radiophonique (sauf l'interview)... La seconde remarque est que, dans les situations incluses dans le corpus, certaines tournures auxquelles on s'attendait n'apparaissent pas autant qu'on aurait pu le croire. Prenons par exemple :

- 42) Mais sans sac de couchage, on peut apporter des couvertures, surtout si on a la voiture (M7, 2) ;  
 43) Mais, au micro, cela ne se voit pas (CER10, 32).

Dans 13 cas, le syntagme hypothétique s'énonce par *sinon* ou *autrement* ou autre chose qui dépend tout autant du contexte linguistique pour qu'on se fasse comprendre. Il en est de même pour le syntagme exprimant la conséquence, dans huit des phrases relevées.

### 1.5. L'ORDRE DES SYNTAGMES ; *POURVU QUE*

Il reste à examiner le rôle de l'ordre des syntagmes exprimant la protase et l'apodose. Dans sept phrases sur neuf, l'antécédent vient avant la conséquence. Dans 9,04 % des cas, il s'agit de syntagmes fixes, — formules figées où on ne peut rien changer. Ces expressions sont généralement enchâssées en plein milieu de la phrase, dont la partie essentielle correspondrait à l'apodose :

- 44) On avait l'impression d'une poésie beaucoup plus sensible, beaucoup plus réelle, si vous voulez, que celle de Giraudoux (M29, 3) ;  
 45) A ce moment-là, un de... — un fanatique, si on peut dire — est monté sur le marche-pied (M9, 2).

Dans ces cas-là, les expressions stéréotypées ne sont que des segments incidents auxquels on hésite à donner le nom d'hypothèses. Néanmoins, rien n'empêche que les mêmes suites de mots aient cette valeur :

- 46) Si vous voulez, je vais monter avec vous (MT1, 6) ;  
 47) Je vous donnerai des leçons, si vous le voulez (JT1, 14) ;  
 48) On peut le rajouter si vous voulez (JT2, 4).

Remarquons, en passant, que les formules employées en tête et en fin de phrase dans 46 et 48 auraient pu s'énoncer de la même façon qu'en 47, ce qui fait que ce sont des syntagmes libres.

Quant au sens, rien ne changerait si on transposait les syntagmes dans ces trois derniers exemples selon l'opération miroir :

37)  $\tilde{HG} = GH$  (10).

Ainsi 46, 47 et 48 deviennent :

38) Je vais monter avec vous, si vous voulez ;

39) Si vous le voulez, je vous donnerai des leçons ;

40) Si vous voulez, on peut le rajouter.

Dans ces trois exemples, les propositions sont transposables sans nuance stylistique ou autre, à moins qu'on propose que le dernier syntagme formulé semble indiquer le message essentiel (11). Ainsi tout dépendrait du syntagme qu'on voudrait faire ressortir.

Dans quelques rares exemples, des syntagmes hypothétiques se trouvent enchâssés au milieu de la conséquence :

49) De la soupe, si tu en veux trois quatre assiettes, tu manges ce que tu veux (M31, 11) ;

50) Un jour, si vous venez avec moi, j'y descendrai (PR24, 10) ;

51) Alors, lui, on peut dire que s'il en revient, il a de la veine (M17, 3).

La proposition hypothétique devient ainsi un segment incident sur un plan inférieur à celui du syntagme principal. Dans ces circonstances, on rejette en tête de phrase l'élément qu'on veut mettre en relief (12). Cela dit, revenons à l'ordre des segments dans les exemples que nous avons vus jusqu'à présent.

Si on voulait intervertir les syntagmes dans 8, on aurait

41) On n'a qu'à s'en aller dans la mesure où on leur a apporté quelque chose, ben, quand on leur a...

C'est comme si la locutrice parlait de l'évacuation du Vietnam

(10) GROSS et LENTIN, 15, 18. Nous y revenons à plusieurs reprises.

(11) GALICHET et LERICHE, 85, prétendent que les suppositifs s'opposent aux conditionnels par l'ordre logique et normal de leurs syntagmes constituants. Lorian considère que, dans son corpus artificiel littéraire, la postposition a lieu pour des raisons stylistiques dans le 50 % des cas, propositions restrictives 30 %, prédicatives 12 %, et pour des raisons grammaticales dans 8 % des cas (107).

(12) MÜLLER-HÄUSER, 152-205, en parle comme d'un des principaux moyens de faire ressortir un mot dans la phrase française.

dont elle voulait nuancer les conditions. Ce qu'elle avait dit signifiait autre chose :

- 42) Admettons vos arguments : qu'on leur ait apporté quelque chose... mais même alors, si on leur a apporté quelque chose, on n'a qu'à s'en aller.

Il en est de même pour 9, 11, 12 et 13 : en appliquant l'opération miroir (37), on aboutit à :

- 43) Il fallait laisser le courant, il pleuvait ;  
 44) Il faudrait que les enfants mangent, ben, tu disparaîtrais, mettons accidentellement ;  
 45) Ce serait pareil, ce serait le mien !  
 46) Je vais la garder des yeux. Vous voulez travailler ?

Contrairement à ce qui se passait dans 46, l'implication des phrases 43 à 46 change complètement. Faut de lien reconnaissable entre G et H, celui qui entendrait 43 se dirait que *il pleuvait* était la raison pour laquelle il fallait laisser le courant, comme si on disait :

- 47) Il fallait laisser le courant parce qu'il pleuvait.

44 serait admissible chez les cannibales, 45 dans un état communiste où tout ce qui serait à vous m'appartiendrait et 46 serait compréhensible là où le loup rusé essayerait d'écartier la concurrence, — peut-être avec une certaine ironie ! Il en est tout autrement quand on tombe sur la forme avec *si* comme dans 18. Toute plaisanterie à part, la transposition de H et de G est impossible dans 7 et 14 (syntagmes liés par *et* et *ou*) et acceptable dans les cas en *si* tels que 22, 15, 16 et 17.

En guise de conclusion, disons que l'ordre des syntagmes en détermine la signification d'ensemble, à moins qu'il ne s'agisse de propositions hypothétiques en *si*, *quand*, *à moins que* et *pourvu que*. Dans ces derniers cas, une nuance stylistique se révèle appréciable : d'un côté, la pensée dominante s'exprime généralement dans la dernière des propositions comme si on cherchait, en principe, à formuler une supposition dont on voudrait tirer les conséquences ; de l'autre, ce qui se présente en tête de phrase peut servir à attirer l'attention de l'auditeur sur l'élément principal. Si on note souvent que l'élément connectif qui relie les deux syntagmes est facultatif, il faut toutefois rappeler que son absence rend inadmissible l'opération miroir. La virgule comme charnière de liaison exclut la transposition des syntagmes.

*Pourvu que* paraît singulier : en tête de phrase, il sert à attirer l'attention sur une condition posée comme nécessaire et suffisante (Robert, t. 5, 387). Autrement, on peut trouver cette conjonction au milieu ou à la fin d'une phrase avec une pareille fréquence :

- 52) Ah ! quel œuf ! Ah tu ne changeras jamais, va ! Pourvu que t(u) aies un outil à la main, puis ça y est, hein ? (G11b, 1) ;
- 53) Remarque que, au bout de très peu de temps, pourvu qu'ils te causent un petit peu, ce patois du Languedoc, on l'apprendrait (PR13, 9) ;
- 54) B : Seulement, toute blague dans le coin, c'est pas marrant, l'histoire là, hein ?  
 V : Ah oui, tu comprends... Naturellement, pourvu qu'on ait du monde !  
 B : C'est le principal.  
 V : Si on a du monde, ça va (PR22, 6).

Pour transformer ces exemples en leur forme canonique, il ne suffit pas de substituer *si* à *pourvu que* ; le moins qu'on puisse mettre est *si seulement* (1.1), mais souvent il faut renforcer le caractère optatif de cette expression en lui accordant la valeur de *seulement si*. *Ou* et *à moins que* sont les seules conjonctions à se convertir en *si ce n'est que...* ou dans la forme équivalente d'un syntagme hypothétique négatif. Toutes les autres expressions se transforment en conditionnelles en *si*.

### 1.6. QUE

Dans la même phrase, un second syntagme hypothétique s'introduit régulièrement par *que* :

- 55) Si vous vous proméniez là-bas en tailleur et que vous arriviez alors en France, vous êtes obligée de prendre un manteau et de vous couvrir chaudement (PR19, 4) ;
- 56) En tous les cas, mon vieux, si tu rentres à l'École Normale et que tu deviens quelqu'un, pense à ton vieux copain (G11b, 1).

Néanmoins, le corpus atteste, à plusieurs reprises, la simple répétition de *si*. On pourrait même penser que la phrase suivante se compose de deux syntagmes hypothétiques dont un commence par *quand* et l'autre par *si* :

- 57) Quand on a passé la journée dans le travail intellectuel, si on se met encore le soir à une partie ou deux d'échecs, je ne vois vraiment pas quel bénéfice on peut tirer de cette espèce de détente (T3, 2).

Dans une longue suite de suppositions, certains locuteurs enchaînent des syntagmes en *si*, en *qui*, en *à moins que*, en *que* et cela avec

ou sans autre connectif, à leur gré. Dès qu'on peut établir une opposition, la phrase devient plus élégante :

- 26) Si c'est quelque chose qu'elle a appris, une règle de grammaire, elle l'applique ; un verbe, elle le fait accorder avec son sujet (G15, 2) ;  
 58) Qu'elle le glorifie ou le salisse, les faits qu'elle cite m'apparaissent insignifiants (François MAURIAU, *Le nœud de vipères*, Paris, Grasset, 1932, 291) ;  
 59) Jean viendra, que Pierre vienne ou non (Gross, *Grammaire transformationnelle*, 95) ;  
 35) Sage ou non, il était adoré par sa mère.

Nous voyons que l'opposition en question ne dépend pas intimement d'un connectif quelconque, mais que par la force des choses, seule une locution adverbative se prête à un tel usage : *ou, soit, mais, sinon, autrement...* On oppose ainsi les conséquences (26), les antécédents (59), les attributs grammaticaux d'une protase elliptique (35) ou les verbes des deux conditions soudées en une seule (58). D'une façon globale, deux hypothèses peuvent s'affronter, moyennant d'autres locutions :

- 60) Vous passez à la caisse : si votre cheval arrive, évidemment, vous gagnez de l'argent ; sinon, vous perdez (CER8, 8) ;  
 61) S : Elle a certaines qualités. Mais il y en a qui deviennent des défauts... à force d'être des qualités.  
 M<sup>me</sup> S : Ah ! Mais, c'est en nombre plus grand chez toi.  
 S : Je n'ai jamais mis dans la balance — ça l'emporterait, ça l'emporterait... du mauvais côté (T10, 1) ;  
 62) Si le bon Dieu est avec vous, vous passerez à la caisse ; autrement, bec de gaz (CER9, 1).

Pour commencer par 62, remarquons l'ellipse de la seconde protase opérée par *autrement*. Dans 61, S. fait l'économie de la condition dans sa seconde réplique, jugeant que l'élément contextuel explicite suffisamment sa pensée. Néanmoins, s'il avait inséré *autrement* dans la pause marquée par le tiret, ou tout autre syntagme tel que *si je l'avais fait*, son intention aurait été plus claire. Dans cette série, la forme canonique de ce genre de phénomène :

- 48) H (ou H'), G (ou G'),  
 49) Si H G ; sinon G',

se retrouverait pour 48 dans la première série d'exemples et pour 49 uniquement dans 60. Telle est la relation entre 48 et 49 que si tous les éléments facultatifs sont présents et que H' soit la négation de H, alors 48 se transforme immédiatement en 49.

## 2. SYNTAXE TAXONOMIQUE DE L'HYPOTHÈSE

### 2.0. MÉTHODE

Eddy Roulet a appliqué la méthode tagmémique au niveau des constituants de la proposition nucléaire. Nous incorporons ses conclusions dans l'analyse des syntagmes qui constituent l'hypothèse : l'antécédent et le conséquent. Dans son tableau X, Roulet résumait sous *P12*, *UP12*, *IP12*... les différentes combinaisons de constituants possibles. Dans notre étude, il est préférable d'indiquer par **H** la protase et par **G** l'apodose, tout en symbolisant par **N** le noyau de proposition qui n'entre dans aucune de ces catégories. Nous distinguons les suppositions (**Hs**) et les conditions (**Hc**). Nous supprimons, pour des raisons d'économie, les deux points qui indiquent d'habitude la forme (en symboles minuscules) qui suivent l'étiquette de la fonction (en symboles majuscules). Les deux points (:) nous sont utiles par la suite pour indiquer quelle sous-classe verbale remplit éventuellement la case 1, 2, 4... Pour éviter tout malentendu par la suite, nous signalons la nécessité de distinguer les éléments nucléaires (1, 2, 3...) et les éléments périphériques (CL, CM, CTM) où on retrouve quelques-uns seulement des compléments circonstanciels de la grammaire traditionnelle (Roulet, *Syntaxe*, 11-79, en particulier 47).

### 2.1. LA PROTASE EN SI

Dans 12, le syntagme *il pleuvait* est constitué par un pronom neutre et le verbe qui exprime l'hypothèse ; suivant Roulet, nous pouvons en représenter la structure de la façon suivante : **Hso**. Dans 9, on trouve en plus un complément d'attribut, — ce qui permet de représenter le syntagme par **Hso6**. C'est le cas qui se présente une fois sur deux, mais il y a plusieurs autres possibilités :

- 63) Si ça me fatigue, l'année prochaine j'aurai pas ces travaux (G19, 1) — où l'hypothèse contient un complément d'objet direct : **Hs12** ;
- 64) Un licencié peut savoir couper un... avec une tenaille... deux fils de fer, et un troisième, si ça lui fait plaisir (M2, 1) — où on trouve un complément d'objet indirect : **Hs13**, et un infinitif qui remplit la case 2 dans

- l'apodose : **G12:N**. Cet infinitif a son propre complément d'objet : **2:N** et ainsi de suite. Nous écrivons donc : **G12:N2:N2CM** ;
- 65) *Ç'aurait été sur une route, on peut s'arrêter plus facilement* (G3d, 7) — où le lieu est indiqué comme élément nucléaire répondant à la question « où ? » : **Hso4** ;
- 66) *Et puis, s'il faut prendre une femme pour faire un grand travail un jour, un grand nettoyage, ben, elle le fera* (M35, 2) — genre d'exemple qui sort du cadre défini par Roulet, mais que nous classons **Hso2:N25:N2**.

On aurait pu négliger le syntagme : *prendre une femme*, en se disant qu'il ne s'agit pas d'une proposition hypothétique. Dans une analyse tagmémique, il n'est pas difficile d'incorporer une telle construction dans une sous-classe : syntagme composé d'un infinitif qui suit un verbe fini sans prépositions : **Hso2:N**. Pour indiquer que ce nouveau syntagme a deux compléments nécessaires, nous ajoutons : **25**, où le 5 lui-même comprend un infinitif avec une préposition avec son complément d'objet direct : **5:N2**.

Si Roulet distingue les syntagmes en *de* dans

- p) Ils reviennent de la pêche,  
 q) Vous vous moquez de moi (Roulet, *Syntaxe*, tableau VI, 60),

c'est qu'on peut se dire que *de moi* ne s'oppose à aucune autre forme et *de la pêche* est un tagmème nucléaire facultatif qui s'oppose à *à la maison*. On retrouve les propositions nucléaires p) **N15** et q) **N12**. Dans

- r) Je ne crois pas que ce soit pareil, même pas vraiment comparable, étant donné qu'il ne s'agit pas de voir un point de départ (D1, 2),

on aurait pu se dire que *il ne s'agit pas de voir* est un verbe impersonnel négatif suivi de son objet direct ou en tout cas de ce qui en remplit la fonction. Cette solution, bien qu'acceptable, nous semble gêner le repêchage de *voir un point de départ*, opposé dans le contexte linguistique à *voir le point d'arrivée*, sans préposition. Or ce repêchage est nécessaire pour comprendre la portée du dernier syntagme de la phrase. La solution n'oppose pas 66 et r qui sont des exemples tout aussi différents que 63 et 64. Enfin, elle ne nous permet pas, dans l'étude de la structure profonde, d'analyser séparément des cas qui, à la surface, paraissent assez disparates.

Aux verbes impersonnels, on oppose ceux dont les sujets sont des substantifs ou des pronoms personnels qui les remplacent ; les mêmes possibilités sont offertes :

- 67) Si le client s'en va, que faites-vous ? (PR6, 3), que nous classons : **Hs1** ;
- 68) Si tu n'as pas d'accident, tu touches 3% ? (PR23, 9), classé **Hs12** ;
- 69) Les clients vous écrivent et vous leur envoyez par la poste ce dont ils ont besoin (CER1, 1), exemple de **Hs13** ;
- 70) Elle y serait que ça serait pareil (M31, 10), ce qui revient à **Hs14** ;
- 51) Alors lui, on peut dire que s'il en revient, il a de la veine (M17,3), **Hs15** ;
- 71) S'il est malade, attends qu'il te demande quelque chose (M35,2), **Hs16** ;
- 72) Si je rentre le soir pour travailler, c'est impossible (G17, 4), **Hs14**: **NCTM** (1) ;
- 73) Quand tu es obligé de faire des conférences, avec ça, tu es drôlement bien (PR5, 2), **Hc15:N2** ;
- 74) Si seulement ils étaient arrivés à stopper la hausse, ce serait déjà un progrès (M10, 6), **Hs14:N2** ;
- 75) S'ils ne veulent pas dormir, d'accord, mais ils...qu'ils laissent dormir les autres (M35, 2), **Hs12:N**.

Plutôt que de multiplier les exemples, essayons de résumer toutes les possibilités en un tableau :

TABLEAU I

	2	3	4	5	6
H0	+	+	+	+	+
H1	+	+	+	+	+
H2	+		+		
H3		*	*		
H4	+	*	*	*	+
H5		*	*	*	*
H6	+	+	*	*	*

+ se trouve dans le corpus du français fondamental

□ ne se trouve pas dans le corpus ; forme possible

\* impossible

Nous ne nous intéressons pas au troisième élément de noyau d'une phrase dans ce tableau.

Chose curieuse, les syntagmes hypothétiques où on ne trouve ni verbe impersonnel ni verbe personnel sont si rares dans le corpus, où pourtant les formes courantes sont bien représentées, que, sur vingt-huit possibilités, seules vingt sont réalisées. Si on peut dire :

- 76) En partant d'ici, par exemple, le matin à six heures, j'arriverais chez moi là-bas (à Caux) à onze heures (PR7, 3), **Hs45**,

(1) Hors de son contexte, *le soir* est un élément périphérique ; autrement, cet élément fait partie du noyau.

on pourrait trouver dans un autre corpus de la langue parlé un énoncé tel que :

- 50) En héritant de sa tante Alphonsine à force d'insister sur ses droits, Lucie Pasquier aurait dû être à l'abri de tout souci financier, **Hs45:N5**.

Seuls les syntagmes non-propositionnels se manifestent en tant qu'éléments nucléaires, quand il s'agit d'une hypothèse :

- 77) Un cycliste pourrait pas grimper là, ou en tout cas... à moins de se crever complètement (M32, 12), **K'Hc2 (\*)**,  
 78) Mais on peut aller facilement là-bas l'après-midi, même au-delà de six heures à condition d'être discret (M32, 7), **K'Hc6**,

syntagmes hypothétiques à comparer avec 72, 73, 74 et 75. Prenons 73. On aurait pu dire :

- 51a) S'il faut faire des conférences, avec ça tu es drôlement bien, **Hco2:N2**,  
 51b) S'il est nécessaire de faire des conférences, avec ça tu es drôlement bien, **Hco2:N2**,  
 51c) Si tu as à faire des conférences, avec ça tu es drôlement bien, **Hc12:N2** ou  
 51d) Si tu es engagé pour faire des conférences, avec ça tu es drôlement bien, **Hc15:N2**.

Si, dans l'hypothèse, c'est faire des conférences qui est important, il faut pouvoir reconnaître le lien avec :

- 51e) Obligé de faire des conférences, avec ça tu es drôlement bien, **Hc6:N2**,  
 51f) Engagé à faire des conférences, avec ça tu es drôlement bien, **Hc6:N2**,

syntagmes hypothétiques sur le modèle de 77 et 78. Ce lien tend à disparaître quand le tagmème verbal comprend un verbe fini suivi d'un infinitif avec ou sans préposition et quand les segments non-propositionnels de 51e et 51f sont traités comme propositions relatives à forme réduite (Galichet et Leriche, 61).

(2) Dans ce verbe pronominal mais non réfléchi (subjectif selon Grevisse, § 601), comme d'ailleurs dans tout cas pareil, il est indispensable de signaler la présence d'un complément d'objet direct pour marquer l'opposition entre « crever », intransitif, et « crever », transitif.

2.2. SUBSTITUTS POUR SI : *quand, pouvu que, en admettant que, à supposer que, à condition que, à moins que, tant que, pour peu que, si peu que, pour, sans*

Dans la forme canonique des hypothèses conditionnelles :

1) KH, (alors) G,

*alors* se trouve entre parenthèses à cause de son caractère facultatif. La présence du connectif hypothétique n'est pas facultative dans le même sens. Quand on remplace le *si* hypothétique par une simple intonation suivie de la virgule-charnière, on perd la liberté de faire certaines opérations. En l'absence d'une conjonction, l'intonation caractéristique et la pause que représente la virgule-charnière restent indispensables.

Le tableau I montre que les syntagmes hypothétiques en *si* ne prennent que les formes H0 ou H1. Un infinitif qui se trouverait dans un segment incident après *si* ne serait pas signalé comme faisant partie d'un syntagme hypothétique.

Pour revenir à notre exemple

19) Si vous voulez travailler, je vais la garder des yeux, KHs 12 :N, le *si* peut être remplacé par un *quand* hypothétique :

19b) Quand vous voulez travailler, je vais la garder des yeux, forme relâchée de

19a) Quand vous voudrez travailler, je vais la garder des yeux. Puisque *je vais garder* correspond à *je garderai*, on s'attendrait à trouver 19a. Le remplacement de *si* par *pourvu que* (voir 52, 53 et 54) change la signification de la phrase, *pourvu que* étant optatif. Ce n'est pas le cas si on se sert d'autres charnières. Il y aurait tout au plus une différence stylistique ou une nuance si on se basait sur

79) En admettant (nous n'y resterons pas, je suppose, mais si on y restait) que j'aie pour acheter une cuisinière électrique, je le ferais tomber, le petit machin (PR4, 7),

pour transformer la proposition 19 en

19e) En admettant que vous vouliez travailler, je vais la garder des yeux.

Une nuance se manifeste dans la signification du syntagme hypothétique :

19d) Je veux bien accepter que vous vouliez travailler, et, dans ce cas, je vais la garder des yeux,

mais en fin de compte, les propositions se ressemblent beaucoup. C'est un sentiment différent qu'exprime à *supposer que* :

- 80) CM : Tu fais pas un film uniquement avec la vie. Tu comprends, c'est ça, tu me dis... si c'est la vie exacte...  
(passage indéchiffrable)  
CM : Mais non, mais même à supposer que ce soit la vie...  
RB : Il y a dans la vie des situations exceptionnelles, remarquables (M3, 7),

il reste quand même l'arrière pensée qu'on est dans l'irréel. L'idée est celle-ci : *même si c'était la vie...* On y décèle un élément plutôt subjectif : le doute ou l'ignorance de la part du locuteur. Dans notre phrase, on dirait :

- 19e) A supposer que vous vouliez travailler, je vais la garder des yeux, Hs12:N.

Contrairement aux hypothèses suppositives, les conditionnelles en à *condition que*, par exemple, indiquent la réalisation d'un fait si la condition est posée :

- 81) Dans la salle à manger, on peut mettre deux lits, mais à condition que ce soient des lits-gigogne (PR4, 9), He06,

modèle qui nous permet de dire :

- 19f) Je vais la garder des yeux à condition que vous vouliez travailler, Hc12:N.

Dans de telles circonstances, l'expression à *condition de* suivie de l'infinitif est exclue.

Dans ce cadre, *vu que* équivaldrait à l'expression à *cause de* ou *étant donné que* :

- s) Ça prend un bon petit moment, vu que je me lève qu'une fois que la cloche a sonné (M1, 1),

ce qui nous autoriserait à nous exprimer ainsi :

- 19g) Je vais la garder des yeux vu que vous voulez travailler.

La conséquence est assurée ; il ne s'agit pas d'une hypothèse. *A moins que* exprime une condition indispensable pour qu'une chose se fasse :

- 82) S'il y a quelqu'un qui apporte un produit, quel qu'il soit, qui n'a pas été essayé sur les êtres humains, à moins que ça passe par tous les endroits où ça doit passer : devant une réunion de professeurs, les laboratoires,

c'est-à-dire prendre l'avis des collaborateurs, et qu'on l'ait essayé naturellement sur les animaux mais pas encore essayé sur le gens, elle dit : on est prêt à sacrifier, notre gamine (PR17, 7).

On se rend compte du contraste entre le syntagme en *si* et le syntagme en *à moins que* et on comprend l'implication de :

19h) A moins que vous vouliez travailler, je ne vais pas la garder des yeux, Hc12:N.

Le syntagme en *à moins que* exprime la principale négation, d'où la présence d'un *ne* explétif dans la langue écrite.

On peut exprimer la même pensée sous forme d'affirmation par le moyen de *tant que* :

83) S'ils font pas de pneumo, tant qu'ils font pas de pneumo, c'est que ça va (PR9, 7), Hs12Hc12.

D'après cet exemple, nous obtenons :

19i) Tant que vous voulez travailler, je vais la garder des yeux.

*Tant que* équivaut à *si seulement et si* et la phrase correspond donc à l'expression 20.

Certaines autres locutions du corpus méritent notre attention ; ainsi :

84) Je ne crois pas que c'est ça : le type qui n'est pas... le... le type qui n'est pas dans le...le... l'armée de façon héréditaire, c'est-à-dire, quoi, où on n'est pas officier de père en fils... pour peu qu'il quitte l'armée pour une raison ou une autre, au bout de quelque temps c'est fini, il n'en reste plus rien (M28, 1), Hc12.

*Pourvu que* substitué à *pour peu que* ajoute l'idée d'une condition souhaitable. *Pour peu que* indique la condition minimale ; *si peu que*, où *peu* est complément du verbe, s'y substitue quand la construction choisie l'autorise :

85) Si peu qu'ils prennent, c'est toujours trop à mon avis (M32, 10), Hc12.

Dans le même ordre d'idées, il faudrait réfléchir à l'exemple :

†) A peine si elle m'a dit bonjour ! c'est moi qui lui ai dit la première (PR12, 5).

La proposition n'est pas hypothétique, car la relation antécédent/conséquent n'existe pas et le premier syntagme est pour ainsi dire une proposition complétive dépendant d'*à peine*, comme si on disait :

52) C'est à peine si elle m'a dit bonjour !

De même n'est pas hypothétique :

- u) Enfin, on sentait nettement que Madame aurait divorcé volontiers pour épouser mon père (M35, 1).

Le syntagme *en pour* exprime une finalité et il semble peu justifié d'en faire la paraphrase :

- 53) Madame aurait divorcé volontiers si elle avait pu épouser mon père.

Voici un cas marginal qu'il faudrait classer autrement :

- 86) On ne peut pas être précieux sans cette espèce de double conscience (M29, 7), ou en d'autres mots :

- 54) On ne peut pas être précieux si on n'a pas cette espèce de double conscience.

Le passage qui le précède ne fait pas de doute :

- v) Un poète inconscient, je ne crois pas qu'il puisse être précieux. Le poète qui naturellement s'exprime comme ça, — naturellement ! enfin je veux dire : s'il s'exprime comme ça naturellement, si tu veux, n'est pas précieux, — par sa façon même de sortir de lui, sans qu'il en soit conscient (M29, 7).

*Sans* introduit ici une hypothèse négative : *sans que* indique tout simplement un fait <sup>(3)</sup>.

### 2.3. RELATION ENTRE *SI* HYPOTHÉTIQUE ET *QUE*

Il existe une relation entre *si* hypothétique et *que* dans trois cas différents :

- I. 87) Si jamais tu mettais le débrayage, enfin... en contact, enfin, ou que tu passais une vitesse, ça l'étouffait (M9, 11) ;
- II. 59) Jean viendra, que Pierre vienne ou non ;
- III. 88) Qu'il se renseigne, il verra que nous n'avons absolument rien (PR1, 1), ou encore :
- 89) AJ : Si ça se joue, je vais aller le voir !  
 CM : Que ça existe ! Moi, j'en reviens là, tu comprends : si ça existe (M3, 11).

(3) Léon CLÉDAT, 70, établit les différentes valeurs des deux charnières *sans* et *sans que*.

Quand il y a une série de syntagmes, *que* peut remplacer n'importe quelle conjonction à partir du deuxième syntagme :

90) Du moment qu'il vous dit rien et qu'il n'a pas mal, vous pouvez le sortir (PR11, 1).

Dans le cas de la disjonction, on n'a pas de choix : *que* remplace obligatoirement *si*. D'après l'exemple 89, *que ça existe* et *si ça existe* sont équivalents, mais les occasions sont rares où on tombe sur *que* suivi du subjonctif pour exprimer l'hypothèse. 88 et 89 ne nous autorisent pas à considérer *que* suivi du subjonctif comme structure de base qui serait réalisée tantôt comme *si* suivi de l'indicatif, tantôt comme *à condition que* avec le futur ou le subjonctif, tantôt avec les autres locutions que nous avons étudiées. *Si* et *que* introduisent un second syntagme hypothétique même après la conjonction *et*, mais ces deux connectifs peuvent disparaître complètement là où l'intonation, renforcée au besoin par *ou* ou *et*, sert à marquer l'hypothèse. *Si* et *que* ne sont jamais remplacés par *ou* ou *et*, même dans les exemples que voici :

- 91) Si le père dit une chose et la mère une autre, comment voulez-vous que ça fasse quelque chose de bien (M26, 4) ;  
 92) Si vous dites qu'ils sont pas amateurs ou qu'ils n'y connaissent rien... (PR6, 3).

#### 2.4. PROPOSITION RELATIVE HYPOTHÉTIQUE, SYNTAGME PARTICIPIAL

La proposition relative hypothétique est très répandue :

- 6) Moi, je trouverais les capitaux... un type qui ait des capitaux, je redémarre (PR26, 2) ;  
 10) Une femme qui aurait été collante, il s'en serait vite débarrassé, va ! (M35, 1) ;  
 93) Le poète qui naturellement s'exprime comme ça, —naturellement ! enfin je veux dire : s'il s'exprime comme ça naturellement, si tu veux, n'est pas précieux (M29, 7).

Du fait que le locuteur se reprend en 93, l'équivalence de la relative et de la proposition en *si* est soulignée. Parfois le syntagme relatif concerne le sujet de la conséquence (93), parfois son complément d'objet indirect (10), parfois pour ainsi dire la conséquence entière :

- 94) Or, malgré tout, un État qui est voué uniquement à une politique d'emprunt, c'est pas...oh ben ! c'est la fin des haricots évidemment (M10, 6).

L'enchaînement des syntagmes participiaux de la phrase complexe est pareil à celui des précédents. Par leur nature, les syntagmes participiaux et les syntagmes adjectifs n'ont pas de sujet grammatical : ils se différencient donc uniquement par leurs compléments :

76) En partant d'ici, par exemple, le matin à six heures, j'arriverais chez moi là-bas (à Caux) à onze heures (pour 80 km.) (PR7, 3), Hs45 ;

95) J : S'il y avait quelque chose à leur apporter, il aurait fallu leur apporter le progrès technique...

D : Mais c'est toujours la même chose. En supposant encore ça, mais qu'on exagère pas, qu'on les prenne pas pour nos domestiques (M17, 2).

Comme le fait voir le tableau I, les limites de combinaison proviennent du manque de conjugaison ; les exemples cités contiennent une hypothèse exprimée par le prétendu « gérondif » (Galichet et Leriche, 32), mais deux autres cas sont à observer :

I : le participe passé qu'on trouve dans :

96) Est-ce que vous pensez que les personnages de ce petit village italien, transposés sur le plan français, auraient les mêmes réactions (CER10, 5), Hs4 ;

II : la construction absolue calquée sur le latin :

w) Ke : Qui est-ce qui remplacera Pétain ? Ça sera pas drôle de faire l'éloge de Pétain.

L : Pourquoi ? Il y a des gens qui feraient l'éloge de Pétain !

Re : De Gaulle, peut-être !

Ke : Puisqu'en '39...

L : Ça serait assez délicat, *de Gaulle ayant été condamné à mort...* (G18, 10).

Ce dernier exemple est à classer parmi les propositions causales. Si on le cite, c'est pour attirer l'attention sur une tournure qui pourrait exprimer une hypothèse :

55) Pompidou retraité, pensez-vous que Poher va lui succéder à la présidence ? (Hs mode part).

Selon les circonstances, le syntagme pourrait tout aussi bien être temporel. Malgré les exemples contraires (Grevisse, §772, A7°), qui semblent tous être des expressions figées, tout participe présent ou passé se trouvant dans cette construction est avant tout un verbe. Le participe passé s'accorde néanmoins, selon les règles connues (Robert, t. 5, 10-11).

## 2.5. VIRGULE-CHARNIÈRE ET SES ÉQUIVALENTS

Le même caractère absolu se retrouve chaque fois qu'il n'y a pas de connectif dans les phrases hypothétiques. On peut dire que l'intonation seule lie les deux syntagmes et que la pause que représente la virgule-charnière est essentielle. Elle doit donc figurer dans la suite de symboles qui représente la phrase complexe. Il y a quatre catégories d'exemples :

I : on trouve des propositions déclaratives. L'absence de connectif dans les phrases hypothétiques est motivée dans 73 % des cas par le verbe au conditionnel dans la protase :

- 6) Moi, je trouverais des capitaux... je redémarre (PR26, 3), Hs12 ;
- 9) Ce serait le mien, ce serait pareil (PR27, 5), Hs06 ;
- 13) Tu disparaîtrais, mettons accidentellement, ben, il faudrait que les enfants mangent (G12, 4), Hs1.

Il faut constater que des phrases moins fréquentes à l'indicatif ont une structure analogue :

- 12) Il pleuvait, il fallait laisser le courant (G14, 1), Hs0 ;
- 105) A moi, elle venait dire ça, je lui aurais fichu une gifle (M17, 2), Hs123.

L'usage semble assez souple pour permettre n'importe quelle combinaison : conditionnel ou indicatif dans la protase, conditionnel ou indicatif dans l'apodose. On trouve aussi des phrases introduites par *rien que de* :

- 106) Rien que de me voir fâchée, je vous assure que...il se met à rire (M28, 3), Hs4:N2.

Certains locuteurs ont quelque embarras à utiliser la tournure :

- 7) Si j'en avais les moyens, j'irais faire un tour. J'aurais... oh là là... je voudrais avoir les moyens, vous savez, j'irais faire un tour (M34, 2), Hs124. Hs1...Hs12:N2 ;
- 107) Elle aurait... elle aurait subi cette opération, elle restait peut-être avec le genou raide (M25, 8), Hs12.

Il faudrait ajouter la possibilité de combler le vide entre la protase et l'apodose en y glissant un *que* explétif :

- 70) Elle y serait que ça serait pareil (M31, 10), Hs14.

II : il est possible d'avoir recours à une question rhétorique :

- 11) Vous voulez travailler ? Je vais la garder des yeux, Hs12:N ;

- 97) Mon nez remuerait-il ? Il faudrait que ce fût pour un mensonge énorme ! (Edmond ROSTAND, *Cyrano de Bergerac*, Paris, Charpentier et Fasquelle, 1898, acte II, scène 3, 69), HsII.

Malgré la fréquence relative d'une forme interrogative dans la conséquence, on constate qu'elle n'est jamais utilisée pour l'antécédent dans le corpus du français fondamental.

III : l'hypothèse s'exprime par un ordre dans :

- 98) Prenez-en ! Vous me ferez plaisir (MP3, 4), HsO2 ;  
 99) Allez lui dire quelque chose ! Vous verrez (M33, 2), HsO4:N23.

Remarquons que l'ordre s'énonce tantôt par l'impératif (98, 99), tantôt par le futur (38) ou le subjonctif (39). Roulet n'en a pas tenu compte (*Syntaxe*, 142) ; nous allons compléter ses règles.

Signalons que la catégorie d'hypothèses en question se distingue de celle où l'ordre précède un *ou* obligatoire. Cette catégorie-là peut parfois admettre l'insertion d'un *et* facultatif. Ces hypothèses ne sont soumises à aucune contrainte dans leur structure morphologique.

IV : l'hypothèse se réalise par une exclamation, surtout quand elle dépend d'un contexte de situation :

- 56) Le mari regarde sa montre et fait la remarque :  
 — Zut ! Je risque de louper mon trolley ! HsEF,

- 57) Et sa femme d'enchaîner :  
 — Ben, tu prendras un taxi ! HsEF.

*Ben* s'interprète ici :

- 57a) Dans le cas où tu manquerais ton trolley...

Dans l'exclamation, donc, on est près des hypothèses introduites par : *au cas où, dans le cas où, pour le cas où, au cas que, en cas que, et dans l'hypothèse où* :

- 100) Au cas où ils se présenterait, vous le recevriez, n'est-ce pas ? (Brunot 876), K'Hs12 ;  
 101) Je vous dirai ça en termes un peu voilés, n'est-ce pas, pour le cas où il y aurait quelqu'un sur la ligne (Jules ROMAINS, *Les hommes de bonne volonté*, Paris, Flammarion, 1935, t. X, 114), K'Hso24.

Dans les syntagmes non propositionnels, on trouve les prépositions correspondantes. Le facteur de contexte(F), auquel nous avons

recours dans 56 et 57, nous permet de formuler ce que Greenberg voudrait appeler l'éthnosémème (*Inférences*, 7). Bien qu'il ne s'agisse pas ici d'un élément culturel, ce terme nous permettrait de désigner un élément de la vie sociale qui échappe au contexte linguistique. En 56, *zut* exprime la constatation que le départ du trolley est proche ; en 57, c'est la logique féminine devant l'éventualité du trolley parti.

Il arrive encore plus souvent que l'exclamation prenne la forme d'une hypothèse dont la conséquence n'est pas énoncée :

92) Si vous dites qu'ils sont pas amateurs ou qu'ils n'y connaissent rien... (PR6, 3), KHs12.

A l'interlocuteur de comprendre que la clientèle de l'antiquaire s'en ira définitivement. Dans l'exemple :

102) Si on doit s'occuper de ce qu'un professeur n'a pas dit... (M6, 2), KHs12:N25,

on se rend compte que la conséquence possible se comprend d'après le contexte et que l'antécédent ne subit pas d'autres limites que celles des propositions en *si*.

Le souhait s'exprime d'une façon analogue, avec cette différence que la grande majorité des propositions ont le verbe à l'imparfait de l'indicatif (60,87 % des cas) ou au plus-que-parfait (21,74 %) :

22) Si nous étions des gens polis ! (PR28, 1), KHs16 ;

103) Si j'avais su ça ! (T10, 4), KHs12 ; et exceptionnellement :

104) Si vous voulez vous approcher un petit peu ! (JT2, 2), KHs12:N2CM.

Les exemples du type 104 seraient mieux classés parmi les exclamations en *si* dont la conséquence se comprend en fonction du contexte. Dans ce cas, l'interprétation du syntagme comme souhait proviendrait d'une conséquence non formulée :

58) J'en serai(s) content.

## 2.6. CLASSES D'HYPOTHÈSES

Galichet et Leriche cherchent à opposer hypothèse et condition selon que la pensée remonte d'une supposition à sa conséquence ou d'un fait à sa condition, en ajoutant que la condition apporte une nuance d'obligation :

108) J'admets toutes les opinions, pourvu qu'elles soient sincères (Galichet et Leriche, 85), G12[K'Hc16].

Mais les trois autres cas de *pourvu que* déjà cités (52, 53, 54), n'appuient pas leur argument et il en va de même des propositions examinées sous I.5. où il s'agissait précisément de l'ordre des syntagmes dans une phrase hypothétique et de l'effet de leur transposition. Nous ne pouvons pas admettre leur distinction comme ils l'ont formulée, mais nous avons vu qu'on peut opposer les suppositions et les conditions d'après la relation entre les deux syntagmes.

Grevisse distingue trois catégories :

- I : l'hypothèse pure et simple, où on ne se prononce pas sur la possibilité ou non de sa réalisation,
- II : la condition potentielle ou éventuelle qui pourrait se produire,
- III : l'antécédent irréel dont l'actualisation est impossible (§ 1037).

Bally nie la valeur d'une telle distinction pour le français (*LGLF* 49-50). Parmi les suppositions que nous avons vues, des critères morphologiques nous ont permis d'opposer un sous-groupe qui exprime l'irréel (syntagmes en *à supposer que*) et les autres. Nous avons vu des conditionnelles affirmatives (*à condition que*) et négatives (*à moins que*) et des bi-conditionnelles (*tant que*). Il semble, pour le moment du moins, plus utile de classer les phrases hypothétiques d'après le critère des combinaisons de temps et de mode utilisées dans les deux syntagmes. On pourra juger après du bien-fondé de la distinction défendue par Grevisse.

### 2.6.1. HTM<sub>pres</sub>

Quand l'hypothèse est au présent, on trouve une déclaration où **H** mène à **G** :

- 69) Les clients vous écrivent et vous leur envoyez par la poste ce dont ils ont besoin (CER1, 1), [Hs13],K'G123CM ;
- 51) Alors lui, on peut dire que s'il en revicnt, il a de la veine (M17, 3), [KHs15],G12 ;

où **H** mène à  $\bar{\mathbf{G}}$  :

- 27) Si c'est un artiste, c'est pas précieux (M29, 9), [KHso6],  $\bar{\mathbf{G}}\mathbf{o}6$  ;
- 86) On ne peut pas être précieux sans cette espèce de double conscience (M29, 7), G16,[K'H2] ;

où **H** mène à GTM<sub>fut</sub> :

- 89) AJ : Si ça se joue, je vais aller le voir ! (M3, 11), [KHso2],G14;N ;

- 59) Jean viendra, que Pierre vienne ou non, **G1**, [K'Hs1K'HF] ;  
 62) Si le bon Dieu est avec vous, vous passerez à la caisse (CER8, 1),  
 [KH14],G14 ;

où **H** mène à **GO** :

- 36) Quand tu as soif, prends-en [K'H1],GO2 ;  
 56) En tous les cas, mon vieux, si tu rentres à l'École Normale et tu deviens  
 quelqu'un, pense à ton vieux copain (G11b, 1), [KH14K'H16],GO3 ;

et où **H** mène à **GE** :

- 62) ... Autrement, bec de gaz (CER9, 1), [H̄],GE ;  
 75) S'ils ne veulent pas dormir, d'accord, mais ils...qu'ils laissent dormir  
 les autres (M33, 2), [KH̄12:N],GE,GO12:N2 ;  
 108) S'il est perdant, tant pis pour vous (CER8, 9), [KH16],GE.

On trouve **H** qui conduit à **GI** :

- 67) Si le client s'en va, que faites-vous? (PR6, 3), [Hs1],GI12 ;  
 68) Si tu n'a pas d'accident, tu touches 3 % ? (PR23,9), [Hs12],GI12.

Les exemples cités montrent qu'en ce qui concerne les temps, les déclaratives et les négatives sont pareilles.

Si l'hypothèse revêt une forme interrogative, on peut trouver :

- 11) Vous voulez travailler? Je vais la garder des yeux, [Hs112:N],  
 G12CM ;  
 24) Tu as soif? Il y a de la bière dans le frigidaire, [Hs11],Go24 ;

si elle s'exprime par un ordre :

- 38) Tu repartiras ce soir pour la Grèce, Hélène, ou je te tue, [HsO14CTM],  
 K'G12 ;  
 40) Avoue-le, ou je t'achève ! [HsO2],K'G12 ;  
 88) Qu'il se renseigne, il verra que nous n'avons absolument rien [HsO12],  
 G12 ;  
 99) Allez lui dire quelque chose ! Vous verrez [HsO4:N23],G1.

Comme dans les exemples 56 et 57 où l'hypothèse s'énonce par une exclamation, la contrainte imposée par un ordre est de limiter le temps du verbe de la conséquence, qui doit indiquer l'avenir.

Le cas des syntagmes non-propositionnels est à signaler :

- 28) Avec des si, on achète Paris, mon cher [K'H5],G12 ;  
 42) Mais sans sac de couchage, on peut apporter des couvertures, surtout  
 si on a la voiture [K'H5],G12:N2,[KH12] ;  
 43) Mais, au micro, cela ne se voit pas [K'H4],Go2.

Bien qu'il ne paraisse pas y avoir de restrictions, la majorité des exemples ont une conséquence dont le verbe est au présent de l'indicatif. C'est un hasard dû au manque de représentativité du corpus :

Pour résumer, on peut dire :

- 58)  $[KHTM_{pres}]$ ,  $\left\{ \begin{array}{l} G_{mode\ indic} \left\{ \begin{array}{l} TM_{pres} \\ TM_{fut(im)} \\ TM_{futant} \end{array} \right\} \\ G_{mode\ O} \end{array} \right\}$ ,
- 58a)  $\left[ \begin{array}{l} [K'HTM_{pres}] \\ [K'HTM_{fut}] \end{array} \right] \left[ \begin{array}{l} \left\{ \begin{array}{l} G_{mode\ indic} \quad TM_{pres} \\ \quad \quad \quad TM_{fut(im)} \end{array} \right\} \\ \left\{ \begin{array}{l} G_{mode\ indic} \quad TM_{fut(im)} \\ G_{mode\ O} \end{array} \right\} \end{array} \right]$ ,
- 59)  $[K'H \ (n + 2)]$ , GX,
- 60)  $[HO]$ ,  $G_{mode\ indic} \left\{ \begin{array}{l} TM_{pres} \\ TM_{fut(im)} \end{array} \right\}$ ,
- 61)  $[HO]$ , ou GX.

### 2.6.2. HTMpassé

La protase au parfait est relativement rare :

- 109) Si vous avez fait un peu de ski, vous imaginerez facilement que c'est un doux plaisir que de descendre sur une piste glacée sans carres (M2,5),  $[KHs12]$ , G12 ;
- 110) Quand on a été pris comme ça par une panne, on se dit : mon Dieu !... (G3c, 6),  $[K'HS15CM]$ , G123 ;
- 111) Si t(u) as pas rejoint ton corps dans huit jours, il dit, j'en informe les gendarmes (PR9, 4),  $[K\bar{H}s12CTM]$ , G125 ;
- 112) Si les délégués ont pas signé, la nomination n'est pas valable (PR28, 17),  $[K\bar{H}s1]$ , G16 ;
- 103) Si j'avais su ça ! (T10, 4), KHs12.

Néanmoins, les exemples permettent de conclure que généralement le verbe au présent ou au futur de l'indicatif dans l'apodose fait appel à un verbe au parfait dans la protase, — cela pour exprimer une condition qui doit se réaliser avant que la conséquence ne s'ensuive. Dans tous les cas, il semble qu'il s'agisse d'hypothèses pures, avec cette restriction que l'apodose qui exprime une habitude risque de réduire la protase à une simple proposition temporelle :

- 22) Si tu ne me donnes pas la clef, je crie  $[K\bar{H}s123]$ , G1.

Cette proposition est ambiguë dans la mesure où elle peut s'énoncer comme la façon d'agir habituelle d'un enfant ou la réaction coutumière de tel individu emporté par une rage impuissante. Il en va de même pour

20) S'il y a cinéma, j'ai envie d'y aller (PR28, 7), [KHs2], G12:N4,

où, à la rigueur, cette phrase pourrait exprimer une habitude. Hors de son contexte; le cas suivant est semblable :

31) Mais si enfin il y a des incidents, des pannes, les dames ne savent pas les réparer, [KHso2], G12:N2.

Il en va de même pour l'emploi du participe présent :

41) J : S'il y avait quelque chose à leur apporter, il aurait fallu leur apporter le progrès technique. Oui, mais...

D : Mais c'est toujours la même chose. En supposant encore ça, mais qu'on exagère pas, qu'on les prenne pas pour nos domestiques, quoi, qu'on aille pas en faire... (M17,2), [Hs2], GO1, GO15, GO14:NX5.

114) En prenant l'express de cinq heures, on arrive à Annecy à six heures et demie, et on a un car à huit heures qui vous amènerait à temps là-haut (M24, 2), [Hs2], G145...

Sur ces exemples ambigus, nous reviendrons au prochain chapitre. Il suffit de remarquer ici qu'ils peuvent se comprendre comme phrases hypothétiques.

Nous pouvons tout dire en abrégeant ainsi :

$$62) \left\{ \begin{array}{l} [\text{KHTMpassé}] \\ [\text{H}_{(n+2)}] \end{array} \right\} \left\{ \begin{array}{l} \text{Gmode indic TMpres} \\ \text{Gmode indic TMfut(im)} \\ \text{Gmode O} \end{array} \right\}$$

### 2.6.3. HTMfut(im)

Pour exprimer le futur dans une hypothèse, Sandfeld et Brunot proposent comme verbes auxiliaires *devoir* et *aller* (Sandfeld, t. 2, 340 renchérit sur Brunot, 889). Dans notre corpus, on ne trouve pas d'exemples pour illustrer cette acception de *devoir*. Dans des pièces de théâtre, on découvre :

115) Si la pensée de ce premier mariage doit vous tourmenter, je vous considère comme un maniaque ! (Henry BERNSTEIN, *Le secret*, Paris, La Petite Illustration, 1913, acte I, scène 6, 9); [KHs12:N2], G122 ;

116) Je serai obligée de ne plus vous voir, si vous devez être aussi... pressant (Maurice DONNAY, *Les éclaircuses*, Paris, La Petite Illustration, 1913, acte III, scène 3, 289), G12:N2, [KHs12:N6].

Dans le corpus, on tombe sur un *quand* hypothétique, qui, on le sait, admet le futur :

- 117) Quand vous irez à Douai, vous irez voir la cathédrale (M14, 2), [K'Hs14], G14:N2.

Selon les suggestions faites par les grammairiens, on dirait à la place de

- 63) Si vous allez à Douai, vous irez voir la cathédrale,  
 63a) Si vous devez aller à Douai, vous irez voir la cathédrale, [KH12:N4], G14:N2, ou encore :  
 \*63b) Si vous allez aller à Douai, vous irez voir la cathédrale, cette dernière phrase étant inacceptable, à cause des contraintes sur la collocation lexicale. Le cas suivant est contraire à l'usage du locuteur cultivé :  
 \*63c) Si vous irez à Douai, vous irez voir la cathédrale.

63a, bien qu'ambigu hors de son contexte, traduit exactement l'idée de 117. Dans d'autres circonstances, on aurait pu rapprocher la même hypothèse de

- 118) Si vous devez en prendre, prenez-en une, prenez-en deux — Allez ! (MP3, 4), [KHs12:N2], GO25.

Dans ce cas, un seul sens saute aux yeux :

- 64) S'il vous en faut, prenez-en une, [KHso23], GO25.

On peut dire, en plus, que *devoir*, signifiant une obligation, est difficile à distinguer, selon des critères purement formels, du *devoir* qui remplace *aller* ou qui marque la possibilité et l'hypothèse. Aux enfants qui désirent s'emparer d'une friandise, on dirait difficilement :

- 64a) Si vous voulez en prendre, prenez-en une, prenez-en deux,  
 64b) Quand vous en prendrez, prenez-en une, prenez-en deux, [K'H12], GO25.

Les phrases se justifieraient quand même sur le plan syntaxique. Il en va de même des éventualités exprimées à l'imparfait où il s'agit de l'équivalent d'un futur dans le passé après *si* hypothétique :

- 119) Si mon ami Henri devait m'en apporter un pareil (à savoir : de cigare), j'enverrais, ce soir, une lettre d'excuses à Madame Morille (Francis de MIOMANDRE, *Écrit sur de l'eau*, Paris, Émile-Paul Frères, éd. de 1919, 14), [KHs12:N235], G123.

Ce genre d'interprétation est impossible dans le cas de :

120) Si le pylône devait être là, il serait là ! (CER1, 5), [KHs12:N4], G14.

#### 2.6.4. HTMimparf

Après l'hypothèse à l'imparfait, comme dans 120, une conséquence peut s'exprimer au mode conditionnel :

121) Si j'allais à Lyon, j'irais vous voir à Valence (M35, 2), [KHs14], G14:N24, cas qui se convertit en :

65) Si je devais aller à Lyon, j'irais vous voir à Valence, [KHs12:N4], G14:N24.

Sur le plan formel, rien ne change que la protase exprime une éventualité (122, 123) ou une hypothèse irréaliste (124, 125) :

122) Si je pouvais, j'irais plus souvent (G4a, 3), [KHs1], G1CTM ;

123) Si vous aviez besoin de quelque chose, j'irais vous le chercher (PR25, 14), [KHs12], G123 ;

124) Si c'était maintenant, j'en crèverais (M34, 9), [KHs06], G15 ;

125) Si nos papillons européens avaient une plus grosse taille, ils n'auraient rien à envier aux papillons exotiques (G16, 3), [KHs12], G123.

La conséquence, en plus, peut se présenter sous forme de question :

126) Qu'est-ce que ça pouvait faire si les gens risquaient de griller dedans ? (M28, 13), G112:N, [KHs12:N4] ;

127) Qu'est-ce qui vous passionnerait le plus, si la télévision était aussi répandue que la radio : la radio ou la télévision ? (CER12, 41), G112, [Hs165],

sous forme d'exclamation :

128) Si le tôlier avait un truc comme ça, ben, hop ! (PR13, 3), [KHs12], GE,

ou sous forme d'ordre :

129) Racontez-nous donc l'orgueil, si l'orgueil était le mieux, GO23, [KH16].

Ce dernier cas est particulièrement intéressant pour ceux qui s'attendaient à entendre :

66) Racontez-nous donc l'orgueil, si l'orgueil est le mieux,

et s'étonnent de tomber tout d'un coup sur *était*. Le phénomène serait à rapprocher des exemples :

130) Si on allait leur demander de l'argent pour construire un sana, on va nous dire : « Très bien ». (CER13, 44), [KHs14:N23], G123 ;

131) Si jamais ils se retournaient derrière eux et qu'ils vous voient, ils sont perdus (MT1, 4), [KHs124, KHs12], G16.

L'imparfait exprime une atténuation par rapport à l'expression au présent ou révèle, chez le locuteur, l'idée que l'hypothèse est irrécélle ; c'est accentué par l'emploi du plus-que-parfait.

Il est donc exact de dire que, si l'hypothèse est à l'imparfait, elle exprime ou une éventualité dont dépendrait telle conséquence ou une supposition dont la réalisation est inconcevable (p. ex. : si j'étais vous !). Sur le plan morphologique, on peut dire :

$$67) \text{ KHTMimparf, } \left\{ \begin{array}{l} \text{Gmode condit} \\ \text{Gmode indic TMimparf} \\ \text{Gmode O} \end{array} \right\}.$$

### 2.6.5. HTMpqqparf

Dans le cas où la condition s'énoncerait au plus-que-parfait, on retombe sur tout un éventail de possibilités — la déclaration :

132) S'il avait voulu se remarier, il aurait bien pu (M35, 1), [KHs12 :N2],G1,

133) S'il avait pas été comme ça, il serait pas mort (M17, 6), [KĪs16],Ī1,

et l'interrogation :

134) Si j'avais été en pleine route, loin de toute habitation, de toute agglomération, qu'est-ce que je serais devenue ? (G3d, 6), [KHs14],G11.

En théorie, ni une forme impérative ni une exclamation ne serait exclue de l'apodose, mais on en cherche en vain un exemple dans notre corpus.

L'apodose des trois exemples que nous venons de citer contient le conditionnel antérieur. Grevisse prétend qu'à sa place, l'imparfait exprime la certitude de sa réalisation, dans le cas où la condition aurait été accomplie. Les exemples que nous avons rassemblés n'affaiblissent pas son explication :

30) Si on l'avait laissé faire, il nous lisait tout Didcrot dans la soirée, [KHs122:N],G123CTM ;

135) Monsieur, si j'avais mis 200 francs tout sur tout, je touchais 6.800.000 (CER9, 1), [KHc12CM],G12.

Pour Grevisse, le conditionnel exprime l'irréel du présent et le conditionnel antérieur (éventuellement l'imparfait ici) l'irréel du passé (§ 1037, 3, Remarques 2 et 3).

Par la force des choses, les seules hypothèses qu'on peut énoncer dans ces circonstances ne se réalisent jamais :

31) S'il avait vraiment eu de la chance, lui (le beau père), il serait peut-être au même niveau que les moteurs Bernard (T9, 13), [KHs12],G14 ;

74) Si seulement ils étaient arrivés à stopper la hausse, ce serait déjà un progrès (M10, 6), [KHs14:N2], G06.

Dans une exclamation telle que :

103) Si j'avais su ça (T10, 4), KHs12,

on renchérit sur l'idée « ce qui est contraire à la réalité » que contient :

22) Si nous étions des gens polis ! (PR28, 1), KHs16.

Les deux expressions traduisent un souhait ; les deux s'opposent à l'exhortation :

136) Et si vous nous la racontiez, vous, maintenant ? (PR6,10), KHs123CTM,

exhortation qui, dans un autre contexte, pourrait se transformer en condition dont la conséquence est à la portée de l'auditeur, sans qu'elle soit énoncée. C'est ainsi qu'on comprend :

137) Ah ! si vous connaissiez quelqu'un qui puisse me rendre ma villa... (M17, 2), KHs12.

Dans un cadre pareil, ce qui paraît être une hypothèse finit parfois par exprimer plutôt une raison, p. ex. 22 dans son contexte :

22) A : Voyons, tout à l'heure, hein...

PR : Mais non, il s'agit de décider qu'on parlera les uns après les autres.

A : Ah oui ?

M : Si nous étions des gens polis !

R : Qui ? Ben, avec des femmes, c'est bien difficile ! (PR28, 1).

Toutes ces exclamations sont des hypothèses où le syntagme qui est généralement une proposition subordonnée devient en effet une phrase indépendante tout comme :

54) V : Pourvu qu'on ait du monde ! (PR28, 6), KHs12,

phrase qui, pas moins que 103, exprime un souhait.

Nous avons vu qu'une hypothèse au plus-que-parfait peut se conjuguer avec la même gamme de conséquences que l'hypothèse à l'imparfait. Nous modifions donc la règle 67 dans ce sens :

$$67) \left\{ \begin{array}{l} [\text{KHTMimparf}] \\ [ \quad \quad \text{ppparf} ] \end{array} \right\} \left\{ \begin{array}{l} \text{Gmode condit} \\ \text{Gmode indic TMimparf} \\ \text{Gmode O} \end{array} \right\}$$

Comme récapitulation, nous présentons dans le tableau II l'éventail des possibilités de combinaison d'éléments dans l'apodose, et dans le tableau III, la liste des contraintes morphologiques :



### 3. AMBIGUÏTÉ SYNTAXIQUE

Chomsky prend comme exemple d'ambiguïté syntaxique la phrase :

x) Flying planes can be dangerous,

que l'on peut interpréter comme

x1) Les avions en vol peuvent être dangereux,

x2) Voler en avion peut être dangereux,

selon qu'elle est prononcée sur une piste d'atterrissage ou lors d'une conversation de pilotes sur la navigation à basse altitude (*Aspects*, 21). Il ne s'agit pas ici de l'ambiguïté sémantique qu'on découvre, par exemple, dans

x3) He follows Marx (Katz et Fodor, 178),

où *follows* peut avoir les sens de *suivre*, *être le disciple de* et *venir après*, tandis que *Marx* peut être le philosophe, un comédien ou un simple particulier dont on aurait fait la connaissance. Pour Uhlenbeck, l'ambiguïté syntaxique est presque toujours résolue par le contexte (*Appraisal*, 9) comme le voudrait Hockett (*Course*, 153, 200, 214, 254). Elle subsiste néanmoins ; Ruwet explique très bien comment la résoudre (*Introduction*, 57, 151, 373-376) et Agricola y a consacré sa précieuse étude.

Dans les exemples cités, les phrases sont ambiguës par rapport à la grammaire qui les engendre du simple fait que différentes représentations taxinomiques correspondent aux différentes façons d'interpréter les exemples. Dans la première interprétation de x, *flying* en tant qu'adjectif fait partie du sujet grammatical : *les avions en vol* (x1) ; après, *flying* a une fonction grammaticale différente en tant que gérondif régissant *planes* (complément d'objet direct), une origine différente dans le schéma génératif et, malgré l'identité phonologique, une tout autre signification.

Les neuf interprétations de x3 dépendent uniquement de la composante sémantique ; sur le plan syntaxique, tous les énoncés qui se réalisent phonologiquement en x3 sont identiques aussi quant à

leur origine. Nous n'entrons pas dans le détail de la théorie transformationnelle de la composante sémantique (1). Nous n'examinons ici que les ambiguïtés syntaxiques des propositions de notre corpus.

### 3.1. RÔLE DU CONTEXTE POUR RÉSOUDRE L'AMBIGUÏTÉ H/TEMPOREL

On doit avoir recours au contexte pour résoudre l'ambiguïté syntaxique de

22) Si tu ne me donnes pas la clef, je crie, [K $\bar{H}$ 123], G1.

Comme pour

12) Il pleuvait, il fallait laisser le courant,

la proposition équivaudrait, d'après son contexte, à

22a) A moins que tu ne me donnes la clef, je crie, [K'H123], G1, ou

22b) Quand tu ne me donnes pas la clef, je crie, [K'H123], G1.

Dans 22b, c'est un fait habituel qu'on exprime plutôt qu'une hypothèse. On ne peut savoir que d'après le facteur contextuel

71) F  $\rightarrow$  Une fois ça a été affiché juste deux ou trois heures avant, comment interpréter

20) S'il y a cinéma, j'ai envie d'y aller, [KH02], G12:N4.

Dans ce cas, le seul sens convenable de ce syntagme ambigu est

72) Quand il y a cinéma, j'ai envie d'y aller,

alors que si la phrase était isolée, on aurait pu comprendre :

72a) Au cas où il y aurait cinéma, j'ai envie d'y aller, ou

72b) A condition qu'il y ait cinéma, j'ai envie d'y aller, ou

72c) A condition qu'il y aura cinéma, j'aurai envie d'y aller.

(1) Katz et Fodor ont proposé une première esquisse insuffisante ; Katz et Postal l'ont améliorée, et plus récemment CHOMSKY, 60, 404-405 [135-136] et 61, 50-51 donne une bonne vue d'ensemble. Les contributions les plus importantes sont celles de KATZ, 185 et *Recent Issues in Semantic Theory* et CHOMSKY, 62. Chomsky fait le point : « Observe that I might well have been mistaken in the preceding remarks in assuming that the topics discussed belong to syntax rather than to the semantic component of a grammar, or to some domain in which semantic and syntactic rules interpenetrate. The issues are too clouded for us to be able to say that this is an empirical question, as matters now stand ; but when they are sharpened, we may find that an empirical question can be posed » 61, 50.

Le contexte résout le problème de la valeur de

30) Mais si enfin il y a des incidents, des pannes, les dames ne savent pas les réparer, [KH02], G12:N2,

dans le sens contraire. Le contexte :

31) F → On sait conduire, mais on n'est pas mécanicien malgré ça,

fait que 30 devrait s'interpréter

30a) Au cas où il y aurait des incidents, des pannes, les dames ne savent pas les réparer.

La présence d'un syntagme hypothétique non propositionnel n'y change rien :

55) Pompidou retraité, pensez-vous que Poher va lui succéder à la présidence? [Hs mode part],GI134.

Seul le contexte peut montrer la nature du lien entre les deux propositions constitutives, et indiquer s'il s'agit de syntagmes temporels ou hypothétiques. Dans notre cas, si on ne peut avoir recours au contexte, on devra dire qu'il n'y a pas de rapport logique évident entre les deux syntagmes constituants et que *Pompidou retraité* pourrait être un syntagme temporel.

Comme nous l'avons vu (0.2), l'unité de base de notre examen est le syntagme dont les constituants auraient des fonctions complémentaires. Dans le cas des syntagmes hypothétiques, la condition et la conséquence, qu'elles s'expriment dans des phrases ou des propositions apparemment indépendantes ou non, sont dès l'origine en relation l'une avec l'autre. Cette relation a déjà fait l'objet d'une analyse au premier chapitre et s'exprime généralement par l'intonation, quand les autres liens syntaxiques font défaut. C'est le cas de

9) Oh, ce serait le mien, ce serait pareil (PR27, 5), [Hso6],Go6 ;

11) Vous voulez travailler? Je vais la garder des yeux, [Hs112:N],G125 ;

12) Il pleuvait, il fallait laisser le courant, [Hso],Go2:N2.

Abstraction faite de l'opposition d'intonation, il s'agit de savoir si une seule dérivation mène à ces différents syntagmes ou plusieurs.

Nous parlons de dérivations, car on peut considérer que les différents énoncés sont engendrés par la réalisation successive de diverses expressions. Ainsi

1) KH, (alors) G

peut subir la transformation de l'équation 37)  $\text{HG} \longleftrightarrow \text{GH}$  pour intervertir l'ordre des principaux éléments :

1a) **G, KH**

On arrive même à combiner les hypothèses entre elles par les règles :

48) **H (ou H'), G (ou G')**.

49) **Si HG ; sinon G'**.

D'après les tableaux I, II et III, on sait quelles sont les réalisations possibles des **H** et des **G**. Dans notre premier chapitre, nous avons signalé plusieurs substituts de *si* et *sinon*. Il en résulte que toute formule retenue dans les exemples tirés du corpus pourrait être engendrée par une série de règles de grammaire dont l'ordre d'application déterminerait en quelque sorte le sens.

Notre propos n'étant pas d'analyser la proposition nucléaire (voir Langacker, Ruwet, *Introduction*, Roulet, *Syntaxe*), notons simplement qu'une proposition nucléaire, p. ex. **Ho** ou **Go2 :N2**, peut dans le cadre de **1**, devenir :

73) **Si Ho, (alors) Go2:N2.**

En réalisant l'expression 67, on peut mettre le verbe à l'imparfait de l'indicatif dans les deux propositions (tableau III) pour aboutir à 74 (2).

74) S'il pleuvait, (alors) il fallait laisser le courant,

12) Il pleuvait, il fallait laisser le courant.

Dans les syntagmes **HG**, il est loisible d'omettre la conjonction et d'interpréter le **K** par l'intonation caractéristique suivie de la virgule-charnière, mais non après l'application de l'opération miroir,— ce qui fait qu'on peut récrire 74 sous la forme 12.

Cependant, hors de son contexte, cet exemple est ambigu. Dans le cas où il s'agirait d'un lien purement temporel entre les deux syntagmes constitutifs, le résultat serait

74a) Quand il pleuvait, il fallait laisser le courant,

(2) Quand on engendre : *Si il pleuvait* et des phrases de ce genre, une règle sur l'élision (SCHANE, 275, 125-126) ferait disparaître le *i* de *si* pour donner *s'il pleuvait*.

ce qui pourrait, aux mêmes conditions qu'en 74, s'abrégé en 12. C'est le lien entre les deux syntagmes de départ qui détermine l'évolution d'une telle phrase et en précise le sens. S'il en est ainsi pour le locuteur qui engendre la phrase, son auditeur doit, au moins implicitement, procéder en sens inverse pour en comprendre le sens. Bien que toute phrase syntaxiquement ambiguë ne soit pas de ce fait équivoque pour l'auditeur, il reste vrai que dans beaucoup de cas, il est nécessaire d'avoir recours à un facteur contextuel pour trancher entre les interprétations possibles. L'auditeur n'est pas forcément linguiste et dans notre cas comprendrait qu'il s'agit d'une discussion sur les défauts d'une installation électrique, qui relie dans l'esprit des participants l'antécédent et la conséquence.

### 3.2. L'AMBIGUÏTÉ H/CAUSAL

Un syntagme en *si* marque quelquefois une concession ou une opposition :

- y) Si ce n'est pas grand, c'est très compliqué (Jules LEMAÎTRE, *Mariage blanc*, Paris, Calmann Lévy, 1891, acte 1, scène 4, cité par Grevisse, § 1039).

La relation entre les deux propositions constitutives est tout autre que la relation entre un antécédent et sa conséquence, ce qui fait de notre exemple

- 9) Oh, ce serait le mien, ce serait pareil, [Ho6],Go6,

un cas à examiner de plus près à cause de l'ambiguïté syntaxique de la tournure. D'après 67 et 68 (tableau III), 9 aurait pu prendre la forme :

75a) Oh, si c'était le mien, c'était pareil,  
ce qui correspond à une formule de base qui pourrait engendrer des concessions aussi bien que des hypothèses :

- 75) Si c'est X, c'est Y.

Les dérivations possibles :

- 75b) Si c'était petit, c'était très compliqué,  
75c) Malgré que ce soit petit, c'était très compliqué, ou  
75d) Bien que ce soit petit, c'était très compliqué,

sont à comparer avec 75a et les formes suivantes :

- 75e) Malgré que ce soit le mien, c'était pareil, et  
 75f) Bien que ce soit le mien, c'était pareil.

Dans la mesure où 75e et 75f correspondent à 75a, cette dernière phrase est ambiguë sur le plan syntaxique, alors que 9 ne semble pas l'être. On conclut que 75 est ambigu au présent et à l'imparfait, mais non au conditionnel, à moins, bien entendu, qu'il y ait un lien logique ou sémantique évident entre les deux constituants.

### 3.3. L'AMBIGUÏTÉ H/SUBSTANTIF

Il est assez commun de trouver une proposition substantive en *si* :

- z) Vous vous rendez compte un peu si ça coûte cher (L1, 7), N123.

Quand on a donc

- 29) C'est bien si vous vous plaisez en Angleterre (G20, 1), G06,[KH124],

seul le contexte révèle s'il s'agit d'une proposition substantive ou non. Dans cette conversation, une infirmière en Angleterre parle de sa carrière et son interlocutrice trouve que c'est bien. Le syntagme comme tel est syntaxiquement ambigu en raison de l'identification de *ce* avec la carrière ou avec la proposition en *si* : cela n'affecte guère le plan sémantique.

On pourrait penser que tout verbe de déclaration, d'interrogation ou marquant un état d'âme introduirait une proposition substantive quand il est suivi de *si*. Considérons :

- 24) Tu penses si j'étais contente !

Si au lieu de *penses*, on avait eu quelque autre verbe (sauf *parles* bien sûr), il s'agirait en effet d'une proposition substantive. Peut-on parler ici d'ambiguïté syntaxique ? Dans la mesure où *tu penses*, *tu parles*, (*vous*) *pensez*, etc. se présentent comme locutions figées, il semblerait que leur signification habituelle ait disparu en faveur d'une espèce de syntème, mettant en relief une proposition principale. C'est ainsi que nous avons traité 24 comme une sorte d'exclamation apparentée aux hypothétiques. Dans le cas contraire, on n'aurait qu'à noter avec Galichet et Leriche (85) qu'il s'agit exceptionnellement d'une proposition indépendante.

### 3.4. AMBIGUÏTÉ H/RAISON

Il peut arriver qu'un syntagme en *si* exprime le motif de ce qui est dit dans la proposition principale :

- q) Est-ce que vous avez éprouvé beaucoup de difficultés, — ou bien non si vous êtes là depuis trente ans, — pour vous loger ?

Il s'agit encore une fois d'une ambiguïté syntaxique, car on aurait pu formuler une phrase hypothétique à partir du même schéma syntaxique de base : 76) NI12 — (KN'14CTM) — 4 :72 (les tirets indiquent l'incidence du syntagme (KN'14CTM). Une proposition en **KN'** serait enchâssée dans la principale, et selon son découpage, serait une causale comme **q** ou une hypothétique comme

- 76a) Est-ce que vous avez fait beaucoup de progrès ou bien non, — si vous êtes là depuis trente ans, — pour vous reconforter ?

Dans ce cas, le lien antécédent/conséquent s'établit entre les deux syntagmes dont le second est un segment incident comme les locutions de 33, 44 et 45 (voir tableau IV).

### 3.5. SUPPOSITION DE SAINT-JACQUES

La phrase proposée par Saint-Jacques (29)

- 19) Il y a de la bière dans le frigidaire, si tu as soif,

est du type que MM. Le Bidois (562) considèrent comme ne contenant pas de conséquence en bonne et due forme. Cela ne signifie pas qu'il ne s'agit pas ici d'une hypothèse, mais le manque de rapport direct d'antécédent à conséquence donne lieu à des interprétations diverses, selon le contexte. Même si on cherche à compléter la phrase en disant :

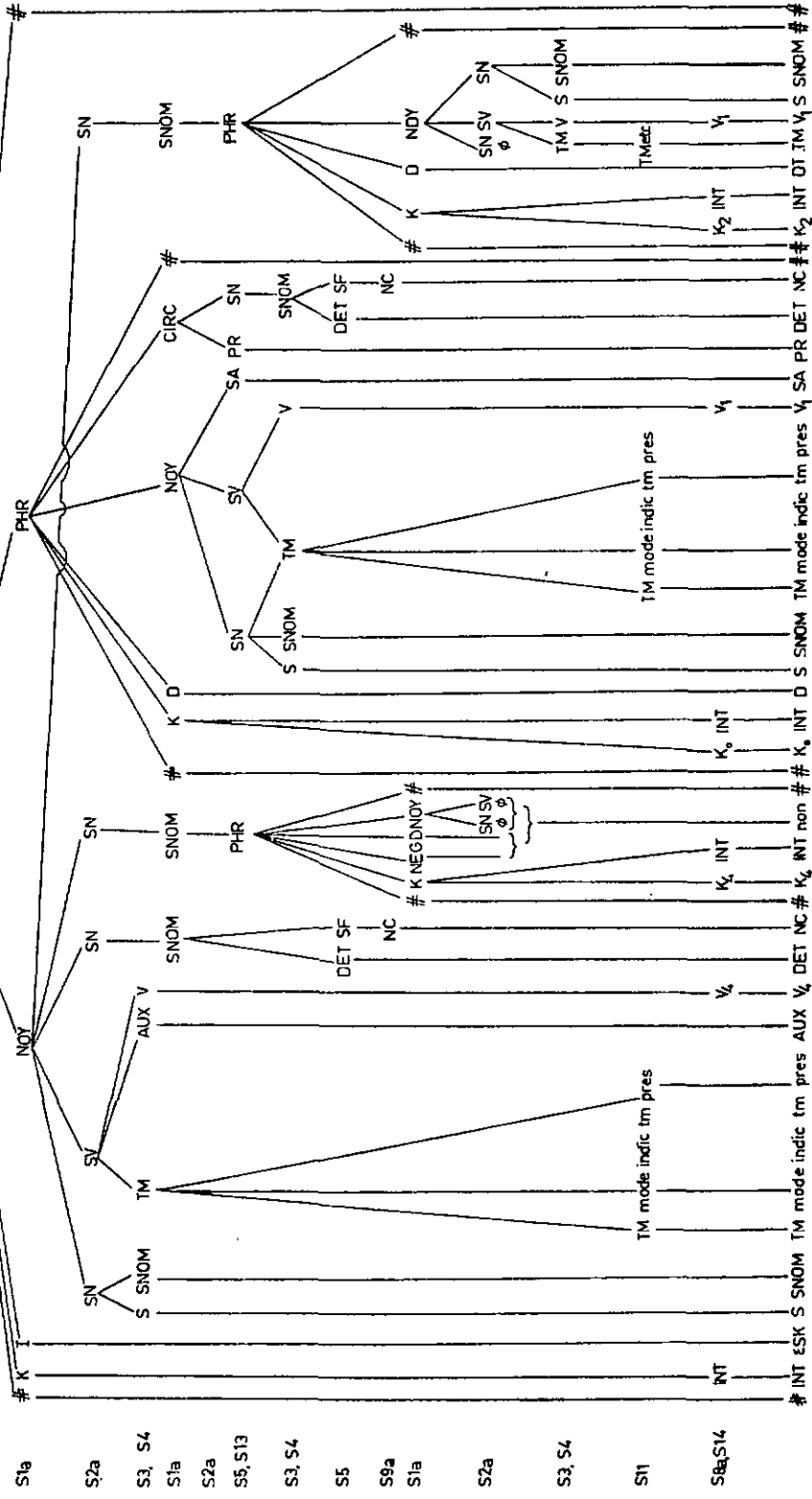
- 25) Il y a de la bière dans le frigidaire ; prends-en si tu as soif, on n'évite pas complètement l'ambiguïté, mais on la fait porter plus précisément sur

- 25a) Prends-en si tu as soif,

ou, par l'opération miroir :

- 26) Si tu as soif, (alors) prends-en.

PHRASE HYPOTHÉTIQUE



- S1a
- S2a
- S3, S4
- S1a
- S2a
- S5, S13
- S3, S4
- S5
- S9a
- S1a
- S2a
- S3, S4
- S11
- S8a, S14



Si on peut dire :

24) Tu as soif? Il y a de la bière dans le frigidaire,

on peut aussi créer la phrase :

24a) Tu as soif? (Alors) prends-en,

mais cela ne change rien au problème fondamental, qui est de savoir comment différencier les phrases précédentes de l'interprétation :

28) Quand tu auras soif, prends-en,

qui paraît exprimer une relation de syntagme temporel à syntagme principal, comme si on disait :

28a) A cinq heures, prends-en.

Le modèle de base 1) **KH**, (alors) **G**, donne lieu à des phrases ambiguës sur le plan syntaxique. Si la relation entre les syntagmes n'est pas de condition à conditionné, le contexte peut aider à écarter l'équivoque, mais le moyen le plus sûr est la syntaxe transformationnelle. Nous n'avons pas considéré les phrases intentionnellement ambiguës, dont il n'y a pas d'exemples parmi les hypothétiques du corpus du français fondamental.

La grammaire tagmémique ne peut qu'indiquer que telle case est remplie d'une forme qui pourrait avoir plus d'une fonction ; elle ne résout pas l'ambiguïté. Le connectif *alors* qui est facultatif dans le schéma, bien qu'il soit à l'origine un adverbe temporel, serait utilisé dans ces cas-ci comme équivalent de *dans ces conditions*. En son absence, le facteur contextuel (**F**) permet de lever partiellement l'ambiguïté. La clef de l'interprétation sémantique de la phrase est de combiner l'apport lexical des éléments constitutifs avec la syntaxe comprise comme système capable d'engendrer des phrases, en y associant une description structurale qui détermine la phrase de façon univoque (Chomsky et Miller, 32). La grammaire transformationnelle nous permettra de distinguer d'une façon efficace entre 26 et 28, qui peuvent l'un et l'autre provenir de

1) **KH**, (alors) **G**,

1a) **TMN**, **N'**,

où **K** et **TM** peuvent se réaliser indifféremment *si, quand, du moment que, que...*

## 4. TRANSFORMATIONS OBLIGATOIRES

Dans la phrase hypothétique conditionnelle :

1) KH, (alors) G,

nous distinguons deux syntagmes H et G en relation complémentaire : antécédent/conséquence. On pourrait représenter ce fait ainsi :



ou, pour généraliser encore à partir de la forme canonique :

1c). PHRASE HYPOTHÉTIQUE COMPLEXE → KH, (alors) G.

Il s'agit simplement d'une formule générale et non d'une règle de réécriture comprise dans la base d'une grammaire générative transformationnelle. La relation essentielle entre la protase et l'apodose ne s'indique pas toujours de la même façon à la surface : le connectif K par K' (locutions ou conjonctions même apparemment temporelles), par l'intonation seule suivie de la pause que représente la virgule-charnière de la langue écrite, soit que la protase s'exprime par une question rhétorique, un ordre ou une exclamation, soit que la déclaration s'exprime au conditionnel ou à l'imparfait de l'indicatif, ou encore que la proposition hypothétique s'incarne dans une relative hypothétique ou quelque autre substitut non propositionnel.

Pour les bi-conditionnelles :

20) G si et seulement si H,

les possibilités ne sont pas si nombreuses, mais le connectif *si et seulement si* est souvent remplacé par autre chose. L'ensemble des règles des constituants et des transformations obligatoires permettraient la réalisation de telle combinaison de suites non terminales dont les éléments seraient mis en ordre, pour permettre l'application des règles morphologiques et phonologiques aux lexèmes choisis et pour aboutir à une phrase complexe hypothétique.

Nous étudions donc les transformations obligatoires au niveau

propositionnel. Celles-ci transposent les éléments provenant de l'application des règles syntagmatiques de la base pour aboutir à des phrases grammaticales et acceptables, alors que les transformations facultatives traitées au chapitre suivant appliqueront aux suites dérivées des remaniements d'ordre plutôt stylistique.

#### 4.1. GÉNÉRATION DES PROPOSITIONS TYPES

Roulet, dans la première des règles syntagmatiques, prévoit qu'une phrase simple a la forme :

$$S1 \text{ PHR} \rightarrow (\text{NEG}) \left\{ \begin{array}{c} \text{D} \\ \text{I} \\ \text{O} \\ \text{E} \end{array} \right\} \text{NOY} (\text{CIRC}) (\text{PHR})$$

où (PHR) est vide (Roulet, *Syntaxe*, 130, 137). Les éléments entre parenthèses sont facultatifs et nous ne cherchons pas ici à étudier (CIRC). Pour permettre à un automate de reconnaître le début et la fin de chaque syntagme et pour résoudre le problème que posent les charnières, nous modifions ainsi la première règle :

$$S1a \text{ PHR} \rightarrow \# \text{K} (\text{NEG}) \left\{ \begin{array}{c} \text{D} \\ \text{I} \\ \text{O} \\ \text{E} \end{array} \right\} \text{NOY} (\text{CIRC}) (\text{PHR}) \#.$$

Le K n'est pas facultatif, mais sera supprimé ou remplacé dans les quelques genres de cas où il ne se fait pas sentir à la surface. Dans une phrase hypothétique complexe, ce sera (PHR) qui aboutira à la protase. Il nous semble plus commode dans la règle S2 d'indiquer le caractère facultatif des prépositions et la possibilité de les insérer même après SA :

$$S2 \text{ NOY} \rightarrow \text{SN} + \text{SV} \left\{ \begin{array}{l} (\text{SN}) (\text{PR} + \text{SN}) (\text{PR} + \text{SN}) \\ (\text{SA}) \end{array} \right\} \text{chez Roulet}$$

$$S2a \text{ NOY} \rightarrow \text{SN} \text{SV} \left( \left\{ \begin{array}{c} \text{SN} \\ \text{SA} \end{array} \right\} \right) \left( (\text{PR})\text{SN} \right) \left( (\text{PR})\text{SN} \right) \text{chez nous } (1).$$

Nous prenons les règles syntagmatiques S3, S4, S5 et S10 de l'ouvrage de Roulet en laissant de côté la règle S6 qui ne nous concerne

(1) On indique que ((PR)SN) peut se trouver après SA. Les réalisations de SSNOM, PSNOM, QSNOM peuvent provenir directement du lexique, — ce qui fait que ces éléments ne sont pas développés par la suite.

pas. Dans la règle S7, nous indiquons sans les préciser les éléments qui entourent l'adjectif :

S7a SAdj  $\rightarrow$  XAY.

Chomsky (*Structures*, 76-77) numérotait les symboles V (verbe) pour les distinguer dans les règles de réécriture. Si nous les différencions ici, c'est dans le même esprit que Roulet (*Syntaxe*, 143-144) qui divise les auxiliaires (AUX) en deux groupes : *avoir* et *être* (AE) et *aller* et *venir de* (AV). McCawley (*Semantics*, 152, 163-164) doit distinguer des verbes pour appliquer des transformations différentes aux suites qui les contiennent. A cause de certaines contraintes lexicales dont nous sommes obligé de rendre compte, nous distinguons certaines classes de verbes et de charnières dans les règles S8a et S14 avant de renvoyer au lexique par les procédés empruntés à Chomsky (*Aspects*, 86-87, 111, 142, 164-170) :

$$\begin{array}{l} \text{S8a V} \rightarrow \left\{ \begin{array}{c} V_0 \\ V_1 \\ V_2 \\ V_3 \\ V_4 \end{array} \right\} \\ \\ \text{S14 K} \rightarrow \left( \left\{ \begin{array}{c} K_0 \\ K_1 \\ K_2 \\ K_3 \\ K_4 \\ L \\ \text{SADV} \end{array} \right\} \right) \text{INT} \end{array}$$

La nouvelle forme de la règle S9 provient d'une constatation : il y a trois catégories de mots qui peuvent jouer le rôle de SF :

$$\text{S9a SF} \rightarrow \left\{ \begin{array}{c} \text{NC} \\ \text{A} \\ \text{V mode inf} \end{array} \right\}$$

Les règles S11 et S12 résument le contenu du tableau III :

$$\text{S11 TM} \rightarrow \left\{ \begin{array}{c} \text{mode indic} \\ \text{mode subj} \\ \text{mode O} \\ \text{mode inf} \\ \text{mode part} \end{array} \right\} \left\{ \begin{array}{c} \text{tm pres} \\ \text{tm imparf} \\ \text{tm passé} \\ \text{tm pparf} \\ \text{tm fut(im)} \\ \text{tm futant} \end{array} \right\}$$

$$S12 \text{ mode } O \rightarrow \left\{ \begin{array}{l} O_{\text{imper}} \\ O_{\text{indic}} \\ O_{\text{inf}} \\ O_{\text{subj}} \end{array} \right\}$$

Les éléments non nucléaires sont de peu d'intérêt pour nous, mais nous proposons néanmoins la règle :

$$S13 \text{ CIRC} \rightarrow \left\{ \begin{array}{l} (K) \text{ SN} \\ \text{SADV} \\ \text{PHR} \end{array} \right\}$$

Tous les éléments pré-terminaux sont renvoyés au lexique par des règles du genre S10. Voir Botha, *The Function of the Lexicon*.

#### 4.1.1. T19 : *inf* — SYNTAGMES INFINITIFS

Sous la forme la plus simple, la proposition hypothétique est un syntagme indépendant, une proposition principale qui exprime un souhait ou une hypothèse complétée par le contexte. Dans le corpus, nous trouvons par exemple :

104) Si vous voulez vous approcher un petit peu !

que nous avons analysé **KH12 :N2CM**. La phrase est dérivée ainsi :

# K D NOY # (S1a)  
 # K D SN SV SN # (S2a)  
 # K D SN TM V SN # (S3)  
 # K D S SNOM TM V SNOM # (S4)  
 # K D S SNOM TM V PHR # (S5)  
 # K D S SNOM TM V<sub>3</sub> PHR # (S8a)  
 # K D S SNOM mode indic tm pres V<sub>3</sub> PHR # (S11)  
 # K<sub>0</sub> INT D S SNOM mode indic tm pres V<sub>3</sub> PHR # (S14)  
 # X # K D NOY CIRC # # (S1a) où X = tout sauf PHR  
 # X # K D SN SV SN CIRC # # (S2a)  
 # X # K D SN TM V SN CIRC # # (S3)  
 # X # K D S SNOM TM V S SNOM CIRC # # (S4)  
 # X # K D S SNOM TM V<sub>1</sub> S SNOM CIRC # # (S8a)  
 # X # K D S SNOM mode indic tm pres V<sub>1</sub> S SNOM CIRC # #  
 (S11)  
 # X # K D S SNOM mode indic tm pres V<sub>1</sub> S SNOM SN # # (S13)  
 # X # INT D S SNOM mode indic tm pres V<sub>1</sub> S SNOM SN # # (S14)  
 # Si D vous voulez # D vous approchez vous un petit peu # #.

Nous voyons donc que ce que nous avons noté par N dans notre première analyse doit être le résultat de l'application d'une ou de plusieurs règles transformationnelles. Nous apportons comme

TABLEAU V : RÈGLES CATÉGORIELLES DE LA BASE

$$S1a \quad PHR \rightarrow \# K (NEG) \begin{Bmatrix} D \\ I \\ O \\ E \end{Bmatrix} NOY (CIRC) (PHR) \#$$

$$S2a \quad NOY \rightarrow SN \, SV \left( \begin{Bmatrix} SN \\ SA \end{Bmatrix} \right) \left( (PR)SN \right) \left( (PR)SN \right)$$

$$S3 \quad SV \rightarrow TM (AUX) \, V (PAS)$$

$$S4 \quad \begin{bmatrix} SN \\ SA \end{bmatrix} \rightarrow \left( \begin{Bmatrix} P \\ Q \\ S \end{Bmatrix} \right) \begin{bmatrix} SNOM \\ SADJ \end{bmatrix}$$

$$S5 \quad SNOM \rightarrow \begin{Bmatrix} DET \, SF \\ NP \\ PHR \end{Bmatrix}$$

$$S7a \quad SADJ \rightarrow XAY$$

$$S8a \quad V \rightarrow \begin{Bmatrix} V_0 \\ V_1 \\ V_2 \\ V_3 \\ V_4 \end{Bmatrix}$$

$$S9a \quad SF \rightarrow \begin{Bmatrix} NC \\ A \\ V_{mode \, inf} \end{Bmatrix}$$

$$S10 \quad A \rightarrow \Delta$$

$$S11 \quad TM \rightarrow \begin{Bmatrix} mode \, indic \\ mode \, subj \\ mode \, O \\ mode \, inf \\ mode \, part \end{Bmatrix} \begin{Bmatrix} tm \, pres \\ tm \, imparf \\ tm \, passé \\ tm \, pparf \\ tm \, fut(im) \\ tm \, futant \end{Bmatrix} \quad \text{Voir tableau III}$$

$$S12 \quad mode \, O \rightarrow \begin{Bmatrix} Oimper \\ Oindic \\ Oinf \\ Osubj \end{Bmatrix}$$

$$S13 \quad CIRC \rightarrow \begin{Bmatrix} (K) \, SN \\ SADV \\ PHR \end{Bmatrix}$$

$$S14 \quad K \rightarrow \left( \begin{Bmatrix} K_0 \\ K_1 \\ K_2 \\ K_3 \\ K_4 \\ L \\ SADV \end{Bmatrix} \right) \text{INT}$$

complément aux règles de Roulet (*Syntaxe*, 137-152) les transformations portant sur les phrases complexes qui s'appliquent toutes dans l'ordre donné avant celles qui concernent les propositions nucléaires. La transformation 19 s'énonce ainsi :

#, B, W, SN, mode indic, X, #, M, Y, SN, mode indic, Z, #, #  
 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14

⇒ 1, 2, 3, 4, 5, ø, ø, 8, 9, ø, mode inf, 12 + 6, ø, 14  
 où 4 = 10 (McCawley, 136-137 : même individu)

A la disparition de 7 et 10, on n'a qu'un seul énoncé.

Dans la suite engendrée par la transformation 19, le renvoi au lexique après l'application des règles syntagmatiques de la base introduit les restrictions qui s'imposent dans le choix des monèmes et détermine, selon le cas, l'insertion ou la non-insertion d'une préposition. Avec toutes les prépositions sauf une, le verbe ou son auxiliaire sera à l'infinitif. Avec *en*, on sera forcé d'utiliser la forme participiale correspondante, — ce qui donne les possibilités suivantes :

(PR) Vmode inf tm pres  
 AEmode inf tm pres Vmode part tm passé (voix active)  
 AVmode inf tm pres Vmode inf tm pres  
 Vmode inf tm pres etc. PAS (voix passive) (\*)  
*en* Vmode part tm pres etc.

On change ainsi

77) Ko INT D vous approchez-vous un petit peu  
 par la transformation 19 en

77a) INT D approchez-vous un petit peu.

A la transformation 13 de Roulet, il faudrait ajouter la condition :  
 où si 4 = mode inf pour qu'on puisse l'appliquer ici :

T13) X, (SN), (N), TM, Y, (PR), S, {<sup>SNOM</sup><sub>SADJ</sub>}, (PR, S, SNOM), Z ⇒  
 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12  
 1, 2, 3, 6+7+8+9+10+11+4, 5, ø, ø, ø, ø, ø, ø, 12  
 si 2+3 ≠ ø ou 5 = ...VOI...

(2) POTTIER, 251, suit Guillaume pour réunir la voix passive et les formules : SNOM ÊTRE ATTRIBUT dans la même voix *attributive*. Ici, il faut remarquer que la voix passive est le résultat d'une transformation et ne concerne donc pas une règle syntagmatique.

dont proviendrait :

77b) INT D vous approcher un petit peu.

Puisque les règles S1a, S5 et S13 sont récursives sans limitation, on pourrait théoriquement continuer à l'infini d'enchâsser un syntagme après l'autre dans le cadre (PHR) facultatif. Cela peut s'imaginer même en se bornant à la transformation 19 :

78a) # Si INT D vous devez (PHR) #

78b) # Si INT D vous devez # Ko INT D vous essayez quelquefois (PHR) ##

78c) # Si INT D vous devez # Ko INT D vous essayez quelquefois (77b) ##

78d) # Si INT D vous devez INT D essayer quelquefois INT D vous approcher un petit peu # (3). (par T19)

Une contrainte lexicale à signaler est que les expressions du type *tu penses* et *tu parles* au sens 2 bloquent l'application de T19 — c'est son acception par exemple dans la phrase 24 (l. 2).

On peut ainsi distinguer

79a) Tu penses être content — et

79b) Tu penses si tu es content.

Dans 79a, *tu penses* a son sens habituel : *avoir pour opinion*, alors que dans 79b, *tu penses* a un second sens affaibli apparenté à *imaginer*, *supposer*, *s'en douter*. C'est dans ce sens qu'on pourrait mettre 79b dans la bouche de Panglosse quand il explique l'optimisme à Candide. Naturellement, dans la plupart des cas, *tu penses* au sens 2 est suivi d'une proposition à la première ou à la troisième personne. Loin d'imposer des contraintes, *tu penses* au sens 1 peut agir comme *vous devez* dans 78 :

79) # Ko INT D tu penses (PHR) #

79c) # Ko INT D tu penses # Ko INT tu dois (PHR) # #

79d) # Ko INT D tu penses # Ko INT D tu dois # Ko INT D tu arrives à (PHR) # # #

(3) Il est manifeste que sur le plan des *performances*, on ne peut pas continuer ainsi sans embrouiller l'auditeur. Dans les hypothétiques, il faudrait introduire une règle de clôture qui rendrait inapplicable la transformation, une fois achevée la production de l'apodose si elle devait être formulée.

79e) # Ko INT D tu penses # Ko INT D tu dois # Ko INT  
D tu arrives à # Ko INT D tu es content # # # #

79f) # INT D tu penses INT D devoir INT D arriver à INT D  
être content #.

La forme la plus courante de l'hypothèse qui exprime un souhait se construit à l'imparfait de l'indicatif ou, dans l'irréel, au plus-que-parfait :

22) Si nous étions des gens polis !

103) Si j'avais su ça !

La dérivation de 22 est intéressante en ceci que la règle S8a y insère un verbe de la classe restreinte  $V_2$  suivi d'un attribut grammatical, alors que 103 fait appel à un verbe de la classe  $V_1$  régissant un complément d'un autre genre.

Le fait que *T19:inf* est applicable uniquement quand le sujet grammatical des deux syntagmes est identique est une raison de plus pourquoi 7 et 24 ne sont pas comparables.

Bien que 22 et 103 ne fassent pas appel à *T19:inf*, rien n'empêche de le faire :

80) # Si D ils devaient # Ko INT D ils arrivaient à # Ko INT  
D ils pouvaient # Ko INT D ils en faisaient une maladie  
au moins # # # #.

Par *T19:inf*, on obtient

80a) Si D ils devaient INT D arriver à INT D pouvoir INT D  
en faire une maladie au moins

mais, en prenant moins de syntagmes, nous aurions pu nous contenter de

137) S'ils pouvaient au moins en faire une maladie (M35, 7), **KH12:**  
**N25CM.**

La seule contrainte concevable est de l'ordre des performances des interlocuteurs où, par exemple, une limite à la récursivité serait imposée par la mémoire immédiate de l'auditeur.

Une hypothèse semblable fait dépendre la conséquence du contexte :

102) Si on doit s'occuper de ce qu'un professeur n'a pas dit (M6, 2),  
**KHs12:N25,**

cas où un geste de découragement équivaut à

81) On ne réussira jamais !

Ici ce *doit* exprime une obligation et ne correspond pas simplement à *aller*, constituant du temps du verbe qui indique le futur immédiat. Le syntagme qui le suit est donc le résultat de la substitution de (PHR) à la place de SNOM dans

- 82) # Si D on doit SNOM #                    S1a, S2a, S3, S4  
 82a) # Si D on doit (PHR) #                    S5  
 82b) # Si D on doit # Ko INT D on occupe se de SNOM  
       # #    S1a, S2a, S3, S4  
 82c) # Si D on doit # Ko INT D on occupe se de (PHR)  
       # #    S5  
 82d) # Si D on doit # KO INT D on occupe se de # Ko  
       , INT D un professeur n'a pas dit SNOM # # #  
   S1a, S2a, S3, S4.

Dans ce dernier cas, le *ne... pas...* sera toujours représenté NEG, mais nous simplifions ici pour insister sur autre chose : c'est que la transformation 19 peut s'appliquer pour souder les deux éléments de 82b en une seule phrase, mais non pour intégrer le troisième segment de 82d dans la phrase. Par *T19:inf* on a

82e) # Si D on doit INT D occuper se de # Ko INT D un professeur n'a pas dit # #,

après quoi, on ne peut faire disparaître les limites de syntagme que par *T20* : *ce Qu* (voir Gross, *Grammaire transformationnelle*, 92-94).

#### 4.1.2. *T20* : - *ce Qu*\*

#, B, W, SN, SV, (SN), ((PR)SN), ((PR)SN), X, #, M, Y, SN, SV,  
 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14  
 (SN), ((PR)SN), ((PR)SN), Z, #, # =>  
 15 16 17 18 19 20

1, 2, 3; (4), 5, (6), (7), (8), 9 +  $\begin{Bmatrix} 4 \\ 6 \\ 7 \\ 8 \end{Bmatrix}$  + ce, ø, Qu +  $\begin{Bmatrix} 13 \\ 15 \\ 16 \\ 17 \end{Bmatrix}$  + 11, 12, (13),  
 14, (15), (16),  
 (17), 18, ø, 20

où chaque élément ne peut paraître qu'une seule fois.

Quand on soumet 82e à cette transformation, les éléments 7, 8, 9,

16, 17, 18 ne paraissent pas ; le (SN) en 6<sup>e</sup> position est absorbé par *ce* et le (SN) en 15<sup>e</sup> position par *Qu* pour produire :

82f) # Si INT D on doit INT D occuper se de ce Qu INT D  
un professeur n'a pas dit #.

Une règle morphologique traduit *Qu* par *qu'* pour aboutir à 102 après l'effacement des D et l'application du schéma intonatif qui convient (4).

#### 4.1.3. T21 : K\*

Un autre genre d'insertion de syntagme se présente dans :

92) Si vous dites qu'ils sont pas amateurs ou qu'ils n'y connaissent rien !  
KHs12:Ñ16K'Ñ124,

cas typique de la proposition substantive. Comme auparavant, la conséquence est facile à deviner :

83) GF → La clientèle s'en ira définitivement  
(voir Renchon, *Si*, 184-185). Pour incorporer le syntagme

84) Ils (ne) sont pas amateurs ou ils n'y connaissent rien,  
réalisation, lui-même, de 21) N ou N', dans la phrase dérivée des  
règles syntagmatiques, il suffit d'appliquer la transformation 21 :

#, B, W, SN, SV, X, #, M, Y, SN, SV, Z, #, # ⇒ 1, 2, 3, 4, 5, 6, K, 8, 9,  
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 10, 11, 12, ø, 14

où 8 contient K qui ≠ Qu,

où 4 ≠ 10 au sens de McCawley, 136-137

et où 11 est soumis à quelques contraintes en fonction de la catégorie de 5  
(ou plus correctement les V y inclus).

Le verbe de 11 est au subjonctif si celui de 5 est de la classe V<sub>3</sub>, classe qui s'oppose à V<sub>0</sub>, dont *dire* fait partie, et à V<sub>4</sub> dont les membres admettent le subjonctif pour indiquer l'état d'esprit du locuteur vis-à-vis de l'énoncé, mais pas autrement. Les verbes de V<sub>2</sub> peuvent s'employer seulement quand 4 = 8 + 9 + 10 + 11 + 12 ; ceux de V<sub>1</sub> comme la majorité des autres verbes nécessiteront un 11 à l'indicatif. Dans notre analyse taxinomique, les propositions substantives figuraient généralement dans la case 2 (2:N123, par exem-

(4) Le symbole *Qu* représente *qui, que, dont, lequel...* et les règles morphologiques précisent quand on utilise telle ou telle forme. Suivant SCHANE, 275, 125-126, une règle sur l'élision fait disparaître le *e* de *que* pour donner *qu'* devant # voyelle.

ple, où la case est occupée par une proposition comprenant un sujet personnel et des compléments d'objet direct et indirect). Elles se trouvent parfois à la case 1 ou ailleurs. Dans ces cas, il est à noter que *si* ou une conjonction temporelle (p. ex. *quand*) peut être suivi d'un conditionnel : le *si* par exception dans la proposition substantive, les conjonctions temporelles parce qu'elles n'appliquent pas de contraintes de mode.

Deux applications de la transformation 21 incorporent les deux syntagmes dans la phrase complexe dans :

83) # Si INT D vous dites # Ko INT D ils ne sont pas amateurs #  
ou INT D ils n'y connaissent rien # # #

pour donner 92. T21:K insère une proposition substantive en *si* après les verbes de la liste V mais non de la liste V<sub>3</sub> ni V<sub>4</sub> puisque *si* n'admet pas le subjonctif. C'est ainsi que dans les exclamations du genre

24) Tu penses si j'étais contente ! (M35, 3),

le syntagme en *si* se présente en quelque sorte comme une proposition substantive quant à son enchâssement dans la phrase, comme une exclamation quant à sa valeur et son intonation, et comme une phrase indépendante dans la mesure où *tu penses*, *tu parles*, *pensez-vous*, etc. perdent pour ainsi dire toute leur force verbale. Sans le *tu penses*, le syntagme en *si* est très proche de

86) J'étais si contente !

et même des exclamations a, b, c et d au 0.3. En tout cas, que l'exclamation en *si* se rapproche des hypothétiques ou non, elle est soumise à cette transformation. C'est ainsi que

86a) Si j'étais contente !

se substitue simplement à (PHR) dans

86b) # Tu penses PHR #

pour donner 24.

L'exemple est apparenté à

t) A peine si elle m'a dit bonjour ! C'est moi qui lui ai dit la première,

cas où le syntagme à *peine* entraîne régulièrement l'inversion du verbe,

à moins qu'il ne soit suivi de *si*. Une variante possible nous permettrait alors de dire :

52) C'est à peine si elle m'a dit bonjour !

On ne peut pas dire qu'il y a un lien entre le syntagme en *si* dans *t* et dans 52. Le cas n'est pas différent de 24 quant à son enchaînement dans le syntagme de départ.

#### 4.1.4. PHRASE HYPOTHÉTIQUE COMPLEXE

Sous sa forme la plus répandue, la phrase hypothétique comprend au moins deux noyaux de phrases. Nous avons déjà commenté le fait que *je vais la garder* équivaut à *je la garderai* dans

19) Si vous voulez travailler, je vais la garder des yeux, [KHs12:N], G125.

En tant que phrase nucléaire,

19j) Je vais la garder des yeux,

est un syntagme engendré par les règles syntagmatiques et les transformations 10 et 12. *Des yeux*, segment qui ailleurs serait facultatif, semble dans la phrase complexe nécessaire à l'expression de l'hypothèse. La règle syntagmatique S1a engendre

** K D NOY (PHR) #	
** K D SN SV SN PR SN (PHR) #	S2a
** K D SN TM AUX V SN PR SN (PHR) #	S3
** K D S SNOM TM AUX V S SNOM PR SNOM (PHR) #	S4
** K D S SNOM TM AUX V S SNOM PR DET SF (PHR) #	S5
** K D S SNOM TM AUX V <sub>1</sub> S SNOM PR DET SF (PHR) #	S8a
** K D S SNOM TM AUX V <sub>1</sub> S SNOM PR DET NC (PHR) #	S9a
** K D S SNOM mode indic tm pres AUX V <sub>1</sub> S SNOM PR DET NC (PHR) #	S11
** INT D S SNOM mode indic tm pres AUX V <sub>1</sub> S SNOM PR DET NC (PHR) #	S14
** X ** K D NOY # #	S1a
** X ** K D SN SV SN # #	S2a
** X ** K D SN TM V SN # #	S3
** X ** K D S SNOM TM V SNOM # #	S4
** X ** K D S SNOM TM V PHR # #	S5
** X ** K D S SNOM TM V <sub>3</sub> PHR # #	S8a
** X ** K D S SNOM mode indic tm pres V <sub>3</sub> PHR # #	S11
** X ** K <sub>1</sub> INT D S SNOM mode indic tm pres V <sub>3</sub> PHR # #	S14
** X ** Y # K D NOY # # #	S1a
** X ** Y # K D SN SV # # #	S2a

# X # Y # K D S SNOM TM V # # #	S3, S4
# X # Y # K D S SNOM mode indic tm pres V <sub>1</sub> # # #	S8a, S11
# X # Y # INT D S SNOM mode indic tm pres V <sub>1</sub> # # #	S14

Ce dernier syntagme s'enchâsse dans le second par la transformation 19 de la façon suivante :

# X # K<sub>0</sub> INT D S SNOM mode indic tm pres V<sub>3</sub> INT D mode inf tm pres V<sub>1</sub> # #

Si cette opération est bloquée dans le premier syntagme, la transformation 21 s'applique ainsi :

# INT D S SNOM mode indic tm pres AUX V<sub>1</sub> SSNOM PR DET NC  
K<sub>1</sub> INT D S SNOM mode indic tm pres V<sub>3</sub> INT D mode inf  
tm pres V<sub>1</sub> #.

Nous reconnaissons ici la formule **G K H** (deux syntagmes séparés par une charnière) à laquelle l'opération miroir (facultative) s'applique. Nous en tirons

\*19k) Si INT D vous voulez INT D travailler, INT D je vais garder la des yeux.

*Si* est exceptionnel par sa façon d'exclure le futur du verbe, sauf dans les cas admis par Renchon (5). La substitution de *quand* à K<sub>0</sub> provoque quelques remous, car la forme

19m) Quand INT D vous voulez INT D travailler, INT D je vais garder la des yeux

appartient à la langue populaire. Le verbe de la proposition principale étant au futur, on attendrait plutôt le verbe de la subordonnée au même temps :

19n) Quand INT D vous voudrez INT D travailler, INT D je vais garder la des yeux.

L'indicatif se trouve normalement après *dans la mesure où* (3 et 8) et les synthèmes d'une même valeur où l'hypothèse se double d'une notion de proportion :

138) Les choses valent plus ou moins, suivant qu'elles sont produites en quantité plus ou moins suffisante pour nos besoins (Ch. GIDE, *Cours d'économie politique*, Paris, Recueil Sirey, t. 1, 9<sup>e</sup> éd. 1926, 207),

(5) 255, 161-179. R. examine en détail les attestations de l'usage de *si* hypothétique suivi d'une forme en *-rai(s)* dans la presse, à la radio et dans le parler populaire de France et de Belgique (même d'après le dialogue de certains romans). Après un examen des écrits des grammairiens, R. désapprouve la tendance du peuple qui recourt aux tournures proscrites.

ainsi que les locutions telles que *selon que*, *à mesure que*, *dans la mesure que*, etc.

De la même façon, *du moment que*, *quelque fois que*, et d'autres syntèmes moins courants tels *des fois que*, *un coup que* se construisent avec l'indicatif ou le conditionnel. En cela, ils partagent avec *quand* hypothétique la possibilité de marquer avec précision le futur et le conditionnel d'une façon non admise avec *si*.

Renchon voudrait admettre dans cette classe d'autres usages que nous avons déjà exclus comme étant plutôt des propositions temporelles ou causales (3.1, 3.2) (6). Grevisse (§ 1039, 6<sup>o</sup>) dit très bien qu'un *si* suivi d'une proposition temporelle qui marque la répétition ou la fréquence indéterminée n'a *aucune valeur conditionnelle*. *A fortiori*, nous devons refuser aux syntagmes introduits par les conjonctions en question tout droit de cité parmi les hypothétiques. La charnière la plus fréquemment empruntée de cette classe est le *quand* hypothétique, dont les exemples abondent dans ces pages (7). *Quand même*, contrairement à *même quand* met en relief la supposition introduite par *quand* (G. et R. Le Bidois, 566, dont les exemples sont assez anciens).

- 139) On travaillerait ensemble et ce serait quand même plus gai (Duhamel, *ouv. cité*, 119).
- 140) Alors souvent il y a des pannes, des petits incidents de route qui amusent un peu tout le monde.
- Ça n'amuse pas toujours.
  - Quand ce sont les vacances, nous ne sommes pas limités par le temps, et alors nous prenons du bon côté (G3b, 3).

(6) 255, 75-79. Il cite G. et R. LE BIDOIS, t. 2, 548-549 : N.B. — Une phrase comme : *Si je sortais, tout le monde se mettoit aux fenêtres...* (MONTESQ. *Let. pers.* 30) peut paraître, quand on la détache du contexte, susceptible de deux sens : *si j'étais sorti tout le monde se serait mis*, etc. ou *chaque fois que je sortais, tout le monde se mettait*, etc. Le contexte montre qu'ici la phrase a ce dernier sens, que *si* est pris au sens de *quand*, (ou plus précisément de *toutes les fois que*). Mais on comprend que, même entendu de la sorte, *si* conserve encore quelque chose de sa valeur hypothétique». Nous sommes ici d'accord avec Grevisse, § 1039 ; nous retombons dans une simple temporelle.

(7) 8, 18, 57, 73, 110, et encore onze autres cas que nous avons amplement commentés. Brunot, 889, 891 et 894, a malheureusement décidé d'étudier ensemble les hypothétiques, les concessives et les oppositives (voir sa p. 871) ; G. et R. Le Bidois, 52, 530 et 544 pourraient, par leur exposé, fonder l'enseignement scolaire en ce domaine. Voir aussi la petite esquisse de Grevisse § 1032b.

Pour engendrer des formules en *-rai(s)*, il faudrait ajouter aux règles morphologiques 58 à 67, la transformation naïve que voici :

68) 67 → T. Hmode condit,  $\left\{ \begin{array}{l} \text{Gmode condit} \\ \text{Gmode indic TMimparf} \end{array} \right\}$

où l'hypothèse en *si* est exclue (Renchon, *Si*, 155-160). La règle 67 se limitait aux conjonctions temporelles à l'origine en écartant les énoncés qui exprimeraient seulement une habitude. Seul un contexte convenable pourrait dissiper l'ambiguïté des exemples tels que 28 et 64b chez l'auditeur ; il ne faudrait pas pour autant modifier 67. La question ne se pose même pas pour le locuteur qui part de la formule 1. Pour lui, 28 et 64b subissent tout simplement la contrainte imposée par la règle 58a.

Pour remplacer *si* suivi de l'indicatif, on emploie régulièrement *que* suivi du subjonctif (1.6, 2.3). Dans notre exemple 55, on voyait une seconde proposition hypothétique renchérisse sur la première, tout en prenant la forme en *que*. Il en va de même pour 56. Sandfeld considère que le second syntagme hypothétique est l'accessoire du premier s'il s'exprime en *que*, par opposition aux propositions hypothétiques coordonnées (t. 2, 335-339). G. et R. Le Bidois préfèrent parler d'un lien logique, existant ou non, entre les deux syntagmes. Il nous semble plus prudent de signaler ainsi une possibilité ou une tendance, sans que l'emploi de *que* soit obligatoire sauf pour exprimer l'opposition entre les deux syntagmes comme en 58. Les hypothèses en *que* selon la règle 70 devraient être limitées au présent et au passé composé du subjonctif pour le français parlé. Seul le sens influence le choix entre ces deux temps qui n'exercent aucune contrainte sur la forme du verbe de la conséquence.

A côté de *que*, il faut ranger de nombreuses conjonctions dont chacune apporte sa nuance à la phrase : *posé que*, *en cas que*, formes littéraires exclus de notre analyse, *à la charge que* et *moyennant que* dont les témoignages sont plus fréquents au XVII<sup>e</sup> siècle qu'aujourd'hui, même dans la presse. Dans cette seconde liste se trouvent notamment *dans le cas que*, *en admettant que*, *si peu que*, *pour peu que*, *à moins que*, *pourvu que*, *sous (là) condition que*, *à supposer que*, *en supposant que*, *supposé que* et *si tant est que*. Ce dernier syntème, malgré les apparences, exprime un doute sur la réalité de la condition :

141) Elle (M<sup>lle</sup> Bailleul) doit être bien vieille si tant est qu'elle vive encore (Duhamel, *ouv. cité*, 233).

*Tant que*, à part quelques emplois vieilliss, amène des propositions consécutives et exprime mieux une cause qu'une condition. Dans la mesure où *malgré que* se rapproche de *même si*, on pourrait l'ajouter à cette liste  $K_2$ .

La troisième liste ( $K_3$ ) des connectifs est courte : elle comprend au cas  $\left\{ \begin{array}{l} \text{où} \\ \text{que} \end{array} \right\}$ , sauf  $\left\{ \begin{array}{l} \text{si} \\ \text{que} \end{array} \right\}$ , une supposition (*que*) et à (*la*) condition *que*. Cette dernière locution a un double emploi curieux :

72b) A condition qu'il y ait cinéma, j'ai envie d'y aller ;

72c) A condition qu'il y aura cinéma, j'aurai envie d'y aller.

Ce connectif se prête à remplacer *si* suivi d'une forme en *-rai(s)* et n'est cependant pas beaucoup exploité. On pourrait croire que c'est par analogie avec *quand* que cette locution tolère une désinence verbale en *-rai(s)*, car elle s'utilise très fréquemment avec le subjonctif :

81) Dans la salle à manger, on peut mettre deux lits, mais à condition que ce soient des lits gigogne (PR4, 9).

Dans ce cas, *T19* et *T20* ne sont pas applicables et *T21* : *K* insère la protase dans

87) Dans la salle à manger, on peut mettre deux lits (mais si ce sont des lits gigognes)

pour donner 81.

#### 4.2. HYPOTHÈSE INTERROGATIVE

Nous avons étudié jusqu'ici une réalisation possible de la règle S1 : celle qui engendre les phrases déclaratives ; examinons maintenant les interrogatives.

En 2.4, nous avons parlé d'une question rhétorique, car le locuteur ne s'attend pas à une réponse de la part de l'auditeur. Renchon fait le point en dénonçant un usage dérivé de la contamination du langage populaire ou familier<sup>(8)</sup>. Sandfeld (t. 2, 357-358)

(8) 256, 193-196. Aux p. 75-78, R. fait entendre que l'interrogation n'a rien à faire dans les propositions hypothétiques : cependant, il ne manque pas de citer Duhamel, Proust, R. Le Bidois, H. Fesquet et Littré, entre autres, qui utilisent cette tournure.

accepte les questions *fictives*, mais prétend qu'il s'agit généralement de véritables questions, car l'interlocuteur pourrait intervenir si la réponse n'avait pas été prévue par le locuteur. Il faudrait en tout cas admettre que d'un côté, il est rare de trouver une question de ce genre ne portant pas sur une activité souvent reprise, de l'autre que l'équivalence de ce genre de question avec les propositions hypothétiques en *si* est prouvée par la convenance d'un lien tel que *et* « alors » ou le *que* explétif.

#### 4.2.1. LES PHRASES SIMPLES

Pour exprimer un souhait, on peut avoir recours à une formule telle que

136) Et si vous la racontiez vous, maintenant ? (PR6, 10).

Le *si* suivi de l'imparfait de l'indicatif a souvent le schéma intonatif de la question. Il en va de même des hypothèses tronquées dont la conséquence se comprend d'après le contexte :

137) Ah ! si vous connaissez quelqu'un qui puisse me rendre ma villa (M17, 2),

92) Si vous dites qu'ils sont pas amateurs ou qu'ils n'y connaissent rien ! (PR6, 3),

cas où l'intonation interrogative dépendrait plutôt de la conséquence qui devrait se poser sous forme de question :

88) F → Vous me rendriez un grand service en me l'indiquant ;

88a) F → Qu'est-ce qui se produira ?

Il est difficile de trancher, étant donné que l'hypothèse s'énonce d'habitude avec l'intonation interrogative quand elle se trouve avant la conséquence. Il se peut que ce phénomène ait été pour quelque chose dans le développement historique de cette façon de parler. S'il en est ainsi, il faudrait être prudent en analysant la valeur du schéma intonatif dans la formulation des hypothèses du français parlé.

#### 4.2.2. PHRASES COMPLEXES

Dans les phrases complexes, on voit mieux le rôle de la formule interrogative :

- 2a) On leur a apporté quelque chose? On n'a qu'à s'en aller ;  
 11) Vous voulez travailler? Je vais la garder des yeux (Guberina, *Valeur logique*, 125).

Il n'est plus nécessaire ici de s'attarder sur les équivalences de ces énoncés et des formules correspondantes en *si* (5 et 18). Comment opérer la transformation?

Roulet a montré l'application de ses transformations 15 à 18 pour les différents types de formes interrogatives (*Syntaxe*, 148-152). Pour nous, il suffit d'ajouter qu'après l'application des règles syntagmatiques l'opération miroir 37 est ici obligatoire.

#### 4.3. HYPOTHÈSE IMPÉRATIVE, HYPOTHÈSE EXCLAMATIVE

Deux autres formes de la formule S1 sont possibles : celle qui engendre les ordres et celle qui engendre les exclamations. Pour les ordres, il faut avoir recours aux transformations 7, 8, et 11, éventuellement 13 en cas de négation (Roulet, *Syntaxe*, 141-148), et comme pour les formes interrogatives finir par l'opération miroir (37) qui insère H avant G. En 1.5, nous avons vu quel non-sens résulte de l'omission de cette règle.

Le cas des exclamations est différent. L'exclamation qui se trouve généralement en tête de phrase peut parfois à elle seule constituer l'énoncé :

- 22) Si nous étions des gens polis ! (PR28, 1) ;  
 103) Si j'avais su ça ! (T10, 4).

Plutôt que d'exprimer toujours des souhaits, ces phrases semblent parfois ne signifier que des velléités. Elles s'engendrent à partir des règles S1 à S14 sans exiger l'insertion d'une conséquence.

Dans les exemples 62 et 63, la conséquence est exprimée et apparaît en deuxième position. Ceci veut dire qu'après l'enchâssement de l'hypothèse exclamative, il faut nécessairement intervertir l'ordre des syntagmes. Dans ce dernier cas, il est pour ainsi dire impossible de formuler des règles qui transforment une hypothèse en *si* dans la forme exclamative à moins qu'il ne s'agisse d'une simple question d'intonation.

## 4.4. L'HYPOTHÈSE RELATIVE

Le syntagme relatif peut être déterminatif comme l'est l'épithète qui qualifie un substantif, ou prédicatif comme le serait une dérivation des transformations 20 ou 21 à laquelle on donnerait la forme d'une relative. Sur ce point Gross <sup>(9)</sup> est plus satisfaisant que Langacker qui ne distingue pas les deux cas. Gross, dans la transformation *Qu T*, insère la proposition relative à sa place moyennant une formule telle que notre règle S1a qui extrait le SN en trop, pour l'assimiler à l'antécédent grammatical et, dans une troisième étape, insérer en tête de proposition la forme appropriée du pronom relatif. Dans le cas de la relative prédicative dont le rôle est différent de celui de l'adjectif épithète, Gross prend comme point de départ le résultat de notre *T21 :K* pour y appliquer une règle à trois fonctions : extraire le syntagme nominal en trop, l'assimiler à l'antécédent grammatical et substituer au K conjonction le pronom relatif approprié. L'avantage de cette façon de voir est qu'elle rend bien compte de l'erreur grammaticale qui consiste à ne pas supprimer, dans la proposition relative, le syntagme nominal superflu (nos exemples 6 et 10). En même temps elle différencie, selon leur origine syntaxique, les deux

(9) 139, 123. L'explication de LANGACKER, 200, 280-282, dans les transformations T8, T9, T17, T19 et T22, établit un système valable pour tout syntagme relatif sans pouvoir résoudre l'ambiguïté syntaxique d'une phrase telle que

Je vois l'homme qui vient 139, 123.

DUBOIS, 91, 169-178, ayant fait une description structurale de ces faits, Gross pouvait se contenter de distinguer les deux classes de propositions sans y consacrer plus que quelques remarques en passant (118, 120, 122, 125-129 passim, 151 et 156). Il se préoccupe d'ailleurs de la question du verbe plutôt que des propositions relatives comme telles. Nous devons attendre la thèse de Nottaris pour une explication détaillée des tournures en question. Grevisse distingue les relatives déterminatives et attributives (prédicatives) en y ajoutant deux autres classes fréquemment employées dans la langue parlée : les *explicatives* qui contrairement aux déterminatives ne seraient pas indispensables au sens de la phrase et les *exclamations* qui, à notre avis, se réduisent à des prédicatives. Voilà pour les § 1011 et 1012. L'emploi quasi absolu de la relative qu'on trouve dans "

142) Qui est une fois entré dans la grâce de Lisieux, dans la grâce de Lourdes, on peut dresser devant lui l'année misérable des mercantis qui pullulent alentour (Francois MAURIAC, *Pèlerins*, Paris, Les Éditions de France, 1932, 56).

d'après Grevisse (§ 541 bis) serait très ancien et mal compris aujourd'hui. En effet, certains voudraient corriger Mauriac en écrivant : *On peut dresser devant celui qui est une fois...*

principaux genres de propositions relatives. Ces dérivations ne suffisent pas pour rendre compte de la relative hypothétique.

Là où la relative hypothétique n'est en effet qu'une prédicative, ce système joue parfaitement. Le remplacement dans *T21* de la conjonction hypothétique par un pronom relatif n'offre pas de difficulté. La proposition relative est nécessairement de la forme *S1a* avec le pronom, quelle que soit sa fonction, en tête de syntagme. Il faut pourtant insister sur le fait qu'une préposition devant un syntagme nominal que remplacerait le pronom relatif devrait nécessairement précéder ce dernier ou fusionner avec lui pour créer une nouvelle forme (p. ex., de lequel → duquel). Cela peut arriver dans le cas du pronom qui remplacerait SN, complément du verbe ailleurs que dans la case 2. Le pronom relatif varie aussi selon qu'il s'applique uniquement aux humains (p. ex. de qui), uniquement aux choses (p. ex. quoi), uniquement dans des circonstances bien déterminées (p. ex. dont) ou n'importe où (p. ex. lequel, qui). Dubois donne la fréquence de ces différents pronoms relatifs dans l'ensemble du corpus sans en différencier davantage l'emploi <sup>(10)</sup>.

La transformation formulée par Gross pour engendrer les relatives déterminatives sert aussi pour la mise en place des adjectifs épithètes avec lesquels ces relatives peuvent se coordonner. La transformation qui engendre les relatives prédicatives pourrait tout aussi bien servir pour la mise en place de l'adjectif attributif (avec une petite modification quand on ne désire pas supprimer le lien verbal habituel ; voir Gross, *Grammaire transformationnelle*, 125). L'avantage en est que cette même transformation *T22:Qu* peut servir chaque fois qu'un syntagme nominal, un syntagme adjectival ou le participe dit gérondif expriment une hypothèse. Quelle que soit la nature de la proposition relative en question, le principe de la transformation reste le même : extraire (PR) SN, l'assimiler à l'antécédent grammatical et interpréter le *Qu* se trouvant en tête de syntagme. La seule chose qui change d'après la nature de la relative est la transformation d'enchâssement qui sert de point de départ. Étant donné la complexité de cette suite d'opérations, le dessin schématique qu'est l'indicateur syntagmatique initial suivi des différentes dérivations ne simplifierait pas la compréhension de ce qui est en cause ; la génération du pronom relatif seul peut se faire

(10) 91, 170 : qui 3096, que 1136, quoi 152, ou 406, dont 66, lequel 27.

de quatre façons suivant qu'il s'agit d'un sujet, complément d'objet direct ou indirect, etc. ou du pronom relatif possessif qui se présente sous diverses formes selon le cas.  $T22: Qu^*$  (incorporation des syntagmes R et SAdj dans la phrase)

$$\# W, SN, SV, SN, ((PR)SN), X, K, Y, SN, SV, (SN), ((PR)SN), Z, \#$$

$$\begin{matrix} 1 & 2 & 3 & 4 & 5 & 6 & 7 & 8 & 9 & 10 & 11 & 12 & 13 & 14 \end{matrix}$$

$$\Rightarrow 1, \begin{bmatrix} 2 \\ 2+3+4 \\ 2+3+4+5 \end{bmatrix}, \emptyset, \emptyset, \emptyset, \emptyset, \emptyset, Qu + \begin{bmatrix} 9 \\ 10 \\ 11 \end{bmatrix} + 8, \begin{bmatrix} 10+11+12+13 \\ 9+10+12+13 \\ 9+10+11+13 \end{bmatrix},$$

$$\emptyset, \emptyset, \emptyset, \emptyset, \begin{bmatrix} 3+4+5+6 \\ 5+6 \\ 6 \end{bmatrix} + 14$$

où 9, 11 ou 12 doit avoir comme antécédent 2, 4 ou 5. L'erreur de certains locuteurs du corpus est de maintenir indépendamment 9, 11 ou 12 alors qu'ils devraient s'identifier avec  $Qu$  : *qui* traduisant  $Qu+9$ , *que*  $Qu+11$  et les autres relatifs avec ou sans préposition  $Qu+12$ . *Lequel* et ses dérivés peuvent s'y substituer au besoin.

#### 4.5. HYPOTHÈSE PARTICIPIALE

Les syntagmes participiaux sont apparentés aux relatifs engendrés par  $T22$ , dont ils dérivent par

$$T23: A/part W, SN, Qu+SN, X, SV, Y \Rightarrow 1, 2, \emptyset, 4, \left\{ \begin{matrix} A \\ \text{mode part V} \end{matrix} \right\}, 6$$

où A aurait la fonction attributive. Les exemples 51e, 51f, 55, etc. résulteraient de son application.

Il nous reste à traiter le cas des autres syntagmes hypothétiques non propositionnels. Mainte fois, l'hypothèse, quand elle ne dépend pas totalement du contexte comme

17) Alors, on n'a qu'à s'en aller,  
peut s'exprimer par un seul mot grâce à l'appui du contexte :

- 60) F = CER8, 8. Sinon, vous perdez,
- 62) F = CER9, 1. Autrement, bec de gaz.

Mais, dans six exemples, le syntagme hypothétique se compose d'une préposition suivi d'un substantif (1.4). C'est le cas où, dans la proposition hypothétique, on arrive à supprimer tout sauf la suite préposition (PR) groupe nominal (SN), tagmème nucléaire

indispensable pour communiquer la pensée. Ce syntagme n'a de force hypothétique que s'il est segmenté de la conséquence. Le cas de la conjonction transformée en préposition qui régit un infinitif (*T19*) nous fournit des formules analogues.

#### 4.6. CLARIFICATIONS

Il n'est pas nécessaire de commenter le fonctionnement des transformations négatives proprement dites (*T4*, *T5*, *T6*), mais il faut signaler que, dans ces opérations, la négation d'une négation équivaut à une affirmation. Ce n'est pas commenter la signification de NEG N K NEG N, mais tout simplement dire que *T24* s'applique avant toute transformation portant sur la négation

*T25*: affirmation NEG NEG N  $\Rightarrow$  N.

Sans la formaliser, il faut commenter l'opération J (*ne... que...*) qui n'introduit pas de négation. L'opération J s'inscrit dans les transformations négatives, à cette différence que, contrairement à *pas*, le *que* se place immédiatement avant l'élément qu'il modifie et n'influence pas l'article partitif.

Roulet exclut les ordres du type *qu'il sorte*. Les exigences de notre corpus nous contraignent à ajouter *T7a*:  $\left. \begin{array}{l} \text{indic.} \\ \text{subj} \end{array} \right\}$ . Cette transformation exclurait *T8*: *T-O* si elle s'appliquait, car *T8* concerne uniquement le mode impératif. Par *T7a*,

W, O, SN, SV, (PR) (SNOM) (PR) (SNOM) Y  $\Rightarrow$  1, o,  $\left[ \begin{array}{c} \text{Que} \\ \circ \end{array} \right] + 3,$   
 $\left[ \begin{array}{l} \text{mode subj V} \\ \text{mode indic V} \end{array} \right], 5$

on exprime au futur de l'indicatif ou au subjonctif, un ordre qui pour une raison ou une autre ne s'exprime pas à l'impératif. Cette transformation nous permettrait d'engendrer des formes telles que

38) Tu repartiras ce soir pour la Grèce, Hélène, ou je te tue ;

75) S'ils ne veulent pas dormir, d'accord, mais qu'ils laissent dormir les autres.

Remarquons aussi la différence entre les schémas intonatifs des phrases hypothétiques simples et complexes. La proposition indépendante se caractérise par une intonation qui lui est propre (INT) ;

le syntagme subordonné, tout en gardant le schéma de base, subit les quelques modifications qui s'imposent (INT INT). Il appartient à la composante phonologique de notre grammaire de différencier l'intonation d'un syntagme selon ces deux possibilités.

#### 4.7. ÉCONOMIE DES RÈGLES

En conclusion, relevons que six règles transformationnelles suffisent pour compléter la série de dix-huit que nécessite la génération de la proposition nucléaire du français parlé. Si nous avons changé tel ou tel détail des règles syntagmatiques de Roulet, c'est pour rendre plus compréhensible l'opération du système quand il s'applique à la génération des phrases complexes. Aux règles transformationnelles de Roulet, nous devons néanmoins ajouter une règle *T14a* qui supprimerait D ou E quand ils ne sont plus utiles, de la même façon que *T8* fait disparaître O et *T16* ou *T18* I.

$$T14a \quad X, \begin{Bmatrix} D \\ E \end{Bmatrix}, Y \Rightarrow 1, \emptyset, 3.$$

1      2      3

Pour adapter les transformations de Roulet à notre système où elles s'appliqueraient après les opérations concernant les phrases complexes, il faudrait faire précéder de W les suites qui entrent en cause dans *T4*, *T5*, *T6*, *T7*, *T8*, *T9*, *T15* et *T18*, pour le retrouver en tête à la fin. Dans *T16*, W s'effacerait devant I pour produire  $\begin{Bmatrix} ESK \\ INT \end{Bmatrix}$ .

## 5. TRANSFORMATIONS FACULTATIVES

### 5.1. T24 : OU<sup>(1)</sup>

Selon T21, les propositions hypothétiques peuvent s'enchaîner en insérant *et* entre les deux dernières données. A partir du second syntagme hypothétique, on peut remplacer la conjonction en tête par *que*, — ce qui fait appel à un verbe au subjonctif.

*Ou* peut servir à opposer deux éventualités. La phrase

35) Sage *ou* non, il était adoré par sa mère

pourrait résulter de l'application de T22 et T23 à la suite créée par T21 : T22 transforme le syntagme en relatif et T23 élimine tout sauf le syntagme adjectif. Après l'application des règles syntagmatiques, on a la suite

35a) # INT D DET NC TM V<sub>1</sub> PAS S SNOM # [K<sub>0</sub> INT  
D S SNOM TM V<sub>1</sub> SA # K<sub>0</sub> INT NEG D S SNOM  
TM V<sub>1</sub> SA] # # #

35b) INT D DET NC TM V<sub>1</sub> PAS S SNOM [INT K<sub>0</sub>  
INT D S SNOM TM V<sub>1</sub> SA K<sub>1</sub> INT K<sub>0</sub> INT NEG  
D S SNOM TM V<sub>1</sub> SA] # T21

35c) # INT D DET NC TM V<sub>1</sub> PAS S SNOM [INT D  
Qu+S SNOM TM V<sub>1</sub> SA K<sub>1</sub> INT NEG D Qu+S SNOM  
TM V<sub>1</sub> SA] # T22

35d) # INT D DET NC TM V<sub>1</sub> PAS S SNOM [INT D SA  
K<sub>1</sub> INT NEG D SA] # T23

Ce procédé ne suffit pas pour

58) Jean viendra, que Pierre vienne ou non ;

59) Qu'elle le glorifie ou le salisse, les faits qu'elle cite m'apparaissent insignifiants.

(1) GAOSS et LENTIN, 80 rappellent qu'une grammaire de Chomsky constitue un système semi-thucien. Il est donc intéressant de constater que rien n'empêche qu'il y ait parmi les règles non-terminales un théorème thucien. En règle générale, la génération d'une phrase se fait une fois pour toutes en appliquant ou en laissant de côté telle transformation facultative. On ne fait pas de pas en arrière.

Dans ces deux derniers cas où, pour des raisons stylistiques, la conjonction qui introduit la première proposition hypothétique est remplacée par *que*, la conjonction qui suit le *ou* pour introduire le second syntagme devient facultative et les verbes se trouvant dans les subordonnées se mettent au subjonctif.

Le *ou* qui oppose protase et apodose n'est pas comparable. L'hypothèse déclarative y prend la forme d'un ordre ayant le sens opposé, elle vient en tête de phrase et se relie à la conséquence par *ou* :

T24:  $ou \#$ , W NOY X, KK, Y, D, NOY Z,  $\# \Rightarrow$

1, o, o,  $\left[ \begin{smallmatrix} (ou) \\ soit \end{smallmatrix} \right] +4+NEG$ , o, O+6,  $\left[ \begin{smallmatrix} ou \\ soit \end{smallmatrix} \right] +2+7$ .

Le point de départ de cette transformation est une bi-conditionnelle qui équivaut à l'expression 20 ; il faudrait donc admettre également au départ la variante que voici :  $K = si \text{ et seulement si}$ . Les exemples et les contraintes se trouvent en 1.3. La phrase

89) Je crie si (et seulement si) tu ne me donnes pas la clef est une bi-conditionnelle ( $G \equiv \bar{H}$ ) même quand les mots entre parenthèses ne sont pas formulés. D'après T25, quatre opérations sont nécessaires :

la protase doit venir en tête de phrase (37),  
la transformation 24 s'applique s'il y a lieu,  
la protase s'énonce par un ordre :

89a) Tu me donnes la clef !

89b) Donne-moi la clef (Roulet, *Syntaxe*, T7, T8, 141-142) ;

89c) Tu me donneras la clef ;

89d) Que tu me donnes la clef ;

et quatrièmement, on insère les conjonctions appropriées :

89e)  $\#$  Tu me donnes la clef ou je crie  $\#$  etc.

Il est rare de trouver une hypothèse en *si et seulement si*, et nous devons donc examiner de plus près la transformation négative qui rend possible l'équation

20c)  $G \equiv H \leftrightarrow \bar{H} \text{ w } G \leftrightarrow H \text{ w } \bar{G}$  (2).

(2) Voir Appendice II. KLIMA, 308-311 parle de l'anglais. Les démonstrations devaient se faire autrement pour le français, là où il se différencie de l'anglais.

La valeur négative de  $\bar{H}$  dans 89 fait que, dans la réalisation de

14) Donne-moi la clef ou je crie

ou plus généralement

21)  $N \text{ w } N'$ ,

le premier syntagme a malgré tout la forme d'une affirmation. Pour retrouver la forme négative de 89, on reconvertit 89b en 89a et on applique les transformations 4 à 6 de Roulet (*Syntaxe*, 140-141).

Selon Dubois, les transformations négatives s'appliquent à des phrases toutes faites (*La phrase et ses transformations*, 40) et non, comme le veut Roulet, avant les transformations interrogatives (*Syntaxe*, 148-152). On serait conduit à insérer (NEG) en première position dans *T15*, *T16*, *T17* et *T18*, mais la transformation doit s'effectuer avant *T7*, *T8*, *T9*, *T10*, *T11*, *T12*, *T13* et *T14*. L'argument tombe dès qu'on met (NEG) dans la base (Roulet, *Syntaxe*, 130).

## 5.2. *T26* : *ET* « ALORS »

En 1.5, nous avons signalé le cas particulier de *pourvu que* qui marque la condition nécessaire et suffisante.

53) Remarque que, au bout de très peu de temps, *pourvu qu'ils te causent un petit peu, ce patois de Languedoc, on l'apprendrait.*

D'un côté, *pourvu que* correspond à *si seulement* qui peut souvent le remplacer ; de l'autre, la conjonction ne se substitue pas à *ou*, par exemple dans 14.

*Si seulement* et *seulement si* ne sont pas équivalents ; ce cas ne se convertit pas selon *T24*. Dans la formule de base

1)  $KH$ , (*alors*)  $G$ ,

le  $K$  et *alors* ont la même fonction. En l'absence de l'un, on trouve souvent l'autre ; dans l'absence des deux, le lien qui s'exprime par la virgule-charnière peut s'actualiser d'une autre façon : on peut insérer *et* « *alors* ». Cette conjonction est plus qu'un simple lien de coordination et sa valeur se trouve explicitée dans

34) On serait 28 à table *et alors* ce serait un fourbi du diable invraisemblable.

On comprend que la phrase équivaut à

90) Si on était 28 à table, ce serait un fourbi du diable invraisemblable.

$T_{26}$ : *et* « alors » #, (alors) W NOY X, K, Y NOY Z, #  $\Rightarrow$  1, o, o, 4 +  
                   1                  2                  3                  4                  5                  *et* + 2, 5

convertit 53 en

91) Remarque qu'ils te causent un petit peu ce patois du Languedoc et au bout de très peu de temps, on l'apprendrait.

Le tout est de savoir si, par une telle transformation, on ne perd rien de la force de la phrase originale. Elle devrait signifier :

91a) Remarque que seulement s'ils te causent un petit peu ce patois du Languedoc, au bout de très peu de temps on l'apprendrait.

Par elle-même, la phrase en *pourvu que* ne signifie plus 91a quand on lui applique  $T_{24}$  :

91b) Remarque que soit ils ne te causent pas un petit peu ce patois du Languedoc, soit au bout de très peu de temps, on l'apprendrait.

Par contre,  $T_{26}$  produit 91 qui traduit fidèlement la portée de 53.  $T_{24}$  s'applique donc uniquement aux formules de base 20, alors que  $T_{26}$  peut s'appliquer aux hypothèses de forme 1.

### 5.3. ET COORDINATEUR

La transformation 27 se distingue de la précédente en ceci qu'elle ne marque pas la conséquence, mais plutôt l'apposition ou la juxtaposition d'un élément supplémentaire. Dans la phrase

3) Enfin maintenant... maintenant, il faudrait la remplacer, voilà... il faudrait pas l'avoir gardée si longtemps et pouvoir en avoir une neuve.

La première virgule représente la pause, charnière de la segmentation : la seconde virgule, au contraire, permet la juxtaposition d'un segment en apposition, espèce de parenthèse qui rend explicite un élément sous-entendu. Dans un tel cas, le *et* de coordination peut jouer le même rôle que la virgule. C'est ainsi que nous concluons que son unique fonction est d'indiquer l'articulation de la phrase.

Sur un autre plan, la pause indiquée par la virgule peut introduire une parenthèse, par exemple

92) (Si) vous voyez (ça)...

expression qui doit nécessairement avoir un autre but et qu'il faut distinguer de la pause qui correspond au *et* de coordination :

92a) Il faudrait la remplacer, (si) vous voyez (ça)...

L'atténuation d'une proposition autrement trop brusque, blessante ou exagérée peut s'effectuer, nous l'avons vu, par la substitution du conditionnel au présent, par l'insertion d'une locution figée ou parfois d'une expression un peu plus recherchée :

142) Ils sont partenaires, si vous voyez ça, là-bas (M34, 13).

C'est aussi le cas de *voilà* dans 3.

Le syntagme indépendant se distingue de celui qui est enchâssé dans une phrase complexe par deux caractéristiques : le premier se trouve entre deux pauses conclusives, le second non ; le premier comporte une intonation caractéristique, le second en a de différentes selon son rôle dans la phrase. Ce que le segment incident et le syntagme coordonné ont en commun est leur opposition sur ces deux points au syntagme indépendant. Nous justifions ainsi le fait qu'ils fassent tous les deux objet d'une seule transformation :

T27 : *juxtaposition* #, W NOY X; K, Y NOY Z, #  $\Rightarrow$  1, 2, o, { et } + 4, 5  
<sub>1 2 3 4 5</sub>

où *et* ne peut s'insérer qu'entre deux segments de même niveau.

Au 6.1, nous n'avons retenu comme exemple que la deuxième hypothèse suivie de la conséquence ; nous la représenterons par la suite de métasymboles : **H et G**. Ici nous ne parlons que de la première partie de la phrase qui a l'allure d'une partie périphérique. On peut donc prendre comme point de départ :

3a) # INT D S SNOM mode condit tm pres V<sub>3</sub> # INT D S SNOM  
 mode indic tm pres V<sub>1</sub> S SNOM # # [ # INT O S SNOM mode indic  
 tm pres V<sub>1</sub> # ] # **H et G** #

3b) # INT D S SNOM mode condit tm pres V<sub>3</sub> mode infin tm pres V<sub>1</sub>  
 S SNOM # [ # INT O S SNOM mode indic tm pres V<sub>1</sub> # ] # **H et G** #

T19

3c) # INT D S SNOM mode condit tm pres V<sub>3</sub> mode infin tm pres V<sub>1</sub>  
 S SNOM K INT O S SNOM mode indic tm pres V<sub>1</sub> K **H et G** #

T21

3d) # INT D S SNOM mode condit tm pres V<sub>3</sub> mode infin tm pres V<sub>1</sub>  
 S SNOM, INT O S SNOM mode indic tm pres V<sub>1</sub>, **H et G** #

T27

Nous supprimons les dièses qui deviennent superflus et nous appliquons les transformations portant sur les propositions nucléaires. Dans le lexique, on trouvera que *falloir* doit être un verbe impersonnel ; la *T1* ne s'applique pas.

- 3e) INT D S SNOM mode condit tm pres V<sub>3</sub>, mode infin tm pres V<sub>1</sub>  
S SNOM, INT ø ø mode indic tm pres V<sub>2</sub>, H et G T8
- 3f) INT D S SNOM mode condit tm pres V<sub>3</sub> mode infin tm pres V<sub>1</sub>  
S SNOM, INT mode indic tm pres VOI, H et G T9
- 3g) INT D S SNOM mode condit tm pres V<sub>3</sub> S SNOM mode infin tm  
pres V<sub>1</sub>, INT mode indic tm pres VOI, H et G T13
- 3h) INT D il faudrait la remplacer, INT voilà, H et G.

*Voilà* n'est-il pas une charnière au sens défini par Vinay et Darbelnet (220) ? Sans doute, mais il est plus utile de restreindre, comme le fait Corbeil (87), la notion à ce dont « l'unique fonction est de marquer l'articulation de l'énoncé ». Or, *voilà* ne répond pas à ce critère.

#### 5.4. ÉLIMINATION D'ÉLÉMENTS SUPERFLUS

Il peut arriver que, dans l'application systématique des règles génératives d'une syntaxe telle que celles de Langacker, Ruwet et Roulet, on finisse par juxtaposer des propositions dont un ou plusieurs éléments sont identiques. Bien que certains conférenciers recherchent sciemment cette répétition, la majorité des locuteurs l'évite par souci d'économie. Dans ce cas, pour des raisons stylistiques surtout, il faut envisager des transformations qui suppriment les éléments répétés ou même superflus dans le contexte. Une telle opération, qui doit succéder aux transformations considérées jusqu'ici dans les chapitres 4 et 5, est facultative, en ce sens que chacun décide les éliminations. Un bon exemple est

- 8) Dans la mesure où on leur a apporté quelque chose, ben, quand on leur a... si on leur a apporté quelque chose, parce que je crois qu'on leur a pas apporté grand-chose, mais si on leur a apporté quelque chose, après, à supposer qu'on l'ait fait généreusement, ben ! on n'a qu'à s'en aller.

L'expression.

- 3) Dans la mesure où on leur a apporté quelque chose, G est un non-sens si elle ne signifie pas

- 4) Quand on leur a (apporté quelque chose), on n'a qu'à s'en aller.

Le *quand* hypothétique a le même sens que *si* dans

- 5) Si on leur a apporté quelque chose, G.

Le schéma général de la phrase se présente ainsi

- 8a) # G {PHR}<sub>SN</sub> [H, H, H [N {PHR}<sub>SN</sub>], H, H'] #,

c'est-à-dire : une phrase complexe qui comprend une proposition principale où le complément d'objet direct est un syntagme, trois syntagmes hypothétiques dont le dernier est suivi d'une proposition subordonnée ayant la même forme que la principale, suivi de deux hypothèses dont la seconde est différente de toutes les autres (H'). L'identité du sujet grammatical des deux premiers syntagmes G et PHR permettent l'application de T19 à la suite

- 8b) # K<sub>1</sub> INT J D S SNOM mode indic tm pres V<sub>1</sub> # K<sub>1</sub> INT S SNOM mode indic tm pres V<sub>1</sub> # [H, H, H[—N {PHR}<sub>SN</sub>], H, H'] # # #,

- 8c) # K<sub>1</sub> INT J D S SNOM mode indic tm pres V<sub>1</sub> K<sub>1</sub> INT mode infin tm pres V<sub>1</sub> # [H, H, H[N {PHR}<sub>SN</sub>], H, H'] # # T19

La première proposition hypothétique contient le même sujet grammatical que la principale, ce qui fait qu'on aurait pu appliquer la même transformation T19 :

- 8d) # K<sub>1</sub> INT J D S SNOM mode indic tm pres V<sub>1</sub> K<sub>1</sub> INT mode infin tm pres V<sub>1</sub> # [K INT D S SNOM mode indic tm pres AUX V<sub>1</sub> NC (PR) S SNOM # H, H [N {PHR}<sub>SN</sub>], H, H'] # # #

- 8e) # K<sub>1</sub> INT J D S SNOM mode indic tm pres V<sub>1</sub> K<sub>1</sub> INT mode infin tm pres V<sub>1</sub> [K<sub>1</sub> INT mode infin tm pres AUX V<sub>1</sub> NC (PR) S SNOM # H, H [N {PHR}<sub>SN</sub>], H, H'] # # T19

Cette dernière expression s'interprète ainsi :

- 8f) On n'a qu'à s'en aller à condition de leur avoir apporté quelque chose.

Toutes les hypothèses auraient pu avoir la même forme ; toutes celles que nous avons représentées par un H ont la même portée que 8f qui répond exactement au contenu syntaxique de 8. Mais on peut choisir avec la locutrice d'emprunter T21 en l'appliquant à 8d :

- 8g) # K<sub>1</sub> INT J D S SNOM mode indic tm pres V<sub>1</sub> K<sub>1</sub> INT mode infin tm pres V<sub>1</sub> [INT K<sub>1</sub> INT D S SNOM mode indic tm pres AUX V<sub>1</sub> NC (PR) S SNOM # H, H [N {PHR}<sub>SN</sub>], H, H'] # #

ce qui engendre indifféremment 3, 4 et 5, et en modifiant K et TM, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 aussi. Ce qu'a fait la jeune femme,



à la suite engendrée par  $T27$ , on aboutit à 8i ou 5 —

- 5c) # INT D S SNOM mode indic tm pres  $V_1$  INT  $K_1$  INT D S SNOM  
 mode indic tm imparf  $V_1$  X A CIRC INT, D S SNOM mode indic  
 tm imparf  $V_1$  X A #  $T27$
- 5d) # INT D S SNOM mode indic tm pres  $V_1$  INT  $K_1$  INT D S SNOM  
 mode indic tm imparf  $V_1$  X A CIRC INT, X A #  $T28$

*Bien* (le A qui précède CIRC) est un attribut dans la suite du verbe *être* mais adverbe (X suivant la virgule) devant *habillé* (A final).

### 5.5. OPÉRATION MIROIR

Résumons les applications de l'opération miroir qui intervertit l'ordre des syntagmes et des autres segments que nous avons étudiés. Au niveau des syntagmes, l'opération qui met l'hypothèse avant la conséquence est facultative pour les antécédents en *si*, *quand*, *que* et les différentes locutions qui s'y substituent. Chaque fois que l'opération miroir transpose l'hypothèse, elle insère après le syntagme transféré une pause qui se traduit dans la langue écrite par une virgule. Alors que  $et_2$  (coordinateur) et la virgule qui le remplace dans  $T27$  s'ajoutent à la liste, nous avons vu au premier chapitre que  $et_1$  (« alors »), *ou* et la virgule-charnière bloquent cette opération. Nous n'entrerons pas dans le détail des circonstanciels (CIRC) segmentés, mais nous précisons que cette dernière transformation prend la forme

$$T29: \text{miroir } \#_1, X_2, \begin{bmatrix} K \\ g \end{bmatrix}_3, Y_4, \#_5 \Rightarrow 1, \emptyset, \begin{bmatrix} K \\ \emptyset \end{bmatrix}, 4+g+2, 5$$

1 2 3 4 5      où  $g$  = virgule-charnière.

## 6. GÉNÉRATION DES PROPOSITIONS DU CORPUS

Le corpus représente avant tout les performances de plusieurs locuteurs français au début des années 50. La syntaxe comme telle ne peut pas atteindre les performances individuelles, car elle n'est qu'un des éléments qui contribuent à la parole (1). Les règles syntaxiques peuvent engendrer les cadres qu'utilisent les locuteurs pour s'exprimer, mais non déterminer le contenu des phrases ni les transformations facultatives qui seront opérées. A strictement parler, il n'est pas possible d'engendrer le corpus à partir des règles posés ici. Tout au plus, peut-on, — et nous allons le faire, — indiquer comment la syntaxe rend compte des tournures choisies par les locuteurs.

### 6.1. APPLICATION DES RÈGLES SYNTAGMATIQUES

Roulet a montré l'universalité de la première série de règles : les règles syntagmatiques que nous avons complétées en fonction des phrases complexes. Sans revenir sur le détail de la phrase nucléaire, nous nous bornerons ici à montrer comment les règles transformationnelles que nous proposons servent à engendrer la suite de symboles qui rend compte de telle ou telle phrase hypothétique du corpus. Dans 14, par exemple, la conséquence prend la forme **G1** et l'antécédent **HO23** : il s'agit d'une phrase dans ce moule :

21a) (ou) **H** ou **G**.

Pour y arriver, on prend comme point de départ la conséquence **G**

(1) Dans ce sixième chapitre, nous faisons l'économie de l'application systématique des règles syntagmatiques de Roulet. Nous les avons reprises en modifiant **S1** pour faire ressortir davantage les frontières qui divisent les syntagmes avant l'application des transformations. On se rappellera que les règles **S2a**, **S7a**, **S8a**, **S9a** sont aussi changées. Nous ne nous occupons plus des questions d'ordre morphologique ou phonologique.

En y appliquant successivement les transformations touchant les propositions complexes et ensuite celles portant sur les propositions nucléaires (*T1* à *T18*), on évite de passer plus d'une fois par la boucle des transformations élémentaires. Si nous insérons un syntagme à l'infinitif, nous sommes quitte de passer par les règles applicables uniquement si le sujet grammatical est présent ; si l'enchaînement nécessite la négation d'une proposition, on supprime une série d'étapes qui ne concernent que le cas contraire. Moyennant les règles syntagmatiques, nous engendrons une suite de symboles ayant la forme générale

1d) PHRASE HYPOTHÉTIQUE COMPLEXE → G, [KH].

Ainsi, l'expression 14 peut s'engendrer par S1a : # K D NOY PHR #

- S2a # K D SN SV PHR #  
 S3 # K D SN TM V PHR #  
 S4 # K D S SNOM TM V PHR #  
 S8a # K D S SNOM TM V<sub>1</sub> PHR #  
 S11 # K D S SNOM mode indic tm pres V<sub>1</sub> PHR #  
 S14 # INT D S SNOM mode indic tm pres V<sub>1</sub> PHR #.

A partir de ce moment, il est commode de représenter le premier syntagme par le métasymbole G pendant que nous traitons le second. L'énoncé 14a sera donc # G PHR #.

- S1a # G # K NEG D NOY #  
 S2a # G # K NEG D SN SV SN (PR) SN # #  
 S3 # G # K NEG D SN TM V SN (PR) SN # #  
 S4 # G # K NEG D S SNOM TM V SNOM (PR) S SNOM # #  
 S5 # G # K NEG D S SNOM TM V DET SF (PR) S SNOM # #  
 S8a # G # K NEG D S SNOM TM V<sub>1</sub> DET SF (PR) S SNOM # #  
 S9a # G # K NEG D S SNOM TM V<sub>1</sub> DET NC (PR) S SNOM # #  
 S11 # G # K NEG D S SNOM mode indic tm pres V<sub>1</sub> DET NC (PR) S SNOM # #  
 S14 # G # Ko INT NEG D S SNOM mode indic tm pres V<sub>1</sub> DET NC (PR) S SNOM # #  
 T21 # G K Ko INT NEG D S SNOM mode indic tm pres V<sub>1</sub> DET NC (PR) S SNOM # #  
 T24 # INT NEG NEG O S SNOM mode O tm pres V<sub>1</sub> DET NC (PR) S SNOM ou G #  
 T25 # INT O S SNOM mode O tm pres V<sub>1</sub> DET NC (PR) S SNOM ou G #

On ne peut pas appliquer d'autres transformations de la série pour les phrases complexes et on passe ensuite à celles de Roulet :

T7 # INT O S SNOM mode O tm pres V<sub>1</sub> (PR) S SNOM DET NC  
ou G #

T8 # INT mode O tm pres V<sub>1</sub> (PR) S SNOM DET NC ou G #

Puisqu'on a laissé passer T7a, le verbe de T8 doit être à l'impératif :

14a) # INT Donne-moi la clef ou INT D je crie #

T14a # INT Donne-moi la clef ou INT je crie #.

L'exemple 1 a la particularité d'enchâsser la proposition hypothétique au plein milieu de la conséquence. C'est le cas de presque toutes les expressions figées ayant l'apparence d'une hypothèse. Pour bien distinguer les éléments de la phrase, nous allons avoir recours à la parenthésisation (Chomsky, *Formal Nature of Language*, 411 [144]). La structure de la phrase est la suivante :

1a) {PHR G {PHR N [(PHR KH {PHR KH} PHR) PHR]} PHR} PHR ;

c'est-à-dire deux phrases au même niveau sont suivies de deux autres au niveau subordonné. Par l'application des règles syntagmatiques on obtient

S1a {PHR # K D NOY PHR # } PHR

S2a {PHR # K D {NOY SN SV SN} NOY PHR # } PHR

S3 {PHR # K D {NOY SN {SV TM V} SV SN} NOY PHR # } PHR

S4 {PHR # K D {NOY {SN SNOM {SN {SV TM V} SV {SN SNOM} SN} NOY PHR # } PHR

S5 {PHR # K D {NOY {SN {SNOM DET SF} SNOM} SN {SV TM V} SV {SN {SNOM DET SF} SNOM} SN} NOY PHR # } PHR

S8a {PHR # K D {NOY {SN {SNOM DET SF} SNOM} SN {SV TM {V V<sub>2}}</sub> V} SV {SN {SNOM DET SF} SNOM} SN} NOY PHR # } PHR

S9a {PHR # K D {NOY {SN {SNOM DET {SF NC} SF} SNOM} SN {SV TM {V V<sub>2}}</sub> V} SV {SN {SNOM DET {SF NC} SF} SNOM} SN} NOY PHR # } PHR

S11 {PHR # K D {NOY {SN {SNOM DET {SF NC} SF} SNOM} SN {SV {TM mode indic tm pres} TM {V V<sub>2}}</sub> V} SV {SN {SNOM DET {SF NC} SF} SNOM} SN} NOY PHR # } PHR

S14 {PHR # {K INT} K D {NOY {SN {SNOM DET {SF NC} SF} SNOM} SN {SV {TM mode indic tm pres} TM {V V<sub>2}}</sub> V} SV {SN {SNOM DET {SF NC} SF} SNOM} SN} NOY PHR # } PHR

La règle S1a permet d'ajouter le nombre voulu de PHR à la suite ; c'est ainsi qu'à partir de la dernière expression obtenue, on peut engendrer toute la phrase que représente 1a.

La suite à laquelle s'appliquent les transformations est très longue :

1b) {PHR # {K INT} K D {NOY {SN {SNOM DET {SF NC} SF} SNOM} SN {SV {TM mode indic tm pres} TM {V V<sub>2}}</sub> V} SV {SN {SNOM DET {SF NC} SF} SNOM} SN} NOY PHR # } PHR

SNOM} SN} NOY {PHR # {K INT} K O {NOY {SN S SNOM} SN {SV {TM  
 {MODE O Oimper} MODE O} TM {V V<sub>4</sub>} V SV {SN {SNOM {PHR # {K K<sub>1</sub> INT}  
 K D {NOY {SN S SNOM} SN {SV {TM mode subj tm pres} TM {V V<sub>2</sub>} V}  
 SV {SN {SNOM DET {SF NC} SF} SNOM} SN} NOY #} PHR} SNOM} SN} NOY  
 [{PHR # {K K<sub>0</sub> INT} K D {NOY {SN S SNOM} SN {SV {TM mode indic  
 tm pres} TM {V V<sub>2</sub>} V} SV PR {SN {SNOM DET {SF NC} SF} SNOM} SN}  
 NOY {PHR # {K K<sub>0</sub> INT} K D {NOY {SN S SNOM} SN {SV {TM mode indic  
 tm pres} TM {V V<sub>2</sub>} V} SV PR {SN {SNOM DET {SF NC} SF} SNOM} SN}  
 NOY #} PHR #} PHR] #} PHR #} PHR.

T19 et T20 ne peuvent pas s'appliquer, mais T21 supprime les dièses internes en y substituant K. Par S14, ce K deviendra le plus souvent INT, mais pourrait donner K<sub>4</sub> INT où il s'agit d'une coordination au niveau des subordonnées. Toutes les propositions sont ainsi liées dans une seule phrase :

- 1c) # INT D DET NC mode indic tm pres V<sub>2</sub> DET NC K INT O S SNOM  
 O imper V<sub>4</sub> K K<sub>1</sub> INT D S SNOM mode subj tm pres V<sub>2</sub> DET NC  
 [K K<sub>0</sub> INT D S SNOM mode indic tm pres V<sub>2</sub> PR DET NC K K<sub>0</sub>  
 INT D S SNOM mode indic tm pres V<sub>2</sub> PR DET NC] # T21

T22, T23 et T25 ne s'appliquent pas ; nous choisissons de ne pas utiliser T24 et T26, mais par T27 nous obtenons

- 1d) # INT D DET NC mode indic tm pres V<sub>2</sub> DET NC, INT O S SNOM  
 O imper V<sub>4</sub> K K<sub>4</sub> INT D S SNOM mode subj tm pres V<sub>2</sub> DET NC  
 [K K<sub>0</sub> INT D S SNOM mode indic tm pres V<sub>2</sub> PR DET NC K K<sub>0</sub>  
 INT D S SNOM mode indic tm pres V<sub>2</sub> PR DET NC] # T27
- 1e) # INT D DET NC mode indic tm pres V<sub>2</sub> DET NC, INT O S SNOM  
 O imper V<sub>4</sub> K K<sub>4</sub> INT D S SNOM mode subj tm pres V<sub>2</sub> DET NC  
 [K K<sub>0</sub> INT D S SNOM mode indic tm pres V<sub>2</sub> PR DET NC, PR DET  
 NC] # T28
- 1f) # [K K<sub>0</sub> INT D S SNOM mode indic tm pres V<sub>2</sub> PR DET NC, PR  
 DET NC], INT D DET NC mode indic tm pres V<sub>2</sub> DET NC, INT  
 O S SNOM O imper V<sub>4</sub> K K<sub>4</sub> INT D S SNOM mode subj tm pres  
 V<sub>2</sub> DET NC # T29

Nous appliquons par la suite les transformations portant sur les propositions nucléaires.

- 1g) # [K K<sub>0</sub> INT D S SNOM mode indic tm pres V<sub>2</sub> PR DET NC, PR  
 DET NC], INT D DET NC mode indic tm pres V<sub>2</sub> DET NC, INT  
 O imper V<sub>4</sub> K K<sub>4</sub> INT D S SNOM mode subj tm pres V<sub>2</sub> DET NC #  
 T8
- 1h) # K K<sub>0</sub> INT D S SNOM mode indic tm pres V<sub>2</sub> PR DET NC, PR DET  
 NC, INT DET NC mode indic tm pres V<sub>2</sub> DET NC, INT Oimper  
 V<sub>4</sub> K K<sub>4</sub> INT S SNOM mode subj tm pres V<sub>2</sub> DET NC # T14a.

Par S14, K devient INT. Les propositions en *si* (K<sub>0</sub>) et *que* (K<sub>4</sub>) perdent l'intonation propre au syntagme indépendant et prennent

celle qui marque le subordonné. Après renvoi au lexique, on obtient

- li) Si c'est au point de vue couleurs, au point de vue aspect, le plus beau papillon est un papillon exotique, mettons que ce soit l'acanthoptère.

Le décalage entre la phrase engendrée et la phrase enregistrée dans le corpus provient du fait qu'une syntaxe transformationnelle ne peut jamais reproduire les particularités de la langue parlée — reprises, redites, hésitations — qui la marquent, mais qui appartiennent au domaine de la performance linguistique des interlocuteurs. Pour certains effets stylistiques, tels que la segmentation du thème à la japonaise, il faudrait proposer les transformations facultatives qui les produisent, — mais cela nous mènerait trop loin.

Il est à remarquer que 2 n'est en aucun sens une phrase hypothétique (0.3.2). Le *si* est adverbial au même titre que dans *h*. Il ne s'agit pas ici d'ambiguïté syntaxique, car la segmentation du *si* l'empêche de fonctionner comme conjonction. Dans un autre contexte et sans la ponctuation qui le segmente, on pourrait engendrer une hypothèse :

- 2a) # K D NOY CIRC # K D NOY CIRC # # S1a  
 2b) # K D SN SV CIRC # K D SN SV SN PR SN CIRC # # S2a  
 2c) # K D SN TM V CIRC # K D SN TM V SN PR SN CIRC # # S3  
 2d) # K D S SNOM TM V CIRC # K D S SNOM TM V SNOM PR S SNOM CIRC # # S4  
 2e) K D S SNOM TM V CIRC # K D S SNOM TM V DET SF PR S SNOM CIRC # # S5  
 2f) # K D S SNOM TM V<sub>1</sub> CIRC # K D S SNOM TM V<sub>1</sub> DET SF PR S SNOM CIRC # # S8a  
 2g) # K D S SNOM GM V<sub>1</sub> CIRC # K D S SNOM TM V<sub>1</sub> DET NC PR S SNOM CIRC # # S9a  
 2h) # K D S SNOM mode indic tm pres V<sub>1</sub> CIRC # K D S SNOM mode indic tm pres V<sub>1</sub> DET NC PR S SNOM CIRC # # S11  
 2i) # K D S SNOM mode indic tm pres V<sub>1</sub> SADV # K D S SNOM mode indic tm pres V<sub>1</sub> DET NC PR S SNOM SADV # # S13  
 2j) # INT D S SNOM mode indic tm pres V<sub>1</sub> SADV # K<sub>0</sub> INT D S SNOM mode indic tm pres V<sub>1</sub> DET NC PR SS NOM SADV # # S14  
 2k) # INT D S SNOM mode indic tm pres V<sub>1</sub> SADV K K<sub>0</sub> INT D S SNOM mode indic tm pres V<sub>1</sub> DET NC PR S SNOM SADV # T21  
 2m) # INT D SADV K K<sub>0</sub> INT D S SNOM mode indic tm pres V<sub>1</sub> DET NC PR S SNOM SADV # T28  
 2n) # INT D SADV K K<sub>0</sub> INT D S SNOM PR S SNOM mode indic tm pres V<sub>1</sub> DET NC SADV # T13

- 2p) # INT SADV K K<sub>0</sub> INT S SNOM PR S SNOM mode indic tm pres  
 V<sub>1</sub> DET NC SADV # T14a
- 2q) # INT absolument INT si INT il y a une différence réellement.

Il sortirait du cadre de notre étude de préciser les règles facultatives qui déterminent le placement des adverbes dans la phrase : il suffit d'emprunter la règle de Ruwet (2) pour mettre l'adverbe à l'endroit où nous le trouvons dans la phrase tirée du corpus :

- 2r) Absolument, s'il y a réellement une différence.

Roulet souligne la disparition du *ne* dans la langue parlée (*Syntaxe*, 141) : remarquons aussi le grand nombre de cas où *il* impersonnel est supprimé dans les conversations du corpus (3).

L'avantage de 3 est qu'il contient une hypothèse négative ; il s'exprime à l'infinitif et lie les deux syntagmes constitutifs par *et*.

- 3a) # K D NOY [PHR] # S1a  
 # K D SN SV SN [PHR] # S2a  
 # K D SN TM V SN [PHR] # S3  
 # K D SSNOM TM V SNOM [PHR] # S4  
 # K D SSNOM TM V PHR [PHR] # S5  
 # K D SSNOM TM V<sub>1</sub> PHR [PHR] # S8a  
 # K D SSNOM mode condit tm pres V<sub>1</sub> PHR [PHR] # S11  
 # INT D SSNOM mode condit tm pres V<sub>1</sub> PHR [PHR] # S14  
 # N # K D NOY # [# K D NEG NOY CIRC #] # S1a  
 # N # K D SN SV SN # [# K D NEG SN SV SN CIRC #] # S2a  
 # N # K D SN TM V SN # [# K D NEG SN TM V SN CIRC #] # S3  
 # N # K D SSNOM TM V SNOM # [# K D NEG SSNOM TM V SSNOM CIRC #] # S4  
 # N # K D SSNOM TM V PHR # [# K D NEG SSNOM TM V SSNOM CIRC #] # S5  
 # N # K D SSNOM TM V<sub>1</sub> PHR # [# K D NEG SSNOM TM V<sub>1</sub> SSNOM CIRC #] # S8a  
 # N # K D SSNOM mode indic tm pres V<sub>1</sub> PHR # [# K D NEG SSNOM mode indic tm pres V<sub>1</sub> SSNOM CIRC #] # S11  
 # N # K D SSNOM mode indic tm pres V<sub>1</sub> PHR # # K NEG D SSNOM mode indic tm pres V<sub>1</sub> SSNOM SADV #] # S13  
 # N # INT D SSNOM mode indic tm pres V<sub>1</sub> PHR # [# K<sub>0</sub> INT NEG D SSNOM mode indic tm pres V<sub>1</sub> SSNOM SADV #] # S14

(2) 267, 364. X+V Y Adv<sub>3</sub> Z → X+V Adv<sub>3</sub> Y Z où Y serait une *différence* et Z le point final.

(3) Robert, t. 3, 588, IL, II 3°, insiste sur la disparition de *il* dans la langue populaire p. ex. *faut pas s'en faire*.

# N # G # K D NOY # # [# K <sub>0</sub> H̄ #] #	S1a
# N # G # K D SN SV SN (PR) SN # # [# K <sub>0</sub> H̄ #] #	S2a
# N # G # K D SN TM V SN (PR) SN # # [# K <sub>0</sub> H̄ #] #	S3
# N # G # K D SSNOM TM V SNOM (PR) SSNOM # #	S4
[# K <sub>0</sub> H̄ #] #	S4
# N # G # K D SSNOM TM V DET SF (PR) SSNOM # #	S5
[# K <sub>0</sub> H̄ #] #	S5
# N # G # K D SSNOM TM V <sub>1</sub> DET SF (PR) SSNOM # #	S8a
[# K <sub>0</sub> H̄ #] #	S8a
# N # G # K D SSNOM TM V <sub>1</sub> DET A (PR) SSNOM # #	S9a
[# K <sub>0</sub> H̄ #] #	S9a
# N # G # K D SSNOM mode indic tm pres V <sub>1</sub> DET A (PR) SSNOM # # [# K <sub>0</sub> H̄ #] #	S11
# N # G # INT D SSNOM mode indic tm pres V <sub>1</sub> DET A (PR) SSNOM # # [# K <sub>0</sub> H̄ #] #	S14

On peut exprimer ici en métasymboles :

# N # G # N # # [# K <sub>0</sub> H̄ #] #	
# N o G mode infin o N mode infin o o [# K <sub>0</sub> H̄ mode infin o] #	T19
# N o [# H̄ mode infin] + et + G mode infin N mode infin #	T26

Quand on restitue les suites de symboles engendrés plus haut, on a

# INT D SSNOM mode condit tm pres V <sub>1</sub> [INT NEG D SSNOM mode infin tm pres V <sub>1</sub> SSNOM SADV] et INT D SSNOM mode infin tm pres V <sub>1</sub> INT D SSNOM mode infin tm pres V <sub>1</sub> DET A (PR) SSNOM #	
# N [INT (N) P D SSNOM mode infin tm pres V <sub>1</sub> SSNOM SADV] et G N #	T4
# N [INT (N) P D SSNOM SSNOM mode infin tm pres V <sub>1</sub> SADV] et G INT D SSNOM (PR) SSNOM mode infin tm pres V <sub>1</sub> DET A #	T13
# INT SSNOM mode condit tm pres V <sub>1</sub> [INT (N) P SSNOM SSNOM mode infin tm pres V <sub>1</sub> SADV] et INT SSNOM mode infin tm pres V <sub>1</sub> INT SSNOM (PR) SSNOM mode infin tm pres V <sub>1</sub> DET A #	T14a

Cette suite s'interprète ainsi :

3b) Il faudrait (ne) pas l'avoir gardé si longtemps et pouvoir en avoir une neuve.

Cette dernière phrase montre que les transformations négatives T5 et T6 sont inopérantes devant l'infinitif : l'insertion de W comme premier symbole dans la suite à laquelle s'applique la transformation 5 permettrait son application obligatoire même devant l'infinitif

emboîté dans une phrase. *T6* ne s'applique jamais quand le verbe est à l'infinitif.

Une phrase tirée d'un discours du général de Gaulle nous fournit une dernière proposition hypothétique qui mérite attention :

25a) Même si quelquefois on n'en voudrait pas convenir.

Selon nos règles syntagmatiques, nous obtenons

# K NEG D NOY #	S1a
# K NEG D SN SV SN #	S2a
# K NEG D SN TM V SN #	S3
# K NEG D SSNOM TM V SNOM #	S4
# K NEG D SSNOM TM V PHR #	S5
# K NEG D SSNOM TM V <sub>3</sub> PHR #	S8a
# K NEG D SSNOM mode indic tm imparf V <sub>3</sub> PHR #	S11
# K <sub>0</sub> INT NEG D S SNOM mode indic tm imparf V <sub>3</sub> PHR #	S14
# H # K D NOY # #	S1a
# H # K D SN SV SN # #	S2a
# H # K D SN TM V SN # #	S3
# H # K D SSNOM TM V SSNOM # #	S4
# H # K D SSNOM TM V <sub>1</sub> SSNOM # #	S8a
# H # K D SSNOM mode indic tm pres V <sub>1</sub> SSNOM # #	S11
# H # INT D SSNOM mode indic tm pres V <sub>1</sub> SSNOM # #	S14

c'est-à-dire

# K<sub>0</sub> INT NEG D S SNOM mode indic tm imparf V<sub>3</sub> # INT D SSNOM mode indic tm pres V<sub>1</sub> SSNOM # #.

On y applique les transformations possibles :

# K<sub>0</sub> INT NEG D SSNOM mode indic tm imparf V<sub>3</sub> INT D mode infin tm pres V<sub>1</sub> SSNOM # *T19*  
 # K<sub>0</sub> INT (N) P D SSNOM mode indic tm imparf V<sub>3</sub> INT D mode infin tm pres V<sub>1</sub> SSNOM # *T4*  
 # K<sub>0</sub> INT D SSNOM N mode indic tm imparf V<sub>3</sub> P INT D mode infin tm pres V<sub>1</sub> SSNOM # *T6*  
 # K<sub>0</sub> INT D SSNOM N mode indic tm imparf V<sub>3</sub> P INT D SSNOM mode infin tm pres V<sub>1</sub> # *T13*  
 # K<sub>0</sub> INT SSNOM N mode indic tm imparf V<sub>3</sub> P INT SSNOM mode infin tm pres V<sub>1</sub> #

ce qui s'interprète

25b) Même si (quelquefois) on ne voulait pas en convenir.

Renchon pense que cette proposition hypothétique subordonnée pourrait s'exprimer avec *oudrait* à la place de *voulait*. On peut suivre son raisonnement et accepter le fait que *voulait* mettrait en cause l'existence de l'opposition à l'orateur, qui n'était que trop évi-

dente. Conformément à nos règles morphologiques, on aurait pu trouver *veut*, mais le général paraît vouloir atténuer une phrase qui serait alors trop brusque pour la sensibilité de son auditoire niver nais. Il choisit donc, nous dit Renchon, un *voudrait* plus discret, — ce qui n'explique pas pour autant la particularité *en voudrait* d'une résonance plutôt littéraire. L'écrivain, même de nos jours, déplace volontiers le *en* régime d'un infinitif (4) ; il est permis ici en tant que régionalisme que pourrait apprécier l'auditoire.

Le passif est plutôt rare dans le corpus. Sur onze propositions hypothétiques au passif, une seule contient un complément d'agent (Dubois, *Le verbe*, 87). Tout en admettant avec Dubois qu'il existe plusieurs équivalents du passif (*ibid.*, 82), nous ne nous en occupons pas, car ils sont engendrés par *T4* à *T18*. Il nous incombe de voir de plus près la phrase

140) Quand ce sont les vacances, nous ne sommes pas limités par le temps, et alors nous prenons du bon côté (contexte 4.1.4).

Comme toujours, nous laissons de côté l'élément circonstanciel et nous concentrons notre attention sur l'hypothèse

140a) Nous ne sommes pas limités par le temps.

Les règles syntagmatiques donnent

** K NET D NOY #	S1a
** K NEG D SN SV SN #	S2a
** K NEG D SN TM V PAS SN #	S3
** K NEG D SNOM TM V PAS SSNOM #	S4
** K NEG D DET SF TM V PAS SSNOM #	S5
** K NEG D DET SF TM V <sub>1</sub> PAS SSNOM #	S8a
** K NEG D DET NC TM V <sub>1</sub> PAS SSNOM #	S9a
** K NEG D DET NC mode indic tm pres V <sub>1</sub> PAS SSNOM #	S11
** K <sub>0</sub> INT NEG D DET NC mode indic tm pres V <sub>1</sub> PAS SSNOM #	S14

Nous y appliquons les transformations

** K <sub>0</sub> INT NEG D DET NC mode indic tm pres V <sub>1</sub> PAS SSNOM #	T19
** INT NEG D DET NC mode indic tm pres V <sub>1</sub> PAS SSNOM et G #	T26
** INT NEG D SSNOM mode indic tm pres ETRE V <sub>1</sub> PR DET NC et G #	T3

(4) Grevisse, § 505, cite Gide, Duhamel, Saint-Exupéry et Colette, entre autres. Il précise au § 483, 4<sup>o</sup> Hist., la popularité de cette tournure même dans le parler du Midi, de Lorraine et de la Wallonie liégeoise.

# INT (N) P D SSNOM mode indic tm pres ETRE V<sub>1</sub> PR DET NC  
 et G # T4  
 # INT D SSNOM N mode indic tm pres ETRE P V<sub>1</sub> PR DET NC  
 et G # T6  
 # INT SSNOM N mode indic tm pres ETRE P V<sup>1</sup> PR DET NC  
 et G # T14a

Cette dernière suite de symboles correspond exactement à 140a. Il est à remarquer que dans 140, la locutrice ne s'est pas donné la peine d'insérer *le* devant le verbe de la conséquence (*prenons*). Robert (t. 1, 974, 4<sup>o</sup>), comme nous, ne connaît que la locution où se trouve un complément d'objet direct.

Comme exemple de l'application de T20, prenons le cas particulièrement épineux de

69) Les clients vous écrivent et vous leur envoyez par la poste ce dont ils ont besoin.

Il ne servirait à rien de multiplier des exemples de transformations déjà vues. Nous nous bornerons donc à engendrer le dernier syntagme de la phrase et à l'enchâsser dans l'apodose.

# G # K D NOY # # S1a  
 # G # K D SN SV SN # # S2a  
 # G # K D SN TM V SN # # S3  
 # G # K D SSNOM TM V SSNOM # # S4  
 # G # K D SSNOM TM V<sub>1</sub> SSNOM # # S8a  
 # G # K D SSNOM mode indic tm pres V<sub>1</sub> SSNOM # # S11  
 # G # INT D SSNOM mode indic tm pres V<sub>1</sub> SSNOM # # S14  
 # G +ce ø Qu+SSNOM+INT D SSNOM mode indic tm pres V<sub>1</sub> #  
 T20

Puisque nous avons pris comme verbe *ont besoin de* plutôt que *ont* seul, la suite Qu+SSNOM+INT va devoir emprunter la préposition *de* au verbe pour se réaliser sous la forme *dont*. L'autre solution possible : traiter *besoin* comme complément d'objet direct de *ont* semble moins heureuse à la lumière de la thèse de Roulet. La même difficulté se retrouve à la phrase 123 ; elle devra attendre l'étude de Nottaris, *Le système des relatives en français*, pour être résolue d'une façon adéquate.

Finalement, pour voir comment engendrer une phrase où figure une transformation interrogative, considérons :

126) Qu'est-ce que ça pouvait faire si les gens risquaient de griller dedans ?  
 # K I NOY PHR # S1a  
 # K I SN SV SN PHR # S2a

# K I SN TM V SN PHR #	S3
# K I SSNOM TM V SNOM PHR #	S4
# K I SSNOM TM V PHR PHR #	S5
# K I SSNOM TM V <sub>1</sub> PHR PHR #	S8a
# K I SSNOM mode indic tm imparf V <sub>1</sub> PHR PHR #	S11
# INT I SSNOM mode indic tm imparf V <sub>1</sub> PHR PHR #	S14
# G # K D NOY PHR # #	S1a
# G # K D SN SV SN PHR # #	S2a
# G # K D SN TM V SN PHR # #	S3
# G # K D SSNOM TM V QSNOM PHR # #	S4
# G # K D SSNOM TM V <sub>1</sub> QSNOM PHR # #	S8a
# G # K D SSNOM mode indic tm pres V <sub>1</sub> PHR # #	S11
# G # INT D SSNOM mode indic tm pres V <sub>1</sub> QSNOM PHR # #	S14
# G # N # K D NOY # # #	S1a
# G # N # K D SN SV SN # # #	S2a
# G # N # K D SN TM V SN # # #	S3
# G # N # K D SNOM TM V SNOM # # #	S4
# G # N # K D DET SF TM V PHR # # #	S5
# G # N # K D DET SF TM V <sub>1</sub> PHR # # #	S8a
# G # N # K D DET NC TM V <sub>1</sub> PHR # # #	S11
# G # N # K <sub>0</sub> INT D DET NC TM V <sub>1</sub> PHR # # #	S14
# G # N # H # K D NOY CIRC # # # #	S1a
# G # N # H # K D SN SV CIRC # # # #	S2a
# G # N # H # K D SN TM V CIRC # # # #	S3
# G # N # H # K D SSNOM TM V CIRC # # # #	S4
# G # N # H # K D SSNOM TM V <sub>1</sub> CIRC # # # #	S8a
# G # N # H # K D SSNOM mode indic tm pres V <sub>1</sub> CIRC # # # #	S11
# G # N # H # K D SSNOM mode indic tm pres V <sub>1</sub> SADV # # # #	S13
# G # N # H # INT D SSNOM mode indic tm pres V <sub>1</sub> SADV # # # #	S14
# G INT D mode infin tm pres V <sub>1</sub> QSNOM # H INT D mode infin tm pres V <sub>1</sub> SADV # #	T19
# G INT D mode infin tm pres V <sub>1</sub> QSNOM K H INT D mode infin tm pres V <sub>1</sub> SADV #	T21
# G INT mode infin tm pres V <sub>1</sub> QSNOM K H INT mode infin tm pres V <sub>1</sub> SADV #	T14a
# ESK INT SSNOM mode indic tm imparf V <sub>1</sub> INT mode infin tm pres V <sub>1</sub> QSNOM K K <sub>0</sub> INT DET NC TM V <sub>1</sub> INT mode infin tm pres V <sub>1</sub> SADV #	T16
# QSNOM+ESK INT SSNOM mode indic tm imparf V <sub>1</sub> INT mode infin tm pres V <sub>1</sub> K K <sub>0</sub> INT DET NC TM V <sub>1</sub> INT mode infin tm pres V <sub>1</sub> SADV #	T17

Cette suite se traduit

126a) Qu'est-ce que INT ça pouvait INT faire INT si INT les gens risquaient de INT griller dedans ?

## 6.2. GÉNÉRATION D'AUTRES PROPOSITIONS

Si, comme le dit Ducrot <sup>(5)</sup>, nous avons été suffisamment optimiste et naïf en faisant du corpus du français fondamental notre point de départ, nous avons dû y ajouter nombre d'exemples de notre confection et d'autres encore empruntés aux dialogues de certaines œuvres littéraires. D'une part, nous constatons la nécessité de compléter un corpus plus ou moins arbitraire, de l'autre, nous prétendons décrire les formes de ce corpus et d'autres tournures grammaticales. La syntaxe tagmémique dont nous dépendons, au niveau des structures superficielles, permet de distinguer les usages grammaticaux. La syntaxe transformationnelle qui complète la grammaire syntagmatique nous permet d'opérer les transpositions, substitutions et éliminations indispensables et facultatives pour engendrer les propositions du corpus, mais aussi une infinité de phrases grammaticales déjà formulées ou qui restent à énoncer.

Au chapitre 4 déjà, nous avons exemplifié l'opération des règles nécessaires à la confection de phrases qui dépassent le corpus ; nous pouvons donc nous dispenser d'y revenir ici. Au chapitre 5, nous avons introduit plusieurs transformations facultatives d'intérêt surtout stylistique. On ne saurait nier qu'existe, chez les locuteurs comme chez les écrivains, un souci de bien parler qui leur impose le style de la *conversation soignée*. Certains, afin de mieux convaincre l'auditeur, confectionnent, à l'instar du conférencier, un style quasi rhétorique où abondent les répétitions. D'autres encore, soucieux de s'exprimer avec force, recourent au style populaire de la conversation. La question rhétorique, l'exclamation et l'ordre s'utilisent chacun selon les circonstances et les buts envisagés.

Tout autre est le problème des éléments psycholinguistiques, éléments de mémoire, de perception, d'habitudes et autres, qui régissent le choix de telle façon de s'exprimer, de telle redite, d'une hésitation ou d'une défaillance face à l'auditeur. Nous n'en avons pas parlé, notre seul but étant de proposer une grammaire suffisamment efficace pour servir à représenter les règles grammaticales auxquelles obéit inconsciemment le locuteur de langue maternelle française. Notre esquisse n'est sans doute pas la seule possible, mais elle est bien motivée et elle répond à nos besoins.

(5) DUCROT, 99, 91, résume le point de vue de CHOMSKY 60, 397-401 [125-131].

## CONCLUSION

Sans nier la valeur des nombreuses études consacrées aux phrases hypothétiques en français, il nous importe de dire en quoi celle-ci en diffère.

Tout d'abord, nous nous sommes limité au français parlé depuis 1950. Sans vouloir entrer dans le débat ouvert par M. von Wartburg (1), nous avons refusé de truquer notre système syntaxique en y introduisant des emprunts aux écrivains des siècles révolus. Si certains traits de notre grammaire devaient s'appliquer à eux aussi, c'est que, sur ces points, le français n'aurait pas changé.

Notre grammaire prend comme point de départ un corpus qui représente *la parole*, mais elle n'est pas pour autant que grammaire de la parole ; elle cherche plutôt à décrire la langue parlée en tant que système sur le plan syntaxique. Pour la décrire au niveau des syntagmes, nous avons eu recours à l'analyse tagmémique de Pike, adaptée à l'analyse de la proposition nucléaire du français, par Roulet. L'esquisse structurale ne se suffisant pas à elle-même, nous l'avons complétée par des règles transformationnelles parfois obligatoires, parfois facultatives.

Il ne suffit certes pas d'écrire la grammaire d'une langue donnée. En linguistique transformationnelle surtout, l'analyse devrait faire apparaître les propriétés communes à plusieurs langues. Rien n'empêche ainsi de comparer le français parlé contemporain et l'état de langue représenté par la *Mort Artu*. Mais, ici, il ne saurait être question de rédiger une grammaire qui distinguerait le français du XIII<sup>e</sup> siècle de celui de notre époque.

Notre dépendance à l'égard de Roulet est évidente. Pour pouvoir aborder les phrases complexes, nous avons cependant apporté à sa théorie quelques modifications qui sont résumées dans l'appendice I où sont regroupées les règles élaborées.

(1) 300, 8-12. On voit bien son raisonnement aux p. 102-115 où il parle de formes telles que *l'âme ta mère* comme d'un datif possessif. Dans *Aucassin et Nicolette*, cela n'était pas le cas.

Si l'on reconnaît quelque originalité à notre ouvrage, elle réside dans l'application au niveau des syntagmes de deux méthodes linguistiques : la grammaire tagmémique et la grammaire transformationnelle. Le mariage nous paraît heureux et, sans connaître les travaux en cours, Apostel en avait bien vu l'intérêt :

« Pike, dans *Language in Relation to a Unified Theory of the Structure of Human Behavior* développe une théorie générale de l'action humaine qui utilise les mêmes catégories que la linguistique structurelle, et qui pourrait donc utiliser un jour aussi les modèles chomskyiens » (1960).

Dans presque toutes les grammaires françaises, les phrases hypothétiques interviennent vers la fin, comme une espèce d'épilogue. Dans les manuels de syntaxe anglaise, elles sont parfois complètement omises. Pour montrer la richesse d'expression dans ces deux langues, nous donnons en appendice un tableau comparatif des usages. Enfin, en marge de cette étude, on constate la nécessité de recourir, à plusieurs reprises, à une théorie scientifique de la sémantique, pour résoudre certains problèmes d'ordre syntaxique. L'interdépendance et la complémentarité de ces deux disciplines s'affirment toujours davantage quand on cherche à sonder plus avant les phrases complexes de nos langues maternelles.

## APPENDICE I

### LES RÈGLES TRANSFORMATIONNELLES

T1 : T-IL X, SN, SV, (PR, SN), Y  $\Rightarrow$  1, IL, 3+2, 4, 5, 6  
 $\begin{matrix} 1 & 2 & 3 & 4 & 5 & 6 \end{matrix}$

règle de Roulet applicable à certains verbes qui deviennent impersonnels.  
 Nous aurions dit  $\Rightarrow$  1,  $\emptyset$ , IL+3+2, 4, 5, 6.

T2 : T-AG (ellipse anticipée de l'agent dans le passif)

X, SN, Y, PAS, SN, Z  $\Rightarrow$  1,  $\emptyset$ , 3, 4, 5, 6.  
 $\begin{matrix} 1 & 2 & 3 & 4 & 5 & 6 \end{matrix}$

T3 : T-PAS (transformation passive)\*

X, (SN), Y, V, PAS, SN, Z  $\Rightarrow$  1, 6, 3, ETRE+4,  $\emptyset$ , PR+2, 7.  
 $\begin{matrix} 1 & 2 & 3 & 4 & 5 & 6 & 7 \end{matrix}$

où \* indique que la transformation est obligatoire.

T4 : T-NEG (introduction de la double négation)\* NEG, X  $\Rightarrow$  (N)P, 2.  
 $\begin{matrix} 1 & 2 \end{matrix}$

(à distinguer N et N)

T5 : T-P (ellipse de *pas* dans les cas de négation nucléaire) \*

(N), P, X, P, Y  $\Rightarrow$  1,  $\emptyset$ , 3, 4, 5.  
 $\begin{matrix} 1 & 2 & 3 & 4 & 5 \end{matrix}$

Pour le cadre de notre grammaire, il faudrait mettre devant la suite (N), etc., les symboles W INT.

T6 : T-NP (mise en place de la négation) \*

(N), (P), X, SN, TM,  $\left\{ \begin{matrix} \text{AUX} \\ \text{ETRE} \\ \text{V} \end{matrix} \right\}$ , Y  $\Rightarrow$   $\emptyset$ ,  $\emptyset$ , 3, 4, 1+5, 6+2, 7  
 si 1+2  $\neq$   $\emptyset$ .  
 $\begin{matrix} 1 & 2 & 3 & 4 & 5 & 6 & 7 \end{matrix}$

Nous ajoutons : l'opération est bloquée quand TM = mode infin. D'ailleurs, W INT nous serait nécessaire à droite et à gauche.

T7 : T-OS (mise en place du second complément pronominal dans la proposition impérative)\*

O, SN, SV, (PR), SNOM, PR, S, SNOM, Y  $\Rightarrow$  1, 2, 3, 6, 7+8, 4,  $\emptyset$ , 5, 9.  
 $\begin{matrix} 1 & 2 & 3 & 4 & 5 & 6 & 7 & 8 & 9 \end{matrix}$

Chez nous, W INT devrait précéder O. Nous intercalons une transformation qui n'était pas nécessaire chez Roulet :

T7a :  $\left\{ \begin{matrix} \text{indic} \\ \text{subj} \end{matrix} \right\}$  W INT, O, SN, SV, (PR), (SSNOM), (PR), (SNOM),  
 $\begin{matrix} 1 & 2 & 3 & 4 & 5 & 6 & 7 & 8 \end{matrix}$   
 Y  $\Rightarrow$  1,  $\emptyset$ ,  $\left[ \begin{matrix} \text{Que} \\ \emptyset \end{matrix} \right]$ +3,  $\left[ \begin{matrix} \text{mode subj V} \\ \text{mode indic V} \end{matrix} \right]$ , 5, 6, 7, 8, 9.  
 $\begin{matrix} 9 \end{matrix}$

T8: T-O (ellipse du sujet à l'impératif) \* O, S, SNOM, SV, Y  
 1 2 3 4 5

$\Rightarrow \emptyset, \emptyset, \emptyset, 4, 5$ , si 2 =  $\left. \begin{array}{l} \{2^{\text{e}} \text{ pers.} \\ \{1^{\text{e}} \text{ pers. pl.}\} \end{array} \right\}$

T9: T-VOI (transformation voici/voilà) TM, V, SN, X  
 1 2 3 4  $\Rightarrow 1, \text{VOI}, 3, 4$

si 4 n'est pas dominé par NOY.

T10: T-AUX (transformation de l'auxiliaire) \*

X, AUX, Y  $\Rightarrow 1, \left\{ \begin{array}{l} \text{AE} \\ \text{AV (PR)} \end{array} \right\}, 3$   
 1 2 3

T11: T-SPR (inversion des pronoms) \*

X, (SN), (N), TM, Y, (PR), S, SNOM, PR, S, SNOM, Z  
 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

$\Rightarrow 1, 2, 3, 4, 5, 9, 10, 11, 6, 7, 8, 12$  si 10 =  $\left\{ \begin{array}{l} 1^{\text{re}} \text{ pers.} \\ 2^{\text{e}} \text{ pers.} \end{array} \right\}$  et  $2+3 \neq \emptyset$

T12: T-SAV (mise en place des pronoms dans le syntagme verbal comprenant les auxiliaires *aller* ou *venir de*) \*

X, SN, TM, AV, (PR), V, Y, (PR), S,  $\left\{ \begin{array}{l} \text{SNOM}_1 \\ \text{SADJ} \end{array} \right\}$ , (PR), S, SNOM, Z  
 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14

$\Rightarrow 1, 2, 3, 4, 5, 8+9+10+11+12+13+6, 7, \emptyset, \emptyset, \emptyset, \emptyset, \emptyset, 14$ .

T13: T-STM (mise en place des pronoms) \*

X, (SN), (N), TM, Y, (PR), S,  $\left\{ \begin{array}{l} \text{SNOM}_1 \\ \text{SADJ} \end{array} \right\}$ , (PR, S, SNOM), Z  
 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

$\Rightarrow 1, 2, 3, 6+7+8+9+10+11+4, 5, \emptyset, \emptyset, \emptyset, \emptyset, \emptyset, 12$ .

si  $2+3 \neq \emptyset$  ou si 5 = W VOI W'.

T14: T-SNOM (inversion des compléments nominaux conjoints)

X, SV, (PR), (P), SNOM, PR, (P), SNOM, Y  
 1 2 3 4 5 6 7 8 9  $\Rightarrow 1, 2, 6, 7, 8, 3, 4, 5, 9$

T14a: X,  $\left\{ \begin{array}{l} \text{D} \\ \text{E} \end{array} \right\}$ , Y  $\Rightarrow 1, \emptyset, 3$ , règle que nous intercalons ici.

1 2 3

T15: T-Q (antéposition de la question nucléaire)

I, SN, SV, Y, (PR), Q,  $\left\{ \begin{array}{l} \text{SNOM}_1 \\ \text{SADJ} \end{array} \right\}$ , Z  $\Rightarrow 1, 5+6+7+2, 3, 4, \emptyset, \emptyset, \emptyset, \emptyset$   
 1 2 3 4 5 6 7 8

T16: T-ESK (interrogation par ESK ou par la seule intonation) \*

I, ((PR), Q,  $\left\{ \begin{array}{l} \text{SNOM}_1 \\ \text{SADJ} \end{array} \right\}$ ), SN, SV, Y  $\Rightarrow \left\{ \begin{array}{l} \text{ESK} \\ \text{INT} \end{array} \right\}, 2, 3, 4, 5, 6, 7$   
 1 2 3 4 5 6 7

obligatoire si 5 = (P) SNOM et 4 = ø, ou 6 = W  $\left\{ \begin{array}{l} \text{AE} \\ \text{AV} \\ \text{ETRE} \end{array} \right\}$  X

T17: T-QESK (interrogation nucléaire avec ESK) \*

ESK, (PR), Q,  $\left\{ \begin{array}{l} \text{SNOM} \\ \text{SADJ} \end{array} \right\}$ , Y  $\Rightarrow$  ø, 2, 3, 4+1, 5  
 1 2 3 4 5

T18: T-I (interrogation par inversion) \*

I, ((PR), Q,  $\left\{ \begin{array}{l} \text{SNOM} \\ \text{SADJ} \end{array} \right\}$ ), SN, X,  $\left\{ \begin{array}{l} \text{AE} \\ \text{AV} \\ \text{ETRE} \\ \text{V} \end{array} \right\}$ , Y  $\Rightarrow$  ø, 2, 3, 4, ø, 6, 7+5, 8  
 1 2 3 4 5 6 7 8

Les règles suivantes s'appliquent avant la série 1-18 et cela uniquement aux suites qui deviendront des phrases complexes.

T19: inf #, B, W, SN, mode indic, X, #, M, Y, SN, mode indic, Z, #, #  
 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14

$\Rightarrow$  1, 2, 3, 4, 5, ø, ø, 8, 9, ø, mode inf, 12+6, ø, 14

où 4 = 10 (même individu)

T20: ce Qu\* #, B, W, SN, SV, (SN), ((PR) SN), ((PR)SN), X, #,  
 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

M, Y, SN, SV, (SN), ((PR)SN), ((PR)SN), Z, #, #  
 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20

$\Rightarrow$  1, 2, 3, (4), 5, (6), (7), (8), 9 +  $\left\{ \begin{array}{l} 4 \\ 6 \\ 7 \\ 8 \end{array} \right\}$  + ce, ø, Qu +  $\left\{ \begin{array}{l} 13 \\ 15 \\ 16 \\ 17 \end{array} \right\}$  + 11, 12, (13),

14, (15), (16), (17), 18, ø, 20

où chaque élément ne peut paraître qu'une seule fois.

T21: #, X, [# K, Y, #], #  
 1 2 3 4 5 6 7  $\Rightarrow$  1, 2, ø, [K+4, 5], ø, 7

forme simplifiée de celle qui se trouve à la page 80.

Le sujet grammatical de X et Y doit se rapporter à différentes personnes ou choses en principe et 4  $\neq$  Qu.

T22: Qu\* # W, SN, SV, SN, ((PR)SN), X, K, Y, SN, SV, (SN),  
 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11

((PR)SN), Z, #  $\Rightarrow$  1,  $\left[ \begin{array}{l} 2 \\ 2+3+4 \\ 2+3+4+5 \end{array} \right]$ , ø, ø, ø, ø, ø, Qu +  $\left[ \begin{array}{l} 9 \\ 11 \\ 12 \end{array} \right]$  + 8,  
 12 13 14 1 1 1 2 2

$\left[ \begin{array}{l} 10+11+12+13 \\ 9+10+12+13 \\ 9+10+11+13 \end{array} \right]$ , ø, ø, ø, ø,  $\left[ \begin{array}{l} 3+4+5+6 \\ 5+6 \\ 6 \end{array} \right]$  + 14  
 2 2 1 1

où 9, 11 et 12 doit avoir comme antécédent 2, 4 ou 5.

- T23 : A/part W, SN, Qu+SN, X, SV, Y  $\Rightarrow$  1, 2,  $\emptyset$ , 4,  $\left\{ \begin{matrix} A \\ \text{mode partV} \end{matrix} \right\}$ , 6  
 $\begin{matrix} 1 & 2 & 3 & 4 & 5 & 6 \end{matrix}$
- T24 : ou #, W NOY X, K K, Y, D, NOY Z, #  $\Rightarrow$  1,  $\emptyset$ ,  $\emptyset$ ,  
 $\begin{matrix} 1 & 2 & 3 & 4 & 5 & 6 & 7 \end{matrix}$
- $\left[ \begin{matrix} (\text{ou}) \\ \text{soit} \end{matrix} \right] + 4 + \text{NEG}$ ,  $\emptyset$ , O+6,  $\left[ \begin{matrix} \text{ou} \\ \text{soit} \end{matrix} \right] + 2 + 7$
- T25 : affirmation NEG NEG N  $\Rightarrow$  N
- T26 : et « alors » #, (alors) W NOY X, K, Y NOY Z, #  $\Rightarrow$  1,  $\emptyset$ ,  $\emptyset$ ,  
 $\begin{matrix} 1 & 2 & 3 & 4 & 5 & 4+\text{et}+2,5 \end{matrix}$
- T27 : juxtaposition #, W NOY X, K, Y NOY Z, #  $\Rightarrow$  1, 2,  $\emptyset$ ,  $\left\{ \begin{matrix} \text{ct} \\ , \end{matrix} \right\} + 4, 5$   
 $\begin{matrix} 1 & 2 & 3 & 4 & 5 \end{matrix}$
- T28 : élimination W, X, Y,  $\left\{ \begin{matrix} \text{ct} \\ , \end{matrix} \right\}$ , Y', X, Z  $\Rightarrow$  1, 2, 3, 4, 5,  $\emptyset$ , 7  
 $\begin{matrix} 1 & 2 & 3 & 4 & 5 & 6 & 7 \end{matrix}$  où 2 = 6 (même chose)
- T29 : miroir #, X,  $\left[ \begin{matrix} X \\ g \end{matrix} \right]$ , Y, #  $\Rightarrow$  1,  $\emptyset$ ,  $\left[ \begin{matrix} K \\ \emptyset \end{matrix} \right]$ , 4+g+2, 5  
 $\begin{matrix} 1 & 2 & 3 & 4 & 5 \end{matrix}$  où g = virgule-charnière

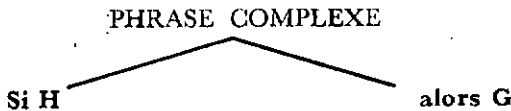
## APPENDICE II

### LES FORMULES EMPLOYÉES

- 1) KH, (alors) G — ce qui équivaut à  $(H \supset G)$  0.8  
 1a) Si H, (alors) G 1.1  
 1b) TMN, N' 3.5

1c) PHRASE HYPOTHÉTIQUE COMPLEXE  $\rightarrow$  si H, alors G

ou



Cette expression produit une phrase dont la signification est fautive seulement quand la protase est vraie et l'apodose fautive :

H vraie,	G vraie,	PHR vraie
H vraie,	G fautive,	PHR fautive
H fautive,	G vraie,	PHR vraie
H fautive,	G fautive,	PHR vraie

20) G si et seulement si H — ce qui équivaut à  $(G \equiv H)$  1.1

Cette expression produit une phrase dont la signification est fautive quand l'une ou l'autre des propositions est fautive alors que l'autre ne l'est pas :

H vraie,	G vraie,	PHR vraie
H vraie,	G fautive,	PHR fautive
H fautive,	G vraie,	PHR fautive
H fautive,	G fautive,	PHR vraie

21) N ou N' — ce qu'on peut représenter  $(N \vee N')$  1.1

21a) H ou G —  $(H \vee G)$

21b)  $\bar{H}$  ou G —  $(\bar{H} \vee G)$

L'expression 21b est intéressante parce que la signification de la phrase est vraie quand  $\bar{H}$  ou G est fautive alors que l'autre ne l'est pas :

H vraie,	G vraie,	PHR vraie
H vraie,	G fautive,	PHR fautive
H fautive,	G vraie,	PHR fautive
H fautive,	G fautive,	PHR vraie

L'expression 21a donnerait manifestement la négation de 21b, mais l'équivalence de 20 et de 21b est évidente et autorise la transformation d'une de ces formes dans l'autre.

37)  $\bar{HG} = GH$  (où  $\sim$  désigne l'opération miroir)

48) H (ou H'), G (ou G')

49) Si H G ; sinon G'

Les tables de vérité nous aident à identifier la nature des hypothèses.

## APPENDICE III

### LES CONVERSATIONS DU FRANÇAIS FONDAMENTAL

Nous avons tiré nos exemples de

- D1, Messieurs D et L (pas d'autres détails signalés).
- G3, M. Gougenheim à son domicile — témoins : M<sup>me</sup> ANTIER, environ 40 ans, née à Paris dont le mari est représentant en fourrures, parle aisément, 5/12/1951.
- G4, M. G. à son domicile — témoins : M<sup>lle</sup> France CLAFFTRE (11 ans), élève au lycée Hélène Boucher, pas trop intimidée, parfois à court de paroles, 9/12/1951.
- G10, M. G. et M. PECQUOY, ingénieur (35 ans environ) 16/12/1951.
- G11, M. G. chez M. Maurice LEVY avec Maurice JUILLARD (16 ans), cours complémentaires à Paris et M. JUILLAND (40 ans), employé dans un café 17/12/1951.
- G12, M. G. et M<sup>me</sup> LA MARE (28-30 ans) beaucoup d'aisance, un peu littéraire — un voyage en Suède 4/2/1952.
- G13, M. G. à son domicile avec M. et M<sup>me</sup> SERVAIS (environ 35 ans), marchands de légumes 9/2/1952 (129, 239 en partie).
- G14, M. G. à son domicile avec M. MANTOUX, relieur du 12<sup>e</sup> arrondissement de Paris qu'il a toujours habité (75 ans) 17/2/1952.
- G15, M. G. à son domicile avec M<sup>me</sup> RICHER, directrice d'école honoraire à Paris, Parisienne 20/2/1952.
- G16, M. G. à son domicile avec M. LELEU, officier de 50 ans et sa femme de 39 ans, et M. WEBER (65 ans), professeur honoraire 24/2/1952.
- G17, M. G. à son domicile avec M. et M<sup>me</sup> André GOUGENHEIM (50 ans), ingénieur hydrographe 9/3/1952 (129, 241 en partie).
- G19, M<sup>me</sup> G. aux Sables d'Olonne avec M. RAULT, électricien (50 ans environ) — texte difficilement déchiffrable 18/7/1952.
- G20, M. et M<sup>me</sup> G. aux Sables d'Olonne avec M<sup>lle</sup> Marthe PROMENDEAU, infirmière en Angleterre — disques peu claires, l'enregistrement ayant dû être fait de trop loin, 21/7/1952.
- G22, M. et M<sup>me</sup> G. aux Sables d'Olonne avec M<sup>lles</sup> G. F. (27 ans) et F. F. (20 ans) et M<sup>me</sup> T. F. (26 ans), 5/8/1952.
- G24, M. et M<sup>me</sup> G. aux Sables d'Olonne avec M<sup>lles</sup> R., professeur de géologie, et L., chef de bureau à la SNCF (53 ans) 22/8/1952.
- JT1, Jean Thévenot avec M. O'Brady et M<sup>me</sup> Clavier — C'était pour rire, la leçon d'alphabet.
- JT2, suite — conversation spontanée après l'écoute de l'enregistrement (dans l'absence de M. O'Brady).
- L2, M. Labat avec un groupe de jeunes gens et jeunes filles d'une vingtaine d'années originaires du Nord, de la région parisienne et de la Bretagne (1952).

- M1, M. et M<sup>me</sup> MOOET et témoin : M<sup>lle</sup> A. J. 3/3/1952.
- M2, M<sup>me</sup> M. avec M. et M<sup>me</sup> G. T. (étudiant) 7/3/1952.
- M3, M. et M<sup>me</sup> M. avec le facteur à Fontenay-sur-Roses 14/3/1952.
- M7, M. G. T., étudiant, originaire de Savoie (26 ans), et M. D. (26 ans), originaire d'Oran, fils d'instituteurs français en Algérie, à Paris 22/3/1952.
- M8, les mêmes avec M<sup>me</sup> R. M. (sans profession) 22/3/1952.
- M9, M. et M<sup>me</sup> M. avec M. F. T. (25 ans), demeurant à Melun, originaire de Lyon, dessinateur-paqueteur qui aime parler, et M<sup>me</sup> S. T., sa femme (22 ans), sténo-dactylo, parle peu, 23/2/1952.
- M10, M. et M<sup>me</sup> M. avec M. H. M. (50 ans), contrôleur technique SNCF demeurant en Haute-Savoie, parle très volontiers, à Fontenay, 2/4/1952.
- M14, M. X., curé (45 ans environ), savoyard de famille montagnarde paysanne, parle très vite, saute souvent les mots de liaison, ou des membres de phrase, à Ville-la-Grand à Annemasse (Hte Savoie) 20/4/1952.
- M17, M<sup>lle</sup> D. (24 ans), coiffeuse, et son frère M. J. D. (18 ans), enfant de troupe, originaire de Cluses, 15/4/1952.
- M22, M<sup>lle</sup> Janine S. (19 ans), élève ENS, originaire de Corrèze, milieu paysan, et M<sup>lle</sup> Michèle P. (18 ans), élève EN, originaire du Castel, milieu commerçant, 15/5/1952.
- M25, M<sup>lle</sup> Gilda M. (20 ans), milieu employé SNCF à Annemasse, 8/4/1952.
- M26, M<sup>me</sup> M. avec M<sup>me</sup> Lucie M. (30 ans), sans profession, M<sup>me</sup> Janine M. (23 ans), institutrice, milieu paysan, et M. Jean M. (24 ans), instituteur, 10/4/1952.
- M28, M. et M<sup>me</sup> M. avec M<sup>me</sup> N. C., institutrice, originaire du Berry, et M. L. C., étudiant, originaire de Marseille, 15/6/1952.
- M29, M<sup>me</sup> M. avec M. F. (30 ans), professeur d'histoire, originaire du Loiret, et M. G. (27 ans), professeur, originaire du Nord, et M<sup>me</sup> L. C. (27 ans), professeur, originaire du Nord, 1/5/1952 à Paris.
- M31, M. et M<sup>me</sup> M. avec M. C. (40 ans), Savoyard, employé de la SNCF, et M<sup>me</sup> D. (50 ans), Savoyarde, femme d'employé de la SNCF, à Annemasse, 8/8/1952.
- M32, M. M. et M. L. B. (24 ans), instituteur en Hte Savoie, milieu paysan, ouvrier, parle avec aisance, à Evires, 30/8/1952.
- M33, M. et M<sup>me</sup> M. avec M. R., facteur, originaire de Hte Savoie, 2/9/1952.
- M34, M<sup>me</sup> M. avec M. Jean K. (72 ans), cultivateur, et M<sup>lle</sup> Marie M., milieu paysan — les témoins ont un fort accent savoyard — à Bonneville (Hte Savoie) 9/9/1952.
- M35, M<sup>me</sup> M. avec M<sup>lle</sup> Mariette T. (82 ans), originaire de milieu paysan savoyard, et M. Louis G. (22 ans), étudiant — une partie de la conversation a été transcrite dans 129, 247.
- MP1, disques 5001 et 5002 du Musée de la parole, conversations entre M. LIGABUE et M. Fernand BRUNOT en 1912.
- MP3, disques 1066 g o A, et B, 1319a et 1319b du Musée de la parole, M. PACTAT, démonstrateur de la rue, d'origine berrichonne, dit le boniment, œuvre d'un vrai camelot parisien (1919) qui sert à la présentation d'images dites secrètes et soi-disant interdites (1943).

- B présentation de la racine connue sous le nom de racine de palypotte avec un fort accent berrichon (1943).
- 1319a imitation des cris de Paris le 26 avril 1946.
- 1319b boniment d'un camelot « le médecin des pauvres » 2/4/1946.
- MT1, transcrit du Musée des Arts et traditions populaires par M<sup>lle</sup> Csescy, mai 1952.
- PR1, Paul RIVENC avec M<sup>me</sup> Simone P. (28 ans), employée des PTT et M<sup>me</sup> Alice R. (27 ans), professeur d'enseignement ménager.
- PR2, M. et M<sup>me</sup> RIVENC à leur domicile avec M<sup>me</sup> G. (48 ans), ménagère, 15/11/1952.
- PR4, M. R. avec M<sup>me</sup> Denise J. (27 ans), ancienne secrétaire, originaire d'Avignon, et M<sup>me</sup> Alice RIVENC (27 ans), professeur d'enseignement ménager, 21/11/1952 à l'Hôpital Saint-Joseph à Paris.
- PR5, M. R. au domicile de M<sup>me</sup> Geneviève C. (28 ans), institutrice, originaire de Bigorre, à Paris avec M. B. C. (36 ans), ancien charpentier, autodidacte, responsable d'un mouvement de culture ouvrière et écrivain, originaire de Toulouse, 27/11/52.
- PR6, au domicile de M. Lucien J. (27 ans), sous-directeur d'un important service de psychotechnique, originaire d'Avignon, avec M<sup>me</sup> Denise J. (27 ans), sans profession, également d'Avignon, et M. J., très à l'aise, mais a parfois un langage un peu affecté, 28/11/1952.
- PR7, M. R. à l'EN d'Evreux avec M. B., agent à l'école, originaire de Caux, (45 ans).
- PR9, M. et M<sup>me</sup> R. à l'Hôpital Saint-Joseph à Paris avec M. Jean N. (45 ans), contrôleur du ministère du Travail, Parisien, et M<sup>me</sup> Thérèse N. (42 ans), originaire du Tarn, qui tient à Vanves un petit commerce de mercerie, bazar, papeterie, journaux, 30/11/1952.
- PR10, dans la boutique en question, M<sup>me</sup> Thérèse NAVARD avec M. X. (40 ans), représentant de commerce, Cadoricin, M<sup>me</sup> Y. (70 ans), sans profession, M<sup>me</sup> Z. (35 ans), sans profession, et 5 clientes, d'âges divers, toutes sans profession, domiciliées à Vanves, et de milieux ouvriers très modestes, 13/12/1952.
- PR11, suite du précédent : trois ménagères A. (45 ans), milieu commerçant, B. (26 ans), milieu ouvrier, et C. (50 ans), milieu employés, transcrit en partie dans 129, 248.
- PR13, suite des précédents, M. Jean NAVARD (45 ans), contrôleur au ministère du Travail, et cliente (26 ans), ouvrière en confection.  
2<sup>e</sup> partie : avant le repas du soir au domicile des NAVARD, M. C. (36 ans), charpentier, et M<sup>me</sup> C. (23 ans), sa femme, ouvrière dans une fabrique de chaussures.
- PR16, à l'Hôpital Saint-Joseph à Paris, M. et M<sup>me</sup> RIVENC avec M<sup>lle</sup> Jeanne L. (67 ans), institutrice libre et répétitrice, née à Paris, où elle demeure, 1/1/1953.
- PR17, dans un café d'Aubervilliers (Bld Jean Jaurès), marchand de bonneterie sur les marchés de banlieue, Parisien (45 ans) et marchande ambulante de cravates, Parisienne (50 ans) 24/1/1953.

- PR19, dans la salle de travail du Centre ENS Saint-Cloud, M<sup>me</sup> S. (39 ans), licenciée ès lettres, d'origine suisse, et M<sup>me</sup> C., institutrice, enregistré par M. R. le 7/3/1953.
- PR22, M. R. à Paris avec M. Michel V. (34 ans), Parisien, chauffeur d'autobus de la RATP, M. B. C. (voir PR5) et M<sup>me</sup> P. B., secrétaire (32 ans), Parisienne, 20/3/1953.
- PR23, mêmes conditions que PR22. Texte transcrit en partie dans 129, 251.
- PR24, M. R. à Carmaux (Tarn) avec M. R. (67 ans), employé de commerce, M<sup>me</sup> R. (57 ans), sans profession, et M<sup>me</sup> G. (59 ans), sans profession, femme d'un officier en retraite; les trois témoins sont nés et ont toujours vécu à Carmaux, 1/4/1953.
- PR25, M. R. à Carmaux (Tarn) avec M. R., M<sup>me</sup> R. et M. B. C. (voir PR5), 31/3/1953.
- PR26, M. R. à Paris avec M. N. (36 ans), cireur de parquets d'origine italienne, M<sup>me</sup> P. B. et M. B. C., 21/3/1953.
- PR27; M. R. au Sanatorium de St. Jean D'Aulph (Hte Savoie) avec M<sup>me</sup> F. (29 ans), professeur d'enseignement commercial à Roanne, M. R. F. (35 ans), son mari, mécanicien d'autorail au dépôt, M<sup>me</sup> M. (27 ans), institutrice à Toulon, M<sup>me</sup> Ap. (38 ans), institutrice en Bretagne, M<sup>me</sup> A. R. (28 ans) et M<sup>me</sup> T. (52 ans), institutrice, 10/4/1953.
- PR28, suite du précédent.
- T3, M. TERE parle avec un collègue, 6/11/1952.
- T9, M. T. et M. et M<sup>me</sup> V., garagistes, 25/2/1953.
- T10, M. et M<sup>me</sup> T. avec M. Le S. (55 ans), ingénieur-mécanicien, M<sup>me</sup> Le S. (50 ans), M<sup>lle</sup> Le S. (18 ans), secrétaire-dactylo, 5/3/1953.
- CER1, M. PROT — interviews aux magasins du Louvre.
- CER8, P.M.U.
- CER9, P.M.U. suite.
- CER10, numéro que nous avons attribué à l'enregistrement: M. PROT à l'école de couture, 24/10/1953.
- CER13, numéro que nous avons attribué à l'histoire d'un sanatorium 1953.
- CER14, numéro que nous avons attribué à la Tribune sur le cinéma, ces derniers trois textes n'ayant pas de numéros distinctifs dans le microfilm de la documentation.

## APPENDICE IV

### COMPARAISON DU FRANÇAIS ET DE L'ANGLAIS

Tableau V : identique pour le français et l'anglais avec ces différences :

- S5. DET n'est pas obligatoire avec SF
- S8. Les verbes ne sont pas identiques
- S9. SF peut être Vpart
- S11. renvoi à tableau III.

Tableau III : est en grande partie identique, mais l'anglais admet de plus grandes libertés et n'exclut pas après IF des usages admis avec d'autres locutions. K = K' avec la seule restriction que IF S+SNOM would/should V peut équivaloir à IF S+SNOM were to Vinf, ce qui est exclu avec d'autres syntèmes.

- En anglais, 58 pres = { pres. simple  
pres. progressif = fut. (quelquefois)  
pres. emphatique
- fut = { fut. simple (will)  
fut. progressif  
fut. emphatique (moribond)
- futim = { futim (avec l'équivalent d'aller)  
ETRE to Vinf.
- fut ant comme tous les autres temps a 3 formes
- 62 passé = { 3 formes avec HAVE  
passé simple  
forme avec DID
- 67 pparf = 3 formes en anglais  
imparf ne correspond pas à l'imparf français
- 68 condit n'a pas d'équivalent exact. On utilise would/should V (2 formes)  
de même pour le condit ant (2 formes en anglais), remarquez plus haut ce que permet IF. La même possibilité est offerte par la relative hypothétique. C'est la forme qui correspond au subjonctif anglais. MIGHT et MAY peuvent s'utiliser après IF, mais pas dans 70 (sans conjonction dans l'hypothèse).

Pour les règles transformationnelles, T19 à T29 s'appliquent à part la règle T27 qui est inadmissible en anglais.

En règle générale, seul le sens détermine les modes et les temps des verbes

de l'antécédent et du conséquent. C'est la différence essentielle entre les hypothétiques françaises et anglaises. Voir 164.

En ce qui concerne les autres règles transformationnelles, T4, 5, 6, 10, 12, 13, 16, 17 et 18 ne s'appliquent pas en anglais et T3 doit être modifié pour permettre que le complément d'objet même indirect devienne le sujet d'une phrase au passif. Pour les règles transformationnelles concernant l'anglais, les études sérieuses dans le domaine sont si nombreuses qu'il n'est pas nécessaire d'en parler.

## BIBLIOGRAPHIE CHOISIE

1. AGRICOLA Erhard, *Syntaktische Mehrdeutigkeit (Polysyntaktizität) bei der Analyse des Deutschen und des Englischen*, Berlin, Akademie-Verlag, 1968 (étude systématique et très poussée des différentes méthodes pour résoudre l'ambiguïté syntaxique).
2. ALLEN Harold B. (éd.), *Readings in Applied English Linguistics*, New York, Appleton-Century-Crofts, 2<sup>e</sup> éd. rev. 1964 (plus de la moitié des articles, écrits après 1958, appliquent à l'enseignement quelques aspects de la première théorie transformationnelle de Chomsky).
3. ANDERSON Wallace L. et STAGEBERG, Norman C. (éds), *Introductory Readings on Language*, New York, Holt, Rinehart et Winston, 2<sup>e</sup> éd. rev. 1966 (Roberts seul parle de la linguistique transformationnelle dans un extrait de son livre de 1962 ; l'article sur l'ambiguïté n'apporte rien à notre sujet).
4. APOSTEL Léo, *Épistémologie de la linguistique : 237, 1056-1096* (article intéressant dont les commentaires sur Chomsky ne dépassent pas la première formulation de sa théorie).
5. AYMERIC J., *Évaluations de la langue française : Zeitschrift für französische Sprache und Literatur* 11, 1889, 268-269 (n'apporte rien).
6. BAARSLEY A. F., *Remarques sur la conjonction « si » : Levende Talen* 28, 1962, 226-234.
7. BACH Emmon W., *An Introduction to Transformational Grammars*, New York, Holt, Rinehart et Winston, 1964 (p. 41-44, 104-105 propose l'équivalence entre la grammaire tagmémique et celle des constituants, comme base).
8. — *Subcategories in Transformational Grammar : 214, 672-678.*
9. — *Compte rendu de BIERWISCH M., Grammatik des deutschen Verbs*, Berlin, Akademie-Verlag, 1963 : *Language* 40, 1965, 605-615.
10. — *Linguistique structurelle et philosophie des sciences : Diogène* 51, 1965, 117-136 (bon article d'introduction qui propose le mariage des systèmes de Pike et de Chomsky).
11. — *Nouns and Noun Phrases : 12, 90-122* (veut montrer que dans leur structure profonde, le verbe, le substantif et l'adjectif sont identiques).
12. — et HARMS Robert T., *Universals in Linguistic Theory*, New York, Holt, Rinehart et Winston, 1968 (4 articles importants qui constituent le procès-verbal du colloque de Texas University, 1967).
13. BALLY Charles, *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, Francke, 4<sup>e</sup> éd. rev., 1965 (édition définitive ; 1<sup>re</sup> éd. 1932), cité : *LGLF*.
14. — *Traité de stylistique française*, Genève, Georg, 4<sup>e</sup> éd. rev. 1963 (deux volumes dont seul le premier nous intéresse pour ce qu'il dit de la langue parlée), cité : *Stylistique*.
15. BAR-HILLEL Yehoshua, *Language and Information — Selected Essays on Their Theory and Application*, Reading, Mass., Addison-Wesley,

et Jerusalem, Jerusalem Academic Press, 1964 (recueil d'articles techniques dont seuls les quatre premiers touchent obliquement à notre sujet).

16. BARRUTIA Richard, *A Neglected Classic*, compte-rendu de H. R. PALMER, *The Scientific Study and Teaching of Languages* : IRAL 3, 1965, 63-74 (le système ergonomique de P., sévèrement critiqué par Canart et loué outre mesure par B., ressemble en principe à la tagmémique).
17. BAZELL C. E., *Syntactic Relations and Linguistic Typology* : CFS 8, 1949, 5-20 (distingue les relations dites « overt » et les relations fonctionnelles ; tire les conséquences de sa distinction pour des domaines tels que la prédication et les phrases nominales).
18. BELASCO Simon, *The Binary System and the Agreement of the Past Participle in Reflexive Verbs* : MLJ 40, 1956, 80-82 = 19, 97-99 (classification bien faite).
19. — *Anthology — Structural and Applied Linguistics for Language Teaching*, Boston, Heath, 1961 (regroupe sans commentaire quelques articles difficilement accessibles hors des États-Unis).
20. — *The Role of Transformational Grammar and Tagmemics in the Analysis of an Old French Text* : Lingua 10, 1961, 375-390.
21. — *Tagmemics and Transformational Grammar in Linguistic Analysis* : Linguistics 10, 1964, 5-15.
22. — *Les structures grammaticales orales* : FdlM 41, 1966, 37-46 (trois articles où B. cherche à associer les systèmes de Pike et de Chomsky).
23. BENVENISTE Émile, *La phrase nominale* : BSL 46, 1950, 19-36 = 26, 151-167 (pose une différence de nature entre les phrases nominale et verbale).
24. — « Etre » et « avoir » dans leurs fonctions linguistiques : BSL 55, 1960, 113-134 = 26, 187-207 (revient sur 23).
25. — *Les niveaux de l'analyse linguistique* : 214, 266-293 = 26, 119-131 (la segmentation et la substitution essentielles pour établir les niveaux phonématique, mérisématique — des traits distinctifs —, sémantique, catégorématique).
26. — *Problèmes de linguistique générale*, Paris, NRF, 1966 (recueil d'articles parus au cours des quinze dernières années).
27. BEVER T. G., FODOR Jerry A. et WEKSEL U., *On the Acquisition of Syntax, a critique of « Contextual Generalizations »* : Psychological Review 72, 1965, 467-482 = 93, 257-273 (article critiqué sur les principes mêmes d'une théorie linguistique).
28. — *Is Linguistics Empirical ?* : Psychological Review 72, 1965, 493-500 = 93, 285-293 (suite du débat — montre que la grammaire la plus simple applique les transformations même pour engendrer les phrases simples).
29. BLINKENBERG A. P. D., *L'ordre des mots en français moderne*, Copenhague, Munksgaard, 1928 (t. 1 traite surtout du sujet, du verbe, du complément et de l'attribut — 2<sup>e</sup> éd. 1958 ; t. 2 de ce qui détermine le substantif, l'adjectif, l'adverbe et le verbe — 2<sup>e</sup> éd. 1950).
30. — *Le problème de l'accord en français moderne*, Copenhague, Munksgaard,

- 1950 (suite de 29 — sujet-prédicat, substantif-adjectif, substantif-article...).
31. — *Le problème de la transitivité en français moderne : essai syntactico-sémantique*, Copenhague, Munksgaard, 1960 (interdépendance des aspects syntaxiques et sémantiques).
  32. BLOOMFIELD Leonard, *A Set of Postulates for the Science of Language : Language* 2, 1926, 153-164 = 180, 26-31 (pose les fondements behavioristes de sa théorie — comprend et énumère les présuppositions de son point de vue).
  33. — *Language*, New York, Holt, 1933 (ouvrage de base qui a fortement marqué les descriptivistes américains).
  34. BOER Cornelis DE, *Introduction à la syntaxe du français*, Noordorf, Groningen, 1933 (plus complet que ses *Essais de syntaxe française moderne*, 1923, où en quelques pages il parle des relations entre *si* et *que*, fait des remarques importantes au sujet du *si* « conditionnel » et le participe présent).
  35. BOLINGER Dwight L., *Generality, Gradience and the All-or-none*, La Haye, Mouton, 1961 (parle entre autres de certaines formes d'ambiguïté).
  36. BOTHA Rudolf P., *The Function of the Lexicon in Transformational Generative Grammar*, La Haye, Mouton, 1968.
  37. BRAINE Martin D. S., *On the Basis of Phrase Structure, a Reply to Bever, Fodor and Wexsel : Psychological Review* 72, 1965, 483-492 = 93, 274-284 (défend le caractère empirique de la grammaire taxinomique — explique son point de vue dans *On Learning the Grammatical Order of Words : Psychological Review* 70, 1963, 323-348 = 93, 232-256 qu'il considère avoir été mal interprété par Bever *et al.*).
  38. BRIGHT John Ambrose, *Patterns and Skills in English*, Nairobi, Longmans, 1965 (cherche à incorporer dans une syntaxe du genre de Hornby la notion de transformation).
  39. BRUNOT Ferdinand, *La pensée et la langue — méthode, principes et plan d'une théorie nouvelle de langage appliquée au français*, Paris, Masson, 1922 (d'une importance primordiale, malgré le mélange des différents états de langue).
  40. BULL William E., *Time, Tense and the Verb, a Study in Theoretical and Applied Linguistics with Particular Attention to Spanish*, Berkeley, University of California Press, 1960 (système de représentation du temps du verbe auquel nous renonçons ; différencie le conditionnel espagnol et français ; source probable de certaines contaminations « régionales » en France).
  41. CANART Paul, *Compte rendu de 236 : Babel* 4/3, 1968, 45 (trouve que Palmer est surtout un phonéticien qui méprise la langue écrite et la littérature et qui élabore un système peu naturel pour traiter le lexique et la sémantique).
  42. CHAFE W. L., *Compte rendu de 212 : Language* 41, 1965, 640-647.
  43. CHERRY Colin, *On Human Communication*, Cambridge, Mass., MIT Press et New York, Wiley, 1957 (contient beaucoup de remarques qui orientent et font réfléchir le linguiste).

44. CHEVALIER J.-Cl., *Exercices portant sur le fonctionnement des présentatifs : Langue-française* 1, 1969, 82-92 (parle de *voilà*, *il y a* et *c'est*).
45. CHOMSKY Noam A., *The Logical Structure of Linguistic Theory, Preliminary Draft*, Cambridge, Mass., MIT, 1955, miméo (thèse d'une argumentation très serrée qui établit les bases de la première forme de grammaire transformationnelle).
46. — *Three Models for the Description of Language* : Institute of Radio Engineers, *Transactions on Information Theory*, IT-2, 1956, 113-124 = 213, 105-124, tr. fr. *Langages* 9, 1968, 51-76.
47. — *Syntactic Structures*, La Haye, Mouton, 1957, tr. fr. Paris, Le Seuil, 1969 (premier état de la théorie caractérisé par Roulet, 264, 91-116).
48. — Compte rendu de SKINNER B. F., *Verbal Behavior : Language* 35, 1959, 22-58 = 107, 547-578 (à l'occasion de sa critique, explique le rôle d'une grammaire générative).
49. — *Compte rendu de 131 : Word* 15, 1959, 202-218.
50. — *Some Methodological Remarks on Generative Grammar : Word* 17, 1961, 219-239 = 2, 173-192 et 107, 384-389 (à partir d'un corpus, on engendre une catégorisation à plusieurs niveaux, qui permet la création d'autres phrases).
51. — *On the Notion 'Rule of Grammar'* : JAKOBSON R. (éd.), *Structure of Language and its Mathematical Aspects*, Providence, American Mathematical Society, 1961, 6-24 = 107, 119-136, tr. fr. : *Langages* 4, 1966, 81-104 (décrit les différentes grammaires et leur fonctionnement).
52. — *A Transformational Approach to Syntax* : Third Texas Conference on Problems of Linguistic Analysis in English, Austin, University of Texas, 1962, 124-146 = 107, 211-245, tr. fr. *Langages* 4, 1966, 39-80 (montre le développement de ses idées à partir de la méthode de Harris et aboutit à une grammaire fragmentaire de l'anglais comportant 23 règles transformationnelles).
53. — *The Logical Basis of Linguistic Theory : 214*, 914-978 (discussion 978-1008) revu et corrigé : 107, 50-118 sous le titre *Current Issues in Linguistic Theory* et publié à part à La Haye, Mouton, 1964 avec quelques modifications (vue d'ensemble de la théorie transformationnelle et des éléments empruntés à Humboldt).
54. — *Formal Properties of Grammars : 107*, 323-418, tr. fr. *L'analyse formelle des langues naturelles*, Paris, Gauthier-Villars, 1968, 59-174 (important pour les grammaires syntagmatiques qui tiennent compte ou non du contexte et pour l'ambiguïté syntaxique).
55. — *Aspects of the Theory of Syntax*, Cambridge, Mass., MIT Press, 1965, tr. fr., Paris, Le Seuil, 1969 (fait la synthèse de la seconde formulation de sa théorie).
56. — *De quelques constantes de la théorie linguistique : Diogène* 51, 1965, 14-21 (montre que les théories transformationnelles s'inspirent des grammaires raisonnées du XVII<sup>e</sup> siècle ; il faut une syntaxe générative qui rende compte de l'aspect créateur de la langue).

57. — *Cartesian Linguistics — a Chapter in the History of Rationalist Thought*, New York, Harper et Row, 1966, tr. fr. Paris, Le Seuil, 1969, 9-162 (poursuit en détail les idées avancées dans 56).
58. — *Topics in the Theory of Generative Grammar* : 276, 1-60 et publié séparément à La Haye, Mouton, 1966 (exposé de la théorie et de ses critiques ; discussion ; quelques problèmes surtout de phonologie).
59. — *The Current Scene in Linguistics — Present Directions : English Teaching Forum* 5/2, 1967, 3-8 (brève esquisse de l'état de la question en linguistique générative).
60. — *The Formal Nature of Language* : 206, 397-442, tr. fr. *La linguistique cartésienne*, Paris, Le Seuil, 1969, 125-183 (un exposé clair de la compétence et de la grammaire universelle ; la structure des composantes phonologique, sémantique et syntaxique).
61. — *Language and Mind*, New York, Harcourt, Brace et World, 1968 (trois conférences dont la première a paru en tr. fr. : *Change* 1, 1969, 43-71 dans le numéro traitant du *Montage* — contributions de la linguistique à l'étude de la raison).
62. — *Remarks on Nominalization* : JACOBS R. A. et ROSENBAUM P. E. (éds), *Readings in English Transformational Grammar*, Waltham, Mass., Blaisdell, 1969 (en réfléchissant sur 260, cherche à définir ce qu'il faut attribuer à la composante sémantique et quoi au lexique).
63. — et MILLER George A., *Introduction to the Formal Analysis of Natural Languages* : 214, 269-321, tr. fr. *L'Analyse formelle des langues naturelles*, Paris, Gauthier-Villars, 1968, 1-58 (grammaire de constituants et leurs insuffisances, transformations grammaticales, la structure phonique).
64. — et SCHÜTZENBERGER M. P., *The Algebraic Theory of Context-Free Languages* : BRAFFORD P. et HIRSCHBERG D. (éds), *Computer Programming and Formal Systems*, Amsterdam, North Holland Publishing Co., 1963, 118-161, tr. fr. *Langages* 9, 1968, 77-118 (propriétés des règles de réécriture de Chomsky et les langages de Dyck).
65. — et HALLE Morris, *The Sound Pattern of English*, New York, Harper et Row, 1968 (étude approfondie de la composante phonologique d'une grammaire transformationnelle).
66. CHURCH Alonzo, *The Need for Abstract Entities in Semantic Analysis : Contributions to the Analysis and Synthesis of Knowledge*, Proceedings of the American Academy of Arts and Sciences, 80, 1951, 100-112 = 107, 437-445 (formalisation de la sémantique).
67. CLARK Richard et POSTON Lawrence, *French Syntax List : a Statistical Study of Grammatical Usage in Contemporary Prose on the Basis of Range and Frequency*, New York, Holt, 1943 (structure taxinomique du français dont il est difficile de tirer profit).
68. CLEDAT LÉON, *Futur dans le passé et conditionnel* : *Revue de philologie française et de littérature*, 24, 1910, 141-149 (reprend la théorie du conditionnel qu'il a formulée en 1896 et 1897 et qui a été empruntée par Darmesteter).
69. — *Aspects différents de l'idée verbale dans le conditionnel d'atténuation et dans*

- le conditionnel à condition. Cas particulier de voudrais : *Revue de philologie française* 40, 1926, 13-16.
70. — Sans et sans que : *Revue de philologie française* 43, 1929, 164-167 (valeur hypothétique de sans).
71. CONTRERAS Heles, *Sobre Grammatica transformacional*, Montevideo, Universidad de la Republica, 1966 (Cuadernos del Instituto linguistico latinoamericano, cuaderno 7), aussi : *Homenaje a Rodolfo Oroz*, Santiago de Chile, 1966 (bonne petite introduction aux ouvrages de Chomsky d'avant 1965).
72. COOK Walter A., *On Tagmemes and Transforms*, Washington, Georgetown University Press, 1964 (étude des relations entre les systèmes de Pike, Longacre et Chomsky).
73. CORBEIL Jean-Claude, *Les structures syntaxiques du français moderne : les éléments fonctionnels dans la phrase*, Paris, Klincksieck, 1968 (s'il consacre à son analyse statistique trop d'espace, il a le mérite d'adopter un classement tagmémique sans le nom qui met en question la valeur des dénominations : complément d'objet direct et indirect et complément circonstanciel. Il montre que dans la majorité des cas, les prépositions perdent leur valeur sémantique propre pour devenir de simples outils grammaticaux où il s'agit de tagmèmes nucléaires, mais la retiennent presque toujours avec les tagmèmes périphériques. Il prête attention au rôle des charnières, même celles qui s'expriment, dans la langue écrite, par la ponctuation. Son corpus est trop restreint pour lui permettre d'aboutir à des conclusions définitives sur ce sujet).
74. COYAUD Maurice, *Transformations linguistiques et classification lexicale : Cahiers de lexicologie* 6, 1965, 25-34.
75. — FUCHS Catherine, LEONARD Anne-Marie et PAUCHARD Hélène, *Recherches sur l'analyse automatique des textes — les conjonctions du français, 1. Les propositions introduites par si (implicatives, concessives)*, Paris, C.N.R.S., 1967 (méthodologie intéressante).
76. DAMOURETTE Jacques, *Sur l'emploi du conditionnel en principale : Le français moderne* 11, 1943, 62-64.
77. DELATTRE Pierre, *La notion de structure et son utilité : FdLM* 41, 1966, 7-11 (structures aux niveaux phonologique, prosodique, morphologique, syntaxique).
78. DESNE Roland, *Verbes transitifs et verbes intransitifs : FdLM* 5, 1961, 32-35 (distingue parmi les transitifs : direct ou indirect, parmi les intransitifs — attributif ou non).
79. DESSAINTE Maurice, *Éléments de linguistique descriptive en fonction de l'enseignement du français*, Namur et Bruxelles, La Procure, 1960 (étude traditionnelle qui distingue bien les compléments nécessaires du verbe de ceux qui ne le sont pas, mais qui confond forme et fonction).
80. — *L'apposition — une fonction ou un mode de construction asyndétique ? : 225*, 69-104 (s'en prend à ceux qui rattachent l'apposition à la valeur prédicative d'un terme ; distingue les divers cas et conclut à la construction asyndétique, en parataxe).

81. DIK S. C., *Some Critical Remarks on the Treatment of Morphological Structure in Transformational Generative Grammar* : *Lingua* 18, 1967, 352-383 (nie que T. G. soit plus puissante que d'autres grammaires).
82. DINGWALL William Orr, *Transformational Grammar — Form and Theory. A Contribution to the History of Linguistics* : *Lingua* 12, 1963, 233-275 (bon article qui compare les ouvrages des différents théoriciens de l'époque).
83. — *Transformational Generative Grammar — a Bibliography*, Washington, Center for Applied Linguistics, 1965 (958 titres classés sous 19 rubriques).
84. DIXON R. M. W., *A Trend in Semantics* : *Linguistics* 1, 1963, 30-57 (début d'un débat avec Katz et Fodor).
85. — *A Logical Statement of Grammatical Theory* : *Language* 39, 1963, 654-668 (semble comprendre Chomsky de travers).
86. — *Linguistic Science and Logic*, La Haye, Mouton, 1963.
87. — « *A Trend in Semantics* » — *Rejoinder* : *Linguistics* 4, 1964, 14-18.
88. — *What is Language? A New Approach to Linguistic Description*, Londres, Longmans, 1965.
89. DUBOIS Jean, *Les semi-auxiliaires* : *FdLM* 3, 1961, 32-35 (être, avoir (à), aller, venir, pouvoir, vouloir, devoir, laisser, faire, commencer, finir, ne pas cesser, faillir).
90. — *Adverbes et locutions de temps* : *FdLM* 28, 1964, 33-34 (opposition énoncée, récit ; différences de locutions adverbiales et formes verbales dans les différentes circonstances).
91. — *Grammaire structurale du français, nom et pronom*, Paris, Larousse, 1965 (analyse distributionnelle), cité *Nom et pronom*.
92. — *Grammaire structurale du français, le verbe*, Paris, Larousse, 1967 (bonne analyse taxinomique), cité *Le verbe*.
93. — *Grammaire distributionnelle* : *Langue française* 1, 1969, 41-48.
94. — *Grammaire générative et transformationnelle* : *ibid.*, 49-57 (deux articles de haute vulgarisation).
95. — *Grammaire structurale du français — la phrase et les transformations*, Paris, Larousse, 1969 (ne remplace pas Gross et ne paraît pas constituer un système).
96. — et IRIGARAY LUCE, *Approche expérimentale des problèmes intéressant la production de la phrase noyau et ses constituants immédiats* : *Langages* 3, 1966, 90-125 (analyse perspicace de la performance — phrase élémentaire).
97. DUCROT O, *Logique et linguistique* : *Langages* 2, 1960, 3-30.
98. — *La description sémantique des énoncés français et la notion de présupposition* : *L'homme* 1, 1968, 37-53.
99. — *Le structuralisme en linguistique* : WAHL François (éd.), *Qu'est-ce que le structuralisme*, Paris, Le Seuil, 1968, 15-96 (excellente description des travaux effectués).
100. ELSON Benjamin et PICKETT Valma B., *An Introduction to Morphology and Syntax*, Santa Ana, Summer Institute of Linguistics, 2<sup>e</sup> éd. 1964 (introduction à l'analyse tagmémique — facile à lire et à appliquer).

101. ENGLER Rudolf, *Remarques sur Saussure, son système et sa terminologie* : CFS 22, 1966, 35-40.
102. — *Lexique de la terminologie saussurienne*, Utrecht, Spectrum, 1968 (compilation remarquablement complète, par l'éditeur de l'édition critique du *CLG*).
103. ENKVIST Nils Erik, *On Defining Style — an Essay in Applied Linguistics* : SPENCER John (éd.), *Linguistics and Style*, Londres, Oxford University Press, 1964 (excellent article).
104. ESPER Erwin A., *Mentalism and Objectivism in Linguistics*, New York, American Elsevier Publishing Co., 1968 (critique acerbe de Chomsky, montre les courants scientifiques qui ont influencé la pensée de Bloomfield).
105. FILLMORE Charles J., *The Position of Embedding Transformations in a Grammar* : Word 19, 1963, 208-231 (un des auteurs les plus intéressants sur la phrase complexe, bien que ce soit en fonction seulement des anciennes transformations d'enchassement).
106. — *The Case for Case* : 12, 1-88 (voudrait prouver que la notion de fonction grammaticale des éléments fait partie de la base).
107. FODOR Jerry A. et KATZ Jerrold J. (éds), *The Structure of Language*, Englewood Cliffs, Prentice-Hall, 1964 (un des meilleurs recueils qui existent dans ce domaine, bien qu'il se situe au niveau de la première théorie transformationnelle).
108. — et GARRETT M., *Some Reflections on Competence and Performance* : 216, 135-154 (après une première partie qui s'attaque surtout au behaviorisme, F et G parlent surtout de la compétence telle que Chomsky la comprend).
109. FOURQUET J., *Deux notes sur le système verbal du français* : Langages 3, 1966, 8-18 (sur le mode hypothétique [conditionnel] voir p. 140, n'échappe pas aux reproches de Gougenheim).
110. FRANCIS W. Nelson, *Revolution in Grammar* : Quarterly Journal of Speech 40, 1954, 299-312 = 2, 69-85 (bon sur les méthodes taxinomiques).
111. FREI Henri, *Cas et déses en français* : CFS 12, 1954, 29-47 (déses définies comme catégories grammaticales qui indiquent les rapports de mutuelle dépendance qui relie certains signes entre eux, à l'intérieur d'un syntagme plus ou moins complexe).
112. FRIEDRICH Paul, *Structural Implanting of Russian Pronominal Usage* : BRIGHT William (éd.), *Sociolinguistics*, La Haye, Mouton, 1966, 214-259 (sur l'interdépendance de la langue, de la communauté et de la culture).
113. FRIES Charles Carpenter, *The Structure of English, An Introduction to the Construction of English Sentences*, New York, Harcourt, Brace et World, 1952 (établit quatre classes « tagmémiques » pour l'anglais).
114. GALICHET Georges, *Pour une décomposition structurale de la phrase complexe* : FdLM 4, 1961, 6-9 (oppose le découpage en propositions à celui des propositions termes).
115. — *Propositions infinitives et propositions participes* : FdLM 14, 1963, 28-31 (rejette des explications faciles en faveur de celles des grammairiens sérieux, plus complexes mais mieux fondées).

117. — et LERICHE G., *Guide panoramique de la grammaire française*, Paris, Lavalzelle, 1965, (schématique; doit être nuancé).
118. GHIZETTI Aldo (éd.), *Automatic Translation of Languages, Papers presented at NATO Summer School held in Venice, 1962*, Oxford, Pergamon, 1966 (le traitement mécanique du langage pose des problèmes de formalisation de la langue aux linguistes, dans une forme qui exige la plus grande attention du détail).
119. GINSBURG Seymour, *The Mathematical Theory of Context-Free Languages*, New York, Mc Graw-Hill, 1968 (livre difficile qu'il faut connaître).
120. GLEASON Henry Allan, *An Introduction to Descriptive Linguistics*, New York, Holt, Rinehart et Winston, 1955, 2<sup>e</sup> éd. 1961, tr. fr. Paris, Larousse, 1969 (un des meilleurs ouvrages de base).
121. — *Linguistics and English Grammar*, New York, Holt, Rinehart et Winston, 1965 (bon traitement de la première grammaire transformationnelle; utile sur l'ambiguïté).
122. GODEL Robert, *Les sources manuscrites du cours de linguistique générale de F. de Saussure*, Genève, Droz, 1957 (indispensable pour apprécier le CLG).
123. GOBERT P., *Tense Variations in Complex Hypothetical Utterances in Contemporary French: Philological Quarterly* 43, 1966, 464-468 (important pour le tableau III de notre étude).
124. GOUGENHEIM Georges, *Système grammatical de la langue française*, Paris, d'Arthey, 1938 (peu utile pour cette étude).
125. — *La construction des infinitifs objets: FdlM* 5, 1961, 9-11 (brève esquisse qui soulève autant de problèmes qu'elle n'en résout).
126. — *L'agent du passif: FdlM* 18, 1963, 8-9 (agent du passif décrit d'une façon superficielle).
127. — *Sur la terminologie grammaticale: FdlM* 53, 1967, 22-24 (rejette éventuel et conditionnel comme inadéquats; temps en -rai(s) acceptable dans les hypothétiques, mais il ne faut pas en parler aux élèves).
128. — RIVENC Paul, HASSAN (Mrs), *Le français fondamental: New Trends in Linguistic Research*, Strasbourg, Council for Cultural Cooperation, 1963, 51-66 (description).
129. — MICHEA R., RIVENC Paul, SAUVAGEOT A., *L'élaboration du français fondamental*, Paris, Didier, 2<sup>e</sup> éd. 1964 (analyse suivie de quelques-uns des enregistrements — documentation indispensable).
130. GREENBERG Joseph, *Concerning Inferences from Linguistic to Non-linguistic Data: 171*, 3-19, 127-147 (questions du contexte).
131. — *Essays in Linguistics*, Chicago University Press, 1957, (premier essai sur la langue — système de signes utile ici).
132. — *Universals of Language*, Cambridge, Mass., PIT Press, 1963, (procès-verbal d'un colloque à Dobbs Ferry en 1961).
133. — *Some Universals of Grammar with Particular Reference to the Order of Meaningful Elements: 132*, 38-90 (bonne orientation).
134. — *Language Universals: 276*, 61-112, publié séparément, La Haye, Mouton, 1966 (la hiérarchie des éléments).
135. GREVISSE Maurice, *Le bon usage*, Gembloux, Duculot, 8<sup>e</sup> éd. 1964, (toujours la meilleure grammaire descriptive traditionnelle).

136. GRIZE Jean-Blaise, *Historique, logique des classes et des propositions, logique des prédicats, logiques modales* : 237, 135-289 (précieux pour la formalisation).
137. GROSS Maurice, *On the Equivalence of Models of Language Used in the Fields of Mechanical Translation and Information Retrieval* : 118, 123-137.
138. — *L'emploi des modèles en linguistique* : *Langages* 9, 1968, 3-8 (un des théoriciens français les plus avancés dans ce domaine).
139. — *Grammaire transformationnelle du français, syntaxe du verbe*, Paris, Larousse, 1968 (analyse détaillée et très bien faite).
140. — *Remarques sur la notion d'objet direct en français* : *Langue française* 1, 1969, 63-73 (sa notion formelle utilisée ici).
141. — et LENTIN André, *Notions sur les grammaires formelles*, Paris, Gauthier-Villars, 1967 (voir notre compte rendu à paraître dans le *Bulletin du GRETI* — bon résumé de cours).
142. GRUNIG Blanche, *Les théories transformationnelles, exposé critique* : *La linguistique* 2, 1965, 1-24 ; 1, 1966, 31-55 (critiquable).
143. GÜBERINA Petar, *Zvug i pokret u jeziku*, Zagreb, Matica Hrvatska, 1952 (avec résumé en fr. : *Le son et le mouvement dans le langage*, 185-200).
144. — *Provezanost jezicnih elemenata*, Zagreb, Matica Hrvatska, 1952 (avec résumé en fr. : *Essai sur la solidarité des éléments du langage* — d'inspiration saussurienne).
145. — *Procédés stylistiques et stylographiques — analyse scientifique et littéraire* : Congrès de la FILLM 1954, = 146, 255-261 (stylistique affective — s'intéresse surtout à Gougenheim).
146. — *Valeur logique et valeur stylistique des propositions complexes. Théorie générale et application au français*, Zagreb, Epoha, 1939, 2<sup>e</sup> éd. 1954 (base son analyse non sur les formes, mais sur leur signification « logique »).
147. GUIRAUD Pierre, *La syntaxe du français*, Paris, PUF, 1962, (ouvrage de base et moderne).
148. HALLIDAY M. A. K., *Grammatical Categories in Modern Chinese* : *Transactions of the Philosophical Society*, Oxford, Blackwell, 177-224 (applique la méthode distributive).
149. — *Categories of the Theory of Grammar* : *Word* 17, 1961, 241-292.
150. — *Linguistique générale et linguistique appliquée à l'enseignement des langues* : *Études de linguistique appliquée* 1, 1962, 5-42 (distingue plusieurs niveaux : phonique, phonologique, grammatical, lexical et contextuel).
151. — *Class in Relation to the Axes of Chain and Choice in Language* : *Linguistics* 2, 1963, 5-15.
152. — *Some notes on 'deep' grammar* : *Journal of Linguistics* 2, 1966, 55-67 (remarques critiquées par Chomsky).
153. — MC INTOSH Angus et STREVEN Peter, *The Linguistic Sciences and Language Teaching*, Londres, Longmans, 1964 (parlent surtout des grammaires d'intérêt pédagogique ; voir 263).
154. HARRIS Zellig, *From Morpheme to Utterance* : *Language* 22, 1946, 161-183, tr. fr. *Langages* 9, 1968, 23-50 = 180, 142-153.

155. — *Methods in Structural Linguistics*, Chicago University Press, 1951 (difficile à lire ; la « bible » de la méthode distributionnelle).
156. — *Discourse Analysis : Language* 28, 1952, 1-30 ; 474-494 publié séparément, La Haye, Mouton, 1963, tr. fr. *Langages* 13, 1969, 8-45 (importantes idées pour reconnaître et découper les principales unités d'un énoncé).
157. — *Distributional Structure : Word* 10, 1954, 146-162 = 107, 33-49 (bonne introduction).
158. — *Co-occurrence and Transformation in Linguistic Structure : Language* 33, 1957, 283-340 = 107, 155-210 (sa méthode transformationnelle résulte de son analyse du discours).
159. — *The Transformational Model of Language Structure : Anthropological Linguistics* 1, 1959, 27-29.
160. HARSH Wayne, *Three Approaches — Traditional Grammar, Descriptive Linguistics, Generative Grammar : English Teaching Forum* 6/4, 1968, 2-10.
161. HENDRICKS William O., *On the Notion 'Beyond the Sentence' : Linguistics* 37, 1967, 12-51 (découpage du discours de Harris — généralement relations entre phrases voisines qui imposent certaines contraintes morphologiques).
162. HENRY A., *Les propositions introduites par si en fonction d'indépendants : Études de syntaxe affective*, Romanica Gandensia 4, 1956, 219-250.
163. — *Études de syntaxe expressive*, Paris, PUF, 1960 (surtout Ch. IV, p. 67-74).
164. HILL L. A., *The Sequence of Tenses with 'If' Clauses : Language Learning* 10, 1960, = *Selected Articles on the Teaching of English as a Foreign Language*, Londres, Oxford University Press, 1967, 31-50 (liste exhaustive des différentes possibilités).
165. HOCKETT Charles, *Two Models of Grammatical Description : Word* 10, 1954, 210-231 = 180, 386-399 (item and process et item and arrangement — les deux méthodes sont comparées et critiquées).
166. — *A Course in Modern Linguistics*, New York, Macmillan, 1958 (bonne esquisse de la linguistique descriptive).
167. — *Linguistic Elements and Their Relations : Language* 31, 1961, 29-53 (on ne peut pas dire que les morphèmes sont composés de phonèmes, ce sont des unités de domaines différents).
168. — *Language, Mathematics and Linguistics*, La Haye, Mouton, 1967 (dans sa préface, H. admet qu'il vient de lire Chomsky qu'il avait critiqué dans l'ouvrage ; la période de « respect » fut vite passée et dans 169, il s'en prend à Chomsky de plus belle).
169. — *The State of the Art*, La Haye, Mouton, 1968 (se voudrait très objectif — résumé corrigé par Chomsky au début. H. finit par rejeter beaucoup des principes de C.).
170. HOENIGSWALD Henry M., *Language Change and Linguistic Reconstruction*, Chicago University Press, 1960 (analyse du discours et de son découpage, de la morphologie et de la sémantique, entre autres choses qui nous concernent moins).

171. HOIJER Harry (éd.), *Language in Culture*, Chicago University Press, 1954 (important recueil — procès-verbal du colloque de Chicago en 1953).
172. HOUSEHOLDER F. W., *On Linguistic Primes* : *Word* 15, 1959, 231-239.
173. — *On Linguistic Terms* : 270, 15-25.
174. HUDDLESTON Rodney et UREN Ormond, *Declarative, Interrogative and Imperative in French* : *Lingua* 22, 1969, 1-26 (opposent certaines hypothèses aux autres classes de phrases dont ils parlent).
175. HUGHES John P., *The Science of Language — an Introduction to Linguistics*, New York, Random House, 1962 (introduction excessivement simple, suivie d'un exposé de la linguistique descriptive dont nous n'avons retenu que le traitement du contexte).
176. JAKOBOVITS LEON A. et MIRON Murray S. (éds), *Readings in the Psychology of Language*, Englewood Cliffs, Prentice-Hall, 1967 (excellent recueil commenté).
177. JEFFREY R., *On Indeterminate Conditionals* : *Philosophical Studies* 1963, 37-43.
178. JOHNSTON O., *The French Condition Contrary to Fact* : *Modern Language Notes* 16, 1901, 256-274.
179. — *The French Condition Sentences Introduced by qui* : *Language* 3, 1924, 100-104.
180. JOOS Martin (éd.), *Readings in Linguistics — the Development of Descriptive Linguistics in America since 1925*, Chicago, University Press, 1966 (4<sup>e</sup> édition d'un recueil qui rend les plus grands services).
181. JUILLAND Alphonse, *Outline of a General Theory of Structural Relations*, La Haye, Mouton, 1961 (oppose deux méthodes en linguistique : synthétique-déductive et analytique-inductive ; préfère une linguistique basée sur les critères formels plutôt que sémantiques, à cause du manque de précision dans le domaine de la signification, bien qu'en soi tous les critères se justifient.)
182. — et MACRIS James, *The English Verb System*, La Haye, Mouton, 1962 (analyse systématique des 201 catégories de Bloch et des particularités des verbes *beget, forbid, forget, outbid, overbid, underbid*, mais fait entrer dans le système quatorze verbes anomaux).
183. KATZ Jerrold J., *Analyticity and Contradiction in Natural Language* : 107, 519-543 (distingue les phrases analytiques, synthétiques et contradictoires, résume la théorie de 188, et utilise ces notions pour réfuter Quine, *Two Dogmas of Empiricism* : *From a Logical Point of View*, Cambridge, Harvard University Press, 1953, 20-46).
184. — *Semi-sentences* : 107, 400-416 (dans la langue parlée, on énonce, on comprend, on tolère des phrases agrammaticales — la composante sémantique d'une grammaire doit en rendre compte).
185. — *The Philosophy of Language*, New York, Harper et Row, 1965 (une étape importante dans le développement d'une théorie de la composante sémantique).
186. — *The Philosophical Relevance of Linguistic Theory* : RORTY Richard (éd.), *The Linguistic Turn — Recent Essays in Philosophical Method*, Chicago University Press, 1967, 340-355 (version plus courte dans *Journal of Philosophy* 62, 1965, 590-602 ; la suite du débat paraît dans DANTO

- Arthur (éd.), *Harper Guide to Philosophy*, New York, Harper et Row, et une élaboration de la théorie dans *Recent Issues in Semantic Theory*).
187. — et FODOR Jerry A., *The Structure of a Semantic Theory: Language* 39, 1963, 170-210 = 107, 479-518 : — 176, 398-431, tr. fr. *Cahiers de lexicologie* 9, 1966, 39-72 et 10, 1967, 47-66 (article qui a suscité beaucoup de discussions et dont la théorie est aujourd'hui modifiée sur plusieurs points).
188. — et POSTAL Paul M., *An Integrated Theory of Linguistic Descriptions*, Cambridge, Mass., MIT Press, 1964 (ouvrage de première importance).
189. KENNARD Edward A., *The Strategy of Research in the Interrelations of Language and Other Aspects of Culture: 171*, 263-279 (montre comment on s'éloigne aujourd'hui des anciennes préoccupations avec des critères morphologiques pour entrer dans la sémantique, mais les autres participants à la discussion ne furent pas tous d'accord).
190. KIPARSKY Paul, *Linguistic Universals and Linguistic Change: 12*, 170-202 (le problème psycholinguistique).
191. KLIMA Edward S., *Negation in English, 107*, 246-323 (un des articles les plus importants).
192. KOUTSOUDAS Andreas, *Writing Transformational Grammars — an Introduction*, New York, Mc Graw-Hill, 1966 (un des seuls manuels pratiques, mais qui malheureusement se limite à la première version de Chomsky).
193. KRISTEVA Julia, *Problèmes de la structuration du texte: La nouvelle critique — numéro spécial — Linguistique et littérature (Colloque de Cluny, avril 1968)* 55-64 (analyse transformationnelle du texte littéraire).
194. KRENN Herwig et MULLNER Klaus, *Bibliographie zur Transformationsgrammatik*, Heidelberg, Winter, 1968 (la plus complète qui existe).
195. LAGANE René, *On — pronom indéfini ou pronom personnel? : FdLM* 21, 1963, 39-40 (sept raisons pour classer *on* parmi les pronoms personnels).
196. — *Problèmes de définition — le sujet: Langue française* 1, 1969, 58-62 (énumère les différents critères qui peuvent servir à distinguer le sujet).
197. LAMB Sydney M., *Outline of Stratificational Grammar*, Washington, Georgetown University, School of Languages and Linguistics, 2<sup>e</sup> éd. 1966 (système complexe qui voudrait établir les relations entre les constituants de la phrase à tous les niveaux).
198. — *L'utilisation de l'information sémantique pour la résolution des ambiguïtés syntaxiques: POTTIER Bernard et BOURQUIN Guy (éds), Actes du premier colloque international de linguistique appliquée (octobre 1964)*, Nancy, Faculté des Lettres, 1966, 13-25 (d'un intérêt spécial pour notre chapitre 3).
199. LANGACKER Ronald W., *Les verbes faire, laisser, voir, etc.: Langages* 3, 1966, 72-89 (solution que nous n'avons pas acceptée).
200. — *A Transformational Syntax of French*, Urbana, University of Illinois, 1966 (système que nous avons cru pouvoir améliorer).
201. — *Compte rendu de 267: Language* 45, 1969, 97-104 (loue le bon travail

- de Ruwet, mais le critique souvent sans fondement sur d'autres points — il faut se mettre à appliquer les règles, comme l'a fait L., mais il faut aller jusqu'au bout sans dissocier les différentes étapes de l'argumentation, p. ex. p. 121, 130, 178, 184, 295, etc. Ce n'est pas dire que L. n'a pas raison de commenter les erreurs des p. 177, 219, 221, 275, etc. Sa conclusion, 102-104, est très intéressante).
202. LANGENDOEN D. Terence, *The London School of Linguistics — a Study of the Linguistic Theories of B. Malinowski and J. R. Firth*, Cambridge, Mass., MIT Press, 1968 (bien fait).
203. LANLY A., *Propositions hypothétique et conditionnelle : Le français moderne* 25, 1957, 101-120.
204. LE BINOIS R., *Où en est la langue française : FdLM* 24, 1964, 6-10 (incorrections des annonceurs, journalistes et écrivains; tendances de la langue parlée).
205. LE BIDOIS Georges et Robert, *Syntaxe du français moderne, ses fondements historiques et psychologiques*, Paris, Picard, t. 2, 1938 (la 2<sup>e</sup> éd. rev. et complétée, 1967, ne nous a pas été accessible en temps voulu) (ouvrage d'une grande importance pour cette étude).
206. LENNEBERG Eric H., *Biological Foundations of Language*, New York, Wiley, 1967 with appendices by Noam CHOMSKY and Otto MARX (comme ses *New Directions in the Study of Language*, Cambridge, Mass., MIT Press, 1964, ce livre parle de l'enfant et de sa capacité d'apprendre une langue, mais en allant plus loin pour traiter des facteurs biologiques en cause).
207. LÉON Pierre-R., *Aspects phonostylistiques des niveaux de langue : FdLM* 57, 1968, 68-72 (niveaux familier, moyen et recherché).
208. LEPSCHY Giulio G., *La grammatica trasformazionale, nota introduttiva e bibliografia : Studia et saggi linguistici* 4, 1964, 87-114 (importante bibliographie).
209. LONGACRE Robert E., *String Constituent Analysis : Language* 36, 1960, 62-88 (ouvrage inspiré de Harris).
210. — *Grammar Discovery Procedures*, La Haye, Mouton, 1964 (dans la ligne de Pike).
211. LORIAN Alexandre, *L'expression de l'hypothèse en français moderne — antéposition et postposition*, Paris, Minard, 1964 (un des principaux ouvrages dans ce domaine).
212. — *Les interférences de langue, forces destructrices : FdLM* 44, 1966, 13-17 (interférences allemandes, anglaises, hébraïques et roumaines dans l'enseignement du français, langue étrangère).
213. LUCE R. D., BUSH R. B. et GALANTER Eugene (éds), *Handbook of Mathematical Psychology*, New York, Wiley, t. 2, 1963.
214. LUNT Horace G. (éd.), *Proceedings of the Ninth International Congress of Linguists*, La Haye, Mouton, 1964.
215. LYONS John, *Towards a 'notional' theory of the 'parts of speech' : Journal of Linguistics* 2, 1966, 209-236.
216. LYONS John et WALES R. J. (éds), *Psycholinguistic Papers, the Proceedings of the 1966 Edinburgh Conference*, Edinburgh University Press, 1967.

217. MC CAWLEY James D., *The Role of Semantics in a Grammar* : 12, 124-169 (prenant comme point de départ 187, montre comment organiser la composante sémantique).
218. MALINOWSKI B., *The Problem of Meaning in Primitive Languages* : 232, 296-336 (parle notamment du contexte de situation).
219. MALZAC Jacques, *L'expression de l'hypothèse, le conditionnel* : *FdM* 10, 1962, 32-35 (propositions en *si*, le potentiel et l'irréel).
220. MARTINET André, *Éléments de linguistique générale*, Paris, Colin, 1960.
221. — *Syntagme et syntème : La linguistique* 2, 1967, 1-14 (donne le nom de syntagme uniquement aux syntagmes libres ; le syntème est un signe formé de (plus de) deux éléments, sémantiquement identifiables et qui, en tout point, se comporte comme les signes minima avec lesquels il commute).
222. MARTY Fernand, *Les formes du verbe en français parlé* : *FdM* 57, 1968, 49-54 (formes parlées du verbe opposées aux formes écrites).
223. MATTHEWS P. H., *Some Remarks on the Householder-Halle Controversy* : *Journal of Linguistics* 4, 1968, 275-283 (bon résumé d'un dialogue de sourds, suivi de l'intervention de M.).
224. MAUGER Gaston, *Le participe présent en -ant, le gérondif* : *FdM* 43, 1966, 11-14 (texte commenté tiré de sa *Grammaire protique du français d'aujourd'hui*, Paris, Hachette, 1966).
225. MÉLANGES DE GRAMMAIRE FRANÇAISE OFFERTS À M. MAURICE GREVISSE, Gembloux, Duculot, 1966.
226. MITTERAND Henri, *La stylistique* : *FdM* 42, 1966, 13-18 (stylistique linguistique [Bally] et littéraire [génétique ou descriptive]).
227. MULLER-HAUSER Marie-Louise, *La mise en relief d'une idée en français moderne*, Genève, Droz, et Erlenbach-Zürich, Rentsch, 1943 — *Romanica Helvetica* 21 (les p. 152-205 nous ont été directement utiles).
228. NADEL E., SUPPES P. et TARSKI A. (éds), *Logic, Methodology and Philosophy of Science — Proceedings of the 1960 Congress*, Stanford University Press, 1962.
229. NEWMAN Stanley, *Semantic Problems in Grammatical Systems and Lexemes — a search for Method* : 171, 82-91, 199-215 (à la recherche d'une sémantique systématique).
230. NEY James W., *Transformational Analysis* : *Linguistics* 34, 1967, 35-45 (montre la valeur d'une grammaire tagmémique et l'équivalence de certaines règles tagmémiques et transformationnelles — mais l'équivalence des deux grammaires n'est pas prouvée).
231. NILSSON-ENLE M., *Le conditionnel 'futur du passé' et la périphrase devait + infinitif* : *Studia neophilologica* 16, 1943/4, 50-88 (il est incontestable que le conditionnel, temps objectif, existe, mais beaucoup d'auteurs y préfèrent la périphrase ; ils réservent le conditionnel pour la construction subjective).
232. OODEN Charles Kay et RICHARDS I. A., *The Meaning of Meaning*, New York, Harcourt, Brace and World, 10<sup>e</sup> éd. 1949 (ouvrage qui a longtemps servi de base en sémantique).

233. O'MAHONY Denis et CHEVALIER Jean-Claude, *L'alternance c'est — il est* : *FdLM* 19, 1963, 7-9 (gallicismes — présentatifs et représentatifs).
234. ORR J., *Vivez si m'en croyez, n'attendez à demain* : *Bulletin des jeunes Romanistes* 5, 1962, 3-7 (*si non conditionnel*).
235. OSGOOD Charles E., *On Understanding and Creating Sentences* : *American Psychologist* 18, 1963, 735-751 = 176, 104-127 (importante contribution à l'étude de la sémantique).
236. PALMER Harold E., *The Scientific Study and Teaching of Languages*, Londres, Oxford University Press, 1968 (identique à la 1<sup>re</sup> éd. de 1917 — quelques ressemblances avec la méthode de Pike).
237. PIAGET Jean (éd.), *Logique et connaissance scientifique*, Paris, NRF 1967 (recueil d'articles sur plusieurs aspects de l'épistémologie et de la logique).
238. — *Le structuralisme*, Paris, PUF, 1968 — Que sais-je ? 1311 (un des meilleurs livres sur ce sujet).
239. PIGNON J., *L'emploi du conditionnel — temps en proposition principale* : *Le français moderne* 10, 1942, 28 (conditionnel là où on s'attendrait devant + infinitif).
240. PIKE Kenneth Lee, *Language in Relation to a Unified Theory of the Structure of Human Behavior*, La Haye, Mouton, 2<sup>e</sup> éd. rev. et corr., 1967 (linguistique tagmémique).
241. — *A Guide to Publications Related to Tagmemic Theory* : 276, 365-394 (bonne bibliographie commentée).
242. PINCHON Jacqueline, *Remarques sur la construction des verbes* : *FdLM* 56, 1968, 43-44 (oppose l'usage défendu par plusieurs grammairiens à l'usage courant).
243. — *La construction des verbes* : *FdLM* 54, 1968, 51-52 (tableau des différentes possibilités).
244. — *Problèmes de classification — les adverbes de temps* : *Langue française* 1, 1969, 74-81 (classements sémantiques d'une valeur limitée — deux classes principales définies par Ruwet, mais la solution n'est pas la même suivant qu'il y a ou non des compléments du verbe).
245. POERCK Guy DE, *Pour une syntaxe transformationnelle — le mode dans la complétive* : 225, 57-68 (transformations uniquement dans le sens employé par Dubois dans 92).
246. POSTAL Paul M., *Limitations of Phrase-Structure Grammars* : 107, 137-151 (la formalisation du système démontre ses défaillances).
247. — *Underlying and Superficial Linguistic Structure* : *Harvard Educational Review* 34, 1964, 246-266 (trouve que le contexte sert à dissiper l'ambiguïté de beaucoup de phrases, aborde la question des règles transformationnelles pour engendrer les phrases complexes, réfléchit sur le rôle du lexique).
248. — *Constituent Structure — a Study of Contemporary Models of Syntactic Description* : *IJAL* 30, 1964, Part III, 1-17, 67-80, et publié séparément La Haye, Mouton, 1964, 2<sup>e</sup> éd. 1967 (parle de Bloch, Wells, Harris, Hockett, Lamb, Pike, *Constructional Grammar*, *String Analysis* et Halliday).

249. POTTIER Bernard, *On Basic Grammatical Structures: New Trends in Linguistic Research*, Strasbourg, Council for Cultural Cooperation, 1963, 70-77 (structures de la 'langue' sans élément syntaxique faciles à inventorier et à étudier).
250. — *A propos des structures grammaticales fondamentales: Tendances nouvelles en matière de recherche linguistique: FdLM 32*, 1965, 10-12 (structures sujettes aux transformations — les modèles où on peut substituer des éléments lexicaux).
251. — *Présentation de la linguistique — fondements d'une théorie*, Paris, Klincksieck 1967 (table des matières d'un livre à écrire).
252. QUINE Willard V., *The Problem of Meaning in Linguistics: From a Logical Point of View*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1961, 1961, 47-64 = 107, 21-32 (lexicologie et sémantique).
253. RAUGH Irmengard et SCOTT Charles T., *Approaches in Linguistic Methodology*, Madison, Milwaukee et Londres, University of Wisconsin 1967 (recueil qui contient peu d'articles utiles pour nous).
254. REGULA Moritz, *Glanes syntaxiques et stylistiques: 225, 289-298 (294: C'est à peine si et 295: Il le voudrait qu'il ne le pourrait pas)*.
255. RENCHON Hector, *Études de syntaxe descriptive I — La conjonction si et l'emploi des formes verbales*, Bruxelles, Palais des Académies, 1967, Gembloux, Duculot (la meilleure étude à ce jour du *si* hypothétique).
256. — *Études de syntaxe descriptive II — La syntaxe de l'interrogation*, Bruxelles, Palais des Académies, 1967, Gembloux, Duculot (dans la même ligne que le premier volume).
257. RHODES Ida, *Syntactic Integration carried out mechanically: 118, 205-209* (étude satisfaisante des différents genres d'ambiguïté).
258. RIGAUT André, *Introduction (à la grammaire du français parlé): FdLM 57*, 1968, 6-7 (définitions de base).
259. RORTY Richard, *The Linguistic Turn — Recent Essays in Philosophical Method*, Chicago University Press, 1967 (recueil d'une faible importance pour cette étude).
260. ROSENBAUM Peter S., *The Grammar of English Predicate Complement Constructions*, Cambridge, Mass., MIT Press, 1967 (étude qui ne perd pas sa valeur, malgré les défaillances notées dans la préface).
261. ROULET Eddy, *Compte rendu de 91: Bulletin CILA 1*, 1966, 61-62.
262. — *Compte rendu de 92: Bulletin CILA 3*, 1967, 34-35.
263. — *Quelques grammaires utiles à l'élaboration d'exercices structuraux pour le laboratoire de langues: Bulletin CILA 4*, 1967, 4-20 = *Contact 12*, 1969, 12-21 (article d'intérêt surtout pédagogique).
264. — *Syntaxe de la proposition nucléaire en français parlé — étude tagmémique et transformationnelle*, Bruxelles, AIMAV, 1969 (présente la grammaire tagmémique pour la première fois en français — étude complétée par une syntaxe transformationnelle remarquablement bien faite).
265. RYCHNER Jean, *Analyse d'une unité transphrastique — la séquence narrative de même sujet dans la Mort Artu*, à paraître dans le procès-verbal du

- colloque de Coustance, 1968 (application d'une méthode qui fournit de précieux enseignements pour l'étude de la phrase complexe).
266. RUWET Nicolas, *Le constituant auxiliaire en français moderne : Langages 4*, 1966, 105-121 (excellent article ainsi que l'introduction à ce numéro, p. 3-38, cité *Langages*).
267. — *Introduction à la grammaire générative*, Paris, Plon, 1967 (après une esquisse historique et quelques commentaires sur les premiers articles de Chomsky, R. passe à une étude transformationnelle, 173-364, dont le principal désavantage, malgré sa p. 118, est de partir d'une base syntagmatique qui n'engendre pas de phrases complexes — voir 201, 101).
268. SAINT-JACQUES Bernard, *Some Observations about Transformational Grammars : La Linguistique 2*, 1967, 27-40 (critique sérieuse de Postal — un exemple qu'il prend nous fournit matière à discussion).
269. SANDELO Kristian, *Syntaxe du français contemporain*, t. 2 : *Les propositions subordonnées*, Genève et Paris, Droz, 1936 (2<sup>e</sup> éd. Paris, Champion, 1965 — que nous n'avons pu voir) (une des bonnes syntaxes traditionnelles).
270. SAPORTA Sol (éd.), *Psycholinguistics, a book of Readings*, New York, Holt, Rinehart et Winston, 1961 (avec le remarquable ouvrage d'Osgood et Sebeok, *Psycholinguistics — a Survey of Research Problems*, Bloomington et Londres, Indiana University Press, 1954, 2<sup>e</sup> éd. rev. et augmentée, 1965, un des principaux instruments de travail de la première génération).
271. SASTRI Madugula I., *Complements and Verbs : Linguistics 28*, 1966, 97-105 (à partir des phrases noyaux de Harris, poursuit l'analyse des verbes et de leurs compléments).
272. SAUSSURE Ferdinand DE, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1916 ; édition critique contenant les sources manuscrites par Rudolf ENGLER, *CLG*, Wiesbaden, Otto Harrassowitz, 1967-1969 — suivant 102, nous citons les deux premières éditions établies par Bally et Séchéhaye sous le sigle E).
273. SAUVAEOT Aurélien, *Le mot isolé en français parlé : FdLM 3*, 1961, 5-8 (distingue le mot nu — sans signe grammatical — et le mot isolé — où le contexte lui donne une fonction).
274. — *L'extension de la phrase nominale en français : FdLM 15*, 1963, 32-33 (journalistes et romanciers en font un grand usage).
275. SCHANE Sanford A., *French Phonology and Morphology*, Cambridge, Mass., MIT Press, 1968 (avec le numéro de *Langages* qu'il a rédigé, constitue dans ce domaine le principal ouvrage ayant une base transformationnelle).
276. SEBEOK Thomas A., *Current Trends in Linguistics 3 : Theoretical Foundations*, La Haye, Mouton, 1966 (remarquable recueil qui correspond bien à son titre, sauf pour les deux derniers articles qui auraient été mieux appréciés s'ils avaient été d'une portée plus générale).
277. SECHÉHAYE A., *L'imparfait du subjonctif et ses concurrents dans les hypothèses normales en français : Romanische Forschungen 19*, 1906, 321-406 (sort de notre domaine).

278. — *Essai sur la structure logique de la phrase*, Paris, Champion, 1926 (surtout intéressant au sujet du thème et du prédicat).
279. SLAMA-CAZACU Tatiana, *Langage et contexte — le problème du langage dans la conception de l'expression et de l'interprétation par des organisations contextuelles*, La Haye, Mouton, 1961 (ce qui a manqué jusqu'à présent, c'est l'analyse systématique du contexte).
280. SMITH Frank et MILLER George A., *The Genesis of Language — a Psycholinguistic Approach*, Cambridge, Mass., MIT Press, 1966 (recueil d'un intérêt marginal pour cette étude).
281. STREET John C., *Methodology in Immediate Constituent Analysis*: 253, 89-114 (bon article).
282. TANQUERREY F. J., *Le conditionnel dans les propositions subordonnées conditionnelles introduites par si*: *Le français moderne* 2, 1934, 207-215 (n'ajoute rien).
283. THOMAS Owen, *Transformational Grammar and the Teacher of English*, New York, Holt, Rinehart et Winston, 1965 (d'intérêt pédagogique plutôt que scientifique).
284. TOBLER Adolf, *St mit dem Futurum praeteriti*: *Vermischte Beiträge zur französischen Grammatik*, Leipzig, Hirzel, t. 3, 1899, 47-57 (rien à retenir).
285. — à moins: *ibid.*, 98-108.
286. — *Koordinateerte Bedingungssätze*: *ibid.*, t. 4, 12-35.
287. — à peine si: *ibid.*, t. 5, 15-19.
288. TOGEBY Knud, *Structure immanente de la langue française*, Paris, Larousse, 2<sup>e</sup> éd. revue 1965 (suit la méthode de Hjelmslev pour décrire en particulier la syntaxe et la morphologie du français).
289. TUKEY Ann, *A Model for French Syntactic Description*: 253, 115-123 (le meilleur article du livre; donne beaucoup à réfléchir — fait le procès de divers types d'analyse grammaticale).
290. TUNIKS Galina, *Linguistic Theory in the Transformational Approach*: *Lingua* 16, 1963, 344-376 (déformation sur plusieurs points de la doctrine et des buts de la linguistique transformationnelle).
291. UHLENBECK E. M., *An Appraisal of Transformation Theory*: *Lingua* 12, 1963, 1-18 (ne s'attaque pas aux problèmes posés par Chomsky).
292. — *Some Further Remarks on Transformational Grammar*: *Lingua* 17, 1967, 263-316.
293. VALDMAN Albert, *Vers l'application de la linguistique à l'enseignement du français parlé*: *FdLM* 7, 1962, 10-15 (excellent article basé sur l'analyse tagmémique).
294. VINAY Jean-Paul, *Les cadres de la phrase*: *FdLM* 57, 1968, 55-62 (divers genres de modèles linguistiques — contexte qui fait disparaître l'ambiguïté).
295. VYGOTSKY Lev Semenovich, *Thought and Language*, New York et Londres, MIT Press et Wiley, 1962, suivi de PIAGET Jean: *Comments on Vygotsky's Critical Remarks*, Cambridge, Mass., MIT Press, 1962 (plein d'intuitions qui en 1934 devançaient les travaux contemporains).
296. WAGNER Robert-Léon, *Pourvu que*: *Romania* 63, 1937, 241.

297. — *Les phrases hypothétiques commençant par « si » dans la langue française des origines à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle*, Genève et Paris, Droz, 1939 (« bible » dans ce domaine).
298. — *Note sur les recherches diachroniques et synchroniques : Langue française* 1, 1969, 5-20 (historique de la question).
299. — et PINCHON Jacqueline, *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette, 1962 (grammaire normative qui retient ce qui est bien des grammaires traditionnelles en essayant d'y incorporer des éléments plus récents — une 3<sup>e</sup> édition pourra sans doute profiter de la linguistique transformationnelle).
300. WARTBURG Walther von, *Problèmes et méthodes de la linguistique*, Paris, PUF, 2<sup>e</sup> éd. augmentée et refondue, 1963 (n'admet pas la séparation par Saussure des principes diachronique et synchronique).
301. WELLS Rulon S., *Immediate Constituents : Language* 23, 1947, 81-117 = 180, 186-207 (méthode inductive).
302. YVON M., *Étude sur notre vocabulaire grammatical, le mot conditionnel : Études dédiées à Mario Roques*, Paris, Droz, 1946, 149-168 (historique du conditionnel ; veut prouver qu'il existe un mode conditionnel).
303. — *Faut-il distinguer deux conditionnels dans le verbe français ? : Le français moderne* 20, 1952, 249-265 (le mode suppositif).
304. ZIFF Paul, *On Understanding 'Understanding Utterances' : 107*, 390-399 (explique ce qui est en cause).
305. ZWANENBURG W., *Recherches sur la prosodie de la phrase française*, Leiden, Universitaire Pers, 1965 (indication de la couche verbale — ordre des mots..., pauses, mélodie de l'intonation ; c'est l'intonation qui distingue les fonctions attributive et prédicative des adjectifs).

## ABRÉVIATIONS ET SIGNES

<i>BSL</i>	Bulletin de la Société de Linguistique de Paris
<i>CILA</i>	Commission interuniversitaire suisse de linguistique appliquée
<i>FdM</i>	Le français dans le monde
<i>GRETI</i>	Groupe romand pour l'étude des techniques d'instruction
<i>IJAL</i>	International Journal of American Linguistics
<i>IRAL</i>	International Review of Applied Linguistics in Language Teaching
<i>MIT</i>	Massachusetts Institute of Technology
<i>MLJ</i>	Modern Language Journal
<i>PUF</i>	Presses universitaires de France
éd(s)	édition, éditeur(s)
=	repris dans
:	dans
...	n'importe quel élément
( )	indique un élément facultatif
{ }	indique un choix entre les éléments ainsi encadrés ; sur une ligne entoure un syntagme
[ ]	sur une ligne, indique un changement de niveau
[ ]	sur plus d'une ligne, indique des éléments à choix. Une fois qu'on choisit un élément, on est obligé de prendre tous les autres éléments au même niveau entre crochets. Quand les crochets sont numérotés, on applique cette convention à tous les éléments entre crochets étiquetés de la même façon
—	négation
~	opération miroir
∩	si... alors...
≡	si et seulement si
w	ou (exclusif)
#	pause conclusive

## SIGLES

<b>CL</b>	complément de lieu,
<b>CM</b>	— mode,
<b>CTM</b>	— temps,
<b>D</b>	déclaration, déclaratif,
<b>E</b>	exclamation, exclamatif,
<b>F</b>	facteur de contexte,
<b>G</b>	conséquent, apodose, conditionnée,
<b>H</b>	hypothèse, protase, condition, supposition, antécédent affirmatif,

## SIGLES

H̄	antécédent négatif,
Hc	antécédent conditionnel,
Hs	antécédent suppositif,
I	interrogation, interrogatif,
J	ne... que...
K	charnière, connectif, conjonction, préposition,
K'	connectif autre que <i>si</i> .
mode condit	mode conditionnel,
— O	— impératif,
— indic	— indicatif,
— inf	— infinitif,
— part	— gérondif, participe,
— subj	— subjonctif,
N	ne
N	un syntagme quelconque,
O	un ordre, impératif,
P	pas
R	un syntagme relatif, pronom relatif,
Qu	la forme de base du pronom relatif,
T	transformation,
TM	temps, temporel,
— pres	— présent,
— imparf	— imparfait,
— parf	— parfait, passé composé,
— ppparf	— plus-que-parfait,
— fut	— futur simple,
— futim	— futur immédiat (avec <i>aller</i> ou <i>devoir</i> ),
— futant	— futur antérieur,
B	} n'importe quelle suite, éventuellement nulle.
M	
W	
X	
Y	
Z	
o	pronom neutre (il, ce...),
1	sujet personnel (je, tu, ... Jean...),
2	complément d'objet direct, ce qui remplit sa case,
3	— d'attribution, ce qui remplit sa case,
4	— nécessaire de lieu, stationnement, direction, ce qui remplit sa case,
5	— nécessaire de lieu, provenance, ce qui remplit sa case,
6	— d'attribut,
(n+2)	un chiffre de cette série autre que o ou 1.

## INDEX DES NOMS

- AGRICOLA Erhard : 10, 61.  
 APOSTEL Léo : 116.
- BACH Emmon W. : 25.  
 BALLY Charles : 9, 12, 13, 21.  
 BANCHEREAU André : 5.  
 BENVENISTE Émile : 31.  
 BERNSTEIN Henri : 55.  
 BLOOMFIELD Leonard : 10, 15, 17, 30.  
 BOTHA Rudolph P. : 74.  
 BRUNOT Ferdinand : 50, 55, 84.
- CHOMSKY Noam : 9, 10, 11, 15, 16, 18, 20, 24, 29, 30, 61, 62, 70, 73, 94, 105, 114.  
 CLÉDAT Léon : 46.  
 COLETTE Sidonie-Gabrielle : 111.  
 CORBEIL Jean-Claude : 27, 32, 99.  
 COURTELINE Georges : 26, 31.
- DAMOURETTE Jacques : 9.  
 DARBELNET J. : 27, 99.  
 DE GAULLE Charles : 28, 29, 48, 110.  
 DE MIOMANDRE Francis : 56.  
 DESSAINTE Maurice : 23.  
 DIDEROT Denis : 58.  
 DONNAY Maurice : 55.  
 DUBOIS Jean : 9, 13, 29, 89, 90, 96, 111.  
 DUCROT Oswald : 12, 114.  
 DUHAMEL Georges : 85, 86, 111.
- EGLI Urs : 5.  
 ESPER Erwin A. : 15, 17.
- FESQUET Henri : 86.  
 FODOR Jerry A. : 12, 61, 62.
- GALICHET Georges : 35, 42, 48, 51, 66.
- GHIZETTI Aldo : 10.  
 GIDE André : 28, 111.  
 GIDE Charles : 83.  
 GIRAUDOUX Jean : 31, 34.  
 GOUGENHEIM Georges : 9, 14, 122.  
 GREENBERG Joseph : 51.  
 GREVISSE Maurice : 25, 42, 48, 58, 84, 89, 111.  
 GRIZE Jean-Blaise : 5.  
 GROSS Maurice : 30, 31, 35, 38, 79, 89, 90, 94.  
 GUBERINA Petar : 25, 88.  
 GUILLAUME Gustave : 76.
- HALLE Morris : 15, 16.  
 HARRIS Zellig S. : 9, 12.  
 HOCKETT Charles : 61.  
 HOENIGSWALD Henry M. : 12.  
 HOUSEHOLDER F. W. : 16.
- JACOBS Roderick A. : 18.
- KATZ Jerrold J. : 12, 17, 61, 62.  
 KLIMA Edward S. : 95.
- LABAT M. : 14, 122.  
 LANGACKER Ronald W. : 18, 64, 89, 99.  
 LANGENDOEN D. Terence : 12.  
 LE BIDOIS Georges : 67, 84, 85.  
 LE BIDOIS Robert : 67, 84, 85, 86.  
 LEMAÎTRE Jules : 65.  
 LENTIN André : 35, 80.  
 LERICHE G. : 35, 42, 48, 51, 66.  
 LITTRÉ Émile : 86.  
 LORIAN Alexandre : 35.
- MC CAWLEY James D. : 73, 76, 80.  
 MALINOWSKI Bronislaw : 12, 13.  
 MARTINET André : 9, 18, 27.  
 MATTHEWS P. H. : 15.  
 MAURIAC François : 38-39.

- MILLER George A. : 70.  
 MOGET T. : 14, 123.  
 MONTESQUIEU Charles : 84.  
 MOUNIN Georges : 30.  
 MÜLLER-HAUSER Marie-Louise :  
 35, 101.  
  
 NOTTARIS Angelo : 89, 112.  
  
 PICHON Edouard : 9.  
 PIKE Kenneth : 9, 115, 116.  
 POSTAL Paul M. : 17, 18, 62.  
 POTTIER Bernard : 76.  
 PROT M. : 125.  
 PROUST Marcel : 86.  
  
 RERARD Georges : 5.  
 RENCHON Hector : 9, 28, 29, 80,  
 83, 84, 85, 86, 110, 111.  
 RHODES Ida : 10.  
 RIVENC Paul : 124, 125.  
 ROBERT Paul : 31, 32, 33, 37,  
 48, 108, 112.  
 ROMAINS Jules : 50.  
 ROSENBAUM Peter S. : 18.  
 ROSTAND Edmond : 50.  
 ROULET Eddy : 5, 9, 13, 18, 20,  
 22, 23, 25, 39, 40, 50, 64, 72,  
 73, 76, 88, 92, 93, 95, 96, 99,  
 103, 104, 108, 112, 115, 117.  
 RUWET Nicolas : 9, 13, 16, 17,  
 61, 64, 99, 108.  
 RYCHNER Jean : 9, 12, 23, 24.  
  
 SAINT-EXUPÉRY Antoine de : 111.  
 SAINT-JACQUES Bernard : 28, 67.  
 SANDFELD Kristian : 55, 85, 86.  
 SAUSSURE Ferdinand de : 9, 11,  
 12, 13, 16, 29, 30.  
 SCHANE Sanford A. : 64, 80.  
 SECHÉHAYE Albert : 12.  
 STOURDZÉ Colette : 14.  
  
 TÈRE M. : 125.  
 THÉVENOT Jean : 122.  
  
 UHLENBECK E. M. : 61.  
  
 VINAY J.-Paul : 27, 99.  
  
 WARTBURG Walther von : 115.  
  
 ZWANENBURG W. : 15.

## INDEX DES MATIÈRES

Les chiffres renvoient aux pages.

- acceptable : 17, 36, 56, 72.  
ambiguïté : 10, 18, 28, 55, 56,  
61, 62, 65, 66, 67, 70, 107, 128,  
131, 135, 144, 146.  
antécédent : 9, 10, 14, 19, 22,  
23, 24, 25, 32, 33, 34, 39, 71,  
voir condition, conditionnelle,  
suppositive.  
apodose, voir conséquent.  
base : 21, 24, 71, 72, 145.  
bi-conditionnel : 26, 52, 71, 95.  
causale : 29, 48, 65, 69, 84, 86.  
charnière : 9, 20, 23, 24, 27, 37,  
38, 43, 71, 72, 73, 80, 83, 99,  
101, 133.  
compétence : 16, 30.  
complément du verbe : 38, 39,  
40, 42, 47, 78, 91, 112, 117,  
118, 129, 130.  
composante phonologique : 16, 17,  
18, 20, 23, 71, 93, 132.  
— sémantique : 10, 12, 16, 17,  
18, 19, 20, 30, 33, 62, 66,  
70, 73, 115, 129, 132, 138,  
139, 140, 142, 143, 144.  
— syntaxique : 9, 16, 18, 20,  
24, 25, 70, 71-102, 117-120,  
132, 142, 144.  
concessive : 9, 29, 65.  
concordance des temps : 25, 52-  
60, 73-75.  
condition : 9, 19, 21, 24, 29, 36,  
37, 44, 45, 54, 58, 70, 85, 86, 96.  
conditionnée : 9, 70.  
conditionnel : 29, 30, 31, 32, 35,  
37, 43, 49, 57, 58, 66, 71, 81,  
84, 98, 132, 135, 142, 143, 147.  
conditionnelle : 9, 25, 35, 37, 39,  
43, 44, 52, 71, 84.  
conséquence : 9, 10, 14, 21, 22,  
23, 24, 25, 27, 32, 34, 39, 71.  
constituant : 9, 13, 18, 35, 39, 63.  
contexte linguistique : 10, 12,  
21, 23, 25, 26, 27, 28, 29, 34,  
38, 40, 41, 50, 55, 59, 61, 62,  
63-64, 65, 66, 67, 70, 74, 78,  
85, 87, 99, 107, 131, 139, 143,  
146.  
contexte de situation : 13, 34, 50,  
51, 142.  
corpus : 5, 9, 11, 12, 14, 29, 31,  
33, 34, 37, 42, 50, 55, 56, 70,  
90, 103, 114, 115, 122-125, 131.  
déclaration : 49, 53, 57, 58, 66, 71.  
dérivation : 74, 77, 78, 79, 82,  
83, 94, 98, 99, 100, 101, 102,  
104-115.  
élément nucléaire : 9, 14, 16, 20,  
21, 39, 40, 42, 64, 82, 93, 99,  
103, 104, 106, 115.  
élément périphérique : 23, 39,  
98, 102, 111.  
élision : 64, 80.  
enchaînement : 18, 20, 34, 35, 67,  
77, 81, 82, 88, 90, 98, 101, 104,  
105, 135.  
et « alors » : 30, 96, 97, 102, 130.  
et (de coordination) : 18, 26, 27,  
30, 96, 97, 98, 99, 101, 102, 120.  
exclamation : 14, 15, 29, 50, 51,  
53, 57, 58, 59, 66, 71, 81, 88,  
114.  
exhortation : 59.  
expression figée : 9, 11, 12, 25,  
26, 27, 29, 34, 48, 66, 77, 105.  
Voir aussi syntème.  
fonction : 20, 22, 39, 70.  
formule : 16, 17, 25, 26, 27, 29,  
34, 64, 121.  
gérondif : 48, 90.  
grammaire : voir syntaxe, tagmé-  
mique, composante.  
groupe adjectif : 48, 90, 94.  
groupe adverbial : 108.

- groupe nominal : 13, 23, 90.  
groupe verbal : voir complément du verbe, élément nucléaire.  
hypothétique : 9, 16, 19, 31, 33, 68, 115.  
impersonnel : 40, 41, 99, 108, 117.  
indicateur syntagmatique : 20, 21, 68-69.  
infinitif : 25, 40, 42, 43, 44, 76-79, 104, 108, 109, 110, 111, 119.  
interrogation : 19, 50, 53, 57, 58, 66, 86, 112, 119.  
intonation : 19, 20, 24, 27, 31, 43, 47, 49, 63, 64, 71, 80, 81, 87, 88, 92, 93, 98, 106, 147.  
langage de Dyck : 132.  
langue : 11, 13, 30. Voir grammair.  
langue parlée (parole) : 11, 12, 13, 23, 24, 30, 32, 42, 83, 86, 101, 103, 107, 114, 115, 128, 139, 141.  
lexique : 12, 15, 16, 25, 56, 73, 74, 76, 77, 98, 107, 132, 143, 144.  
mise en relief : 35, 101.  
monème : 18, 20, 76.  
morphologie : 24, 25, 29, 31, 50, 59, 60, 71, 80, 111, 126, 138.  
négation : 53, 88, 92, 95, 96, 104, 108, 109, 117.  
opération miroir : 35, 36, 64, 67, 83, 88, 102, 120.  
oppositif : 9, 33, 65.  
optatif : 37.  
ordre : 31, 50, 53, 57, 58, 71, 88, 114.  
ordre des éléments : 26, 34, 35, 52, 64, 71, 88, 102.  
ou exclusif : 30, 31, 94-96, 102, 120.  
parenthésation : 23, 105-113.  
participe : 33, 47, 48, 55, 76, 91, 130.  
passif : 111, 117.  
pause : 12, 20, 24, 71, 97, 98.  
performance : 30, 78, 103, 107, 134. Voir langue parlée.  
phrase complexe : 11, 12, 13, 14, 16, 18, 20, 22, 23, 26, 71, 72, 76, 80-114, 115, 145.  
protase : voir antécédent.  
psycholinguistique : 13, 15, 107, 114, 139, 140.  
question indirecte : 29.  
question rhétorique : 71, 86, 87, 114.  
que : 37, 49, 85, 87, 130.  
raison : 36, 46, 59, 67.  
règles syntagmatiques : 18, 20, 21, 71, 72-75, 103.  
règles transformationnelles : 18, 21, 75-120.  
relation : 16, 26, 27, 38, 45, 46, 52, 63, 65, 71, 129, 140.  
relative : 33, 43, 47, 71, 79, 89-92, 112, 119.  
segment incident : 23, 24, 34, 35, 43, 67, 98.  
segmentation : 12, 92, 101, 107.  
séquence : 9, 12, 15, 24.  
souhait : 51, 59, 74, 78, 87.  
structure profonde : 18, 29, 30, 40, 128, 137.  
structure superficielle : 18, 20, 30, 71, 114.  
stylistique : 10, 18, 25, 27, 35, 36, 43, 72, 95, 99, 107, 114, 137.  
subordination : 23, 24, 25.  
substantif : 29, 66, 81.  
suppositif : 9, 24, 25, 29, 35, 36, 37, 39, 44, 52, 58.  
syntagme : 9, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 18, 20. Voir groupe.  
syntagme libre : 12, 34.  
syntaxe taxinomique : 10, 11, 12, 13, 16, 17, 18, 21, 23, 29, 38, 61, 80, 130, 133, 135.  
synthème : 9, 27, 29, 38, 45, 66, 84, 85, 102.  
tagmémique : 9, 18, 39, 40, 70, 114, 115, 128, 129, 133, 134, 135, 142, 143, 144, 146.  
temporelle : 28, 32, 33, 48, 54, 62, 63, 70, 71, 81, 84.  
transposition : 35, 36, 64, 81, 114.  
virgule-charnière : 27, 32, 36, 43, 49, 64, 71, 96, 97, 98, 102.

## TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	9
INTRODUCTION	11
0.1. Corpus du français fondamental	11
0.2. La <i>parole</i> saussurienne	11
0.3. Découpage en séquences, phrases, syntagmes ; le contexte	12
0.3.1. Identification des syntagmes	14
0.3.2. Ce qui est exclu	15
0.4. Syntaxe générative	16
0.5. Phrases hypothétiques	16
0.6. Composante sémantique	17
0.7. Syntaxe tagmémique et syntaxe transformationnelle	18
0.8. Équivalence sémantique de plusieurs tournures	19
0.9. Règles syntagmatiques de la base, règles transformationnelles	21
1. RELATIONS ENTRE ANTÉCÉDENTS ET CONSÉQUENTS	22
1.1. Subordination grammaticale : <i>si, ou, et</i> « alors », <i>quand</i> , intonation seule	24
1.2. Valeurs différentes des charnières, en particulier <i>si</i>	27
1.3. <i>Et</i> « alors », <i>ou</i>	30
1.4. Virgule-charnière, <i>quand</i> hypothétique	32
1.5. L'ordre des syntagmes ; <i>pourvu que</i>	34
1.6. <i>Que</i>	37
2. SYNTAXE TAXINOMIQUE DE L'HYPOTHESE	39
2.0. Méthode	39
2.1. La protase en <i>si</i>	39
Tableau I	41
2.2. Substituts de <i>si</i> : <i>quand, pourvu que, en admettant que, à supposer que, à condition que, à moins que, tant que, pour peu que, pour, sans</i>	43

2.3. Relation entre <i>si</i> hypothétique et <i>que</i>	46
2.4. Proposition relative hypothétique, syntagme participial	47
2.5. Virgule-charnière et ses équivalents	49
2.6. Classes d'hypothèses	51
Tableau II	60
Tableau III	60
3. AMBIGUÏTÉ SYNTAXIQUE	61
3.1. Rôle du contexte pour résoudre l'ambiguïté syntaxique H/temporel	62
3.2. L'ambiguïté H/causal	65
3.3. L'ambiguïté H/substantif	66
3.4. L'ambiguïté H/raison	67
Tableau IV	68
3.5. Supposition de Saint-Jacques	69
4. TRANSFORMATIONS OBLIGATOIRES	71
4.1. Génération des propositions types	72
4.1.1. <i>T19</i> : <i>inf</i> — syntagmes infinitifs	74
Tableau V	75
4.1.2. <i>T20</i> : <i>ce Qu*</i> — syntagmes substantifs	79
4.1.3. <i>T21</i> : <i>K*</i> — syntagmes substantifs	80
4.1.4. Phrase hypothétique complexe	81
4.2. Hypothèse interrogative	86
4.2.1. Phrases simples	87
4.2.2. Phrases complexes	87
4.3. Hypothèse impérative, hypothèse exclamative	88
4.4. <i>T22</i> : <i>Qu T</i> — hypothèse relative	89
4.5. <i>T23</i> : <i>A/part</i> — hypothèse participiale	91
4.6. Clarifications. <i>T25</i> : <i>affirmation*</i>	92
4.7. Économie des règles	93
5. TRANSFORMATIONS FACULTATIVES	94
5.1. <i>T24</i> : <i>ou</i>	94
5.2. <i>T26</i> : <i>et</i> « alors »	96
5.3. <i>Et</i> coordonnateur. <i>T27</i> : <i>juxtaposition</i>	97

TABLE DES MATIÈRES	157
5.4. <i>T28 : élimination d'élément superflus</i>	99
5.5. <i>T29 : opération miroir</i>	102
6. GÉNÉRATION DES PROPOSITIONS DU CORPUS	103
6.1. Application des règles syntagmatiques et transformationnelles	103
6.2. Génération d'autres propositions	114
CONCLUSION	115
Appendice I. LES RÈGLES TRANSFORMATIONNELLES	117
Appendice II. LES FORMULES EMPLOYÉES	121
Appendice III. LES CONVERSATIONS DU FRANÇAIS FONDAMENTAL	122
Appendice IV. COMPARAISON DU FRANÇAIS ET DE L'ANGLAIS	126
BIBLIOGRAPHIE CHOISIE	128
ABRÉVIATIONS ET SIGNES, SIOLES	148
INDEX DES NOMS	150
INDEX DES MATIÈRES	152
TABLE DES MATIÈRES	155